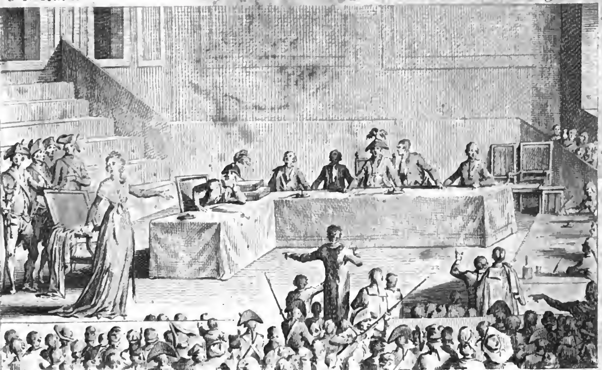


PRÉCIS
HISTORIQUE
DE LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE.
CONVENTION NATIONALE.
TOME II.

C. N. Tom II. Page 25.



Berthaux P. del. Duplessi Bertaux aqua forti Dupreel Sculp.

MARIE ANTOINETTE D'AUTRICHE

au Tribunal révolutionnaire.

PRÉCIS
HISTORIQUE
DE LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CONVENTION NATIONALE.

PAR LACRETELLE JEUNE.

Avec quatre gravures.

QUATRIÈME ÉDITION.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires,
rue de Bourbou, n° 17.

A STRASBOURG, même Maison de commerce,
rue des Serruriers.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.

1816.



PRÉCIS
HISTORIQUE
DE LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CONVENTION NATIONALE.

LIVRE TROISIÈME.

La montagne s'était déjà donné des maîtres. Un comité dominait sur tous les comités de la convention. L'étendue de son pouvoir était déterminée par le titre qu'il avait pris : *Comité de salut public*. Danton et ses partisans l'avaient d'abord composé. Qu'est devenu Danton? di-

saient Robespierre, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes? Est-ce là l'homme qui, au 2 septembre, imprimait la terreur à tous nos ennemis? Laisserons-nous le gouvernement de l'état aux mains de ce démagogue sybarite? Ils résolurent de l'éloigner, de le perdre. Robespierre vint le trouver. « Un orage s'élève contre toi, « lui dit-il; la montagne n'a point « oublié tes liaisons avec Dumou- « riez; elle hait tes mœurs; elle s'in- « digne de ta mollesse; elle craint « tout de la vénalité qu'elle te re- « proche. Eloigne-toi un moment; « repose-toi sur un ami qui veillera « sur tous tes dangers, et qui te « donnera le signal du retour. »

Si Danton ne crut pas que Robespierre voulait le sauver, il vit au moins qu'il avait le pouvoir et déjà

peut-être l'intention de le perdre. Il s'éloigna. Il se retira à Arcis-sur-Aube, sa patrie; il s'y livra quelque temps aux plaisirs; il y perdit son *énergie révolutionnaire;* il y perdit aussi sa cruauté.

Robespierre, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Couthon, Saint-Just, s'emparèrent de la puissance que Danton leur abandonnait. Ils se servirent de Barrère comme d'un instrument flexible et qu'on pouvait briser à volonté.

Ils étaient mal assis dans la tyrannie, s'ils ne parvenaient à se soumettre sans retour la montagne et la commune de Paris. Billaud-Varennes inventa *le gouvernement révolutionnaire*, la combinaison la plus profonde qui ait été encore conçue pour attacher tous les crimes

à un même principe, pour lier à une même chaîne tous ceux qui les commettent.

Tout dépendit du comité de salut public. Il resta seul en présence de la convention, muette, passive, et réduite au mouvement machinal de se lever pour confirmer tous les décrets qui lui étaient imposés. Les hommes de la montagne furent employés à exercer au-dehors la tyrannie, afin de ne point la troubler dans son centre. Ils reçurent pour exil des départemens à ravager, à dépeupler. A la vérité, le comité de salut public ne les assujettissait pas toujours à une mesure déterminée de meurtres et de déprédations; aussi quelques-uns cherchèrent-ils à éluder les ordres de leurs féroces mandataires. Ceux qui allèrent le

plus loin en cruautés n'allèrent pas au-delà des pensées, des calculs de Robespierre et de Billaud-Varennes.

Trois années s'étaient écoulées dans l'anarchie avant qu'une foule d'hommes distingués eussent pu asseoir parmi nous les bases d'une constitution libre ; mais quand il s'agit de créer le plus affreux des despotismes sous le nom de *gouvernement révolutionnaire*, cinq ou six hommes sans génie trouvèrent, d'une commune et d'une subite inspiration, l'ensemble le plus horrible et le plus accompli de tous les moyens de la tyrannie.

Je ne ferai point ici l'analyse de ce gouvernement : nous apprendrons trop à le connaître par ses effets.

Le 17 septembre, la convention rendit la loi *des suspects*. Quand une

guerre allumée entre deux peuples barbares a laissé une entière victoire à l'un d'eux, celui-ci disperse les vaincus comme de vils troupeaux, ou ne leur permet de rester encore dans leurs champs que sous la condition de les cultiver pour de nouveaux maîtres. Les barbares de la France n'en usèrent pas ainsi : ils ne songèrent qu'à exterminer des ennemis qui n'avaient pas même combattu contre eux, qui avaient fait vingt actes de soumission pour quelques-uns d'une opposition timide; des ennemis, enfin, qu'ils ne pouvaient ni désigner avec certitude, ni frapper sans de continuelles méprises. Pour les définir, ils créèrent le mot de *suspects;* pour les exterminer avec ordre, ils établirent des milliers de prisons, où ils seraient déposés

en attendant l'échafaud. Les tyrans avaient depuis long-temps médité ce décret. Ils chargèrent un député peu fait pour un tel emploi de le rédiger. Je vais en transcrire quelques articles.

« Immédiatement après la publi-
« cation du présent décret, tous les
« gens suspects qui se trouvent sur
« le territoire de la république, et
« qui sont encore en liberté, seront
« mis en état d'arrestation.

« Sont réputés suspects ceux qui,
« soit par leur conduite, soit par
« leurs relations, soit par leurs pro-
« pos ou écrits, se sont montrés les
« partisans de la tyrannie ou du
« fédéralisme, et ennemis de la li-
« berté;

« Ceux qui ne pourront justifier de
« l'acquit de leurs devoirs civiques;

« Ceux à qui il a été refusé des « certificats de civisme ;

« Ceux des ci-devant nobles, ensemble les maris, les femmes, « pères, mères, fils ou filles, frères « ou sœurs et agens d'émigrés, qui « n'ont pas constamment manifesté « leur attachement à la révolution.

« Les tribunaux civils et criminels « pourront, s'il y a lieu, faire retenir « en état d'arrestation, comme gens « suspects, et envoyer dans les mai« sons de détention ci-dessus énon« cées, les prévenus de délits à « l'égard desquels il serait déclaré « n'y avoir pas lieu à accusation, « ou qui seraient acquittés de celles « portées contre eux. »

On établissait pour juges des *suspects* les comités révolutionnaires. On ne peut imaginer avec quelle fa-

cilité les tyrans déléguèrent le pouvoir d'enfermer et de massacrer. Chaque village eut un comité révolutionnaire.

Paris en eut quarante-huit. On se servit de tous les scélérats; il s'en forma de nouveaux. On vit des hommes qui ne surent éloigner d'eux le titre de suspect qu'en briguant l'emploi de les faire arrêter. Une étrange, une salutaire générosité inspira à quelques hommes d'accepter cet emploi pour le rendre nul. Cette fraude faite contre le crime ne put être long-temps ni cachée ni impunie. Deux cent mille membres de comité révolutionnaire furent choisis dans le rebut de la société pour être les arbitres suprêmes de la liberté et des jours de l'élite de la nation. Tous les vices trouvèrent à se venger des châ-

timens et des outrages dont ils avaient été flétris. Les membres de comité révolutionnaire avaient encore au-dessous d'eux des êtres qui n'avaient de capacité dans le crime que pour remplir le métier de délateurs. La convention les appelait par un salaire. Tous ceux que la misère ou la domesticité plaçait dans une dépendance purent s'enrichir par la perte de ceux dont ils dépendaient. On vit sortir à grands flots toutes les bassesses et tous les ressentimens, qui se nourrissent dans le besoin et l'humiliation ; mais la reconnaissance et la fidélité eurent leurs prodiges.

Le procureur de la commune de Paris, Chaumette, craignit que Merlin, dans sa loi, n'eût trop restreint la définition des suspects. Il l'étendit à un tel degré, qu'elle pouvait com-

prendre facilement les quatre cinquièmes des Français. Le monstre aux deux cent mille têtes, Marat, fut vaincu dans ses calculs. Ses successeurs agitaient souvent entre eux à quel degré il fallait réduire la population de la France. Dans la progression de leurs cruautés, ils doublaient, ils triplaient, ils centuplaient enfin le nombre des êtres qu'ils avaient d'abord voués à la mort. Je n'oserai dire qu'au moment où je peindrai la chute et le supplice de ces destructeurs d'hommes, à quel terme ils avaient enfin arrêté leurs tables de proscription.

Mais est-il bien sûr qu'au moins, dans l'origine, tous ceux qu'ils faisaient arrêter comme suspects, ils les eussent déjà promis à l'échafaud? Oui, les tyrans avaient déjà cette

pensée toute entière. Ils ne voulaient l'annoncer que par degrés. Ils eussent fait frémir plusieurs de leurs complices, ils eussent révolté plusieurs de leurs agens. A *la montagne* même siégeaient des hommes violens, mais susceptibles de pitié, chez qui de tels projets eussent hâté le repentir et la vengeance qu'ils devaient au genre humain. Cependant le furieux Collot-d'Herbois trahit un jour dans la convention le sort réservé à ces milliers de suspects. Barrère venait de proposer contre eux une loi de déportation : c'était au climat dévorant de la Guiane qu'il envoyait tous ceux que même les tribunaux révolutionnaires n'osaient encore juger coupables. Vous eussiez dit, à la colère de Collot-d'Herbois, que son collègue venait d'invoquer et de venger l'hu-

manité. « Qu'ils tremblent dans leurs
« prisons, s'écria-t-il, ces lâches en-
« nemis de la patrie! qu'ils tremblent
« surtout si nous éprouvons encore
« les revers dont ils font leur joie!
« Il faut qu'une mine soit pratiquée
« sous leurs prisons, et qu'à l'ap-
« proche des brigands armés qu'ils
« appellent leurs libérateurs, une
« étincelle salutaire, jetée sur la
« mine, mette en poudre les con-
« spirateurs! »

La convention frémit de terreur, et même d'horreur. Les prisons ne furent point minées. Il est vrai que les armées étrangères ne firent point en France de progrès ultérieurs.

Le signal fut donné au tribunal révolutionnaire de faire tomber ses coups sur des têtes illustres. Il n'avait encore frappé que des personnes

obscures, et presque toutes choisies dans la classe même que les démagogues flattaient sans cesse. Dans les mois de septembre et d'octobre, le comité de salut public lui livra successivement à condamner le général Custine, la veuve de Louis XVI, et vingt-deux députés du parti de la Gironde.

Le supplice de Custine fut le dernier crime auquel Danton prit part. Dans son aveugle soumission aux lois de la république, le général, muet sur la journée du 31 mai, ne l'était pas sur ses auteurs. Qu'ai-je besoin de parler des torts dont il fut accusé? Toutes ses opérations militaires furent soumises à l'examen de juges et de jurés qui avaient vu plus de massacres que de combats. L'embarras était moins pour lui de se justifier

que de se faire comprendre. Il est des hommes dont la destinée est de rencontrer partout des ingrats; et ce sont ceux-là surtout qui, comme Custine, sont confians par excès de présomption. Il trouva des accusateurs parmi tous ceux dont il avait fait la fortune. Un guerrier qui lui devait son avancement, le général Houchard, vint déposer contre lui devant ce même tribunal qui, quelques mois après, devait le punir d'une victoire. Le principal chef d'accusation contre Custine était la reddition de Mayence; de Mayence, qu'il avait prise en un jour, et qui avait arrêté, pendant quatre mois, le roi de Prusse et le duc de Brunswick. Les jurés du tribunal révolutionnaire n'osaient prononcer : *Cet homme a trahi la patrie.* Vous la tra-

hissez, vous, leur disaient le comité de salut public et les jacobins. Une seule personne leur disputait encore leur proie : c'était la belle-fille de Custine ; seule, depuis dix jours, elle arrêtait le fer des bourreaux. Elle paraissait devant le tribunal, guidée par le même sentiment qui avait conduit M.lle Sombreuil et M.lle Cazotte devant les assassins du 2 septembre. Tendre, intrépide, elle ajoutait tout à la défense de Custine, en paraissant sans cesse à côté de lui. Si une réponse victorieuse avait été fournie par lui-même ou par ses défenseurs, elle, de ses regards, de tout son être, semblait la graver au fond des cœurs. Le peuple admirait en pleurant ce touchant modèle de piété filiale. Les jurés reçurent de nouveaux ordres de con-

damner Custine, et ils le condamnèrent. Custine fut conduit à l'échafaud. Déjà la multitude demandait aux victimes qu'elles bravassent la mort, ainsi que le peuple de Rome l'exigeait des gladiateurs. Custine, en ce moment, oublia ou dédaigna l'attitude du guerrier; il ne trouva d'appui que dans le secours de la religion. Il parut accompagné d'un confesseur, et la foule murmura.

L'Autriche, victorieuse depuis six mois dans toutes les actions et dans trois grandes batailles, avait ouvert à ses armées le chemin qui pouvait les conduire à Paris, lorsque les jacobins résolurent de faire périr la fille de Marie-Thérèse, la veuve du dernier roi de France, soit qu'ils voulussent témoigner leur mépris pour leurs ennemis en se privant

d'un tel otage, soit qu'ils trouvassent à verser ce sang une consolation dans les revers. Dans le procès de Louis XVI, tout annonçait encore qu'on s'occupait d'un roi; dans le procès de Marie-Antoinette d'Autriche, rien ne rappela la reine. Depuis trois mois, elle était livrée à mille tortures; elle pleurait son époux: on lui ravit son fils. Il fut arraché des bras de sa mère, et c'était pour abreuver cet être malheureux de tous les poisons qui tuent lentement l'enfance. La commune lui avait donné pour gouverneur le barbare Simon, cordonnier. Bientôt après on força la reine de dire un éternel adieu à sa fille, à M.me Elisabeth. Elle quitta le Temple, où du moins elle retrouvait encore les vestiges de Louis. Elle fut précipitée

dans le tumulte sinistre de la Conciergerie. Elle y passa deux mois, gardée à vue dans une chambre par deux gendarmes surveillans de toutes ses paroles, de tous ses mouvemens, et fléaux de toutes ses pensées. Enfin, elle fut appelée au tribunal révolutionnaire. On n'avait point cru qu'elle répondît à de tels juges. Royalistes et jacobins supposaient que sa fierté ne se soumettrait jamais au rôle d'une accusée vulgaire. Peut-être se crut-elle enchaînée par l'exemple de son mari; peut-être pensa-t-elle qu'elle affaiblirait dans les cœurs le respect d'une si belle mort en cherchant à donner un autre genre d'éclat et de courage à la sienne. Marie-Antoinette d'Autriche répondit aux jurés du tribunal révolutionnaire, et défendit ses

jours : elle était encore mère. Son acte d'accusation était déjà un arrêt de mort. Tous les prétendus crimes pour lesquels on avait condamné Louis, on ne les imputait plus qu'à sa veuve. Les griefs étaient les mêmes sur tous les points. Les atteintes qui lui étaient personnelles étaient des outrages à ses mœurs ; des outrages!.... Je serai bientôt forcé de dire quelle en était la nature. Le tribunal révolutionnaire, dans ce procès, ne se bornait pas à menacer une seule tête. Rien de plus révoltant que le choix des témoins qui furent appelés : d'un côté les plus affreux suppôts de la tyrannie, et de l'autre ceux qu'elle avait déjà proscrits, et qui attendaient dans les cachots l'heure du sacrifice. On disait à ceux-ci : Voyez cette femme coupable ; vous ne fûtes

tous, sous différens noms, sous des couleurs différentes, que ses instrumens, ses complices : révélez tous ses crimes, si vous voulez faire oublier les vôtres. Parmi ces témoins condamnés étaient deux députés de la convention, Manuel et Valazé. Le tribunal, aussi terrible envers eux qu'envers l'illustre accusée, semblait leur dire : Elle ne fait que vous précéder à l'échafaud. Ils ne voulurent ni l'un ni l'autre attester leur républicanisme par la calomnie. Valazé parla d'un fait peu important.

On voulait qu'à son tour Marie-Antoinette fût accusatrice. On l'avait mise en présence de Bailly. On supposait qu'elle était implacable dans ses ressentimens contre les premiers constitutionnels. Mais la reine

interrogée si Lafayette et Bailly n'étaient pas instruits du complot de la fuite de Varennes, le nia constamment.

Latour-Dupin, qui avait été ministre de la guerre pendant l'assemblée constituante, fut appelé comme témoin. A ces mots: *Connaissez-vous l'accusée ?* il s'inclina profondément devant elle, pénétré de respect et de douleur. — *Ah ! oui, j'ai l'honneur de connaître madame !*

L'un des héros de la dernière guerre maritime, d'Estaing, fut aussi appelé. Sa déclaration commençait par ces mots: *J'ai à me plaindre de l'accusée, mais je n'en dois pas moins dire la vérité. Je ne sais aucun fait relatif à l'acte d'accusation.*

Le tribunal révolutionnaire voulut par la terreur conduire Marie-

Antoinette à l'ingratitude. On lui présenta le petit nombre des commissaires de la commune qui avaient respecté le malheur des prisonniers du Temple. La reine employa à les justifier de leur humanité ces ménagemens, cette habileté que les femmes trouvent dans leur cœur.

De ceux que je viens de nommer ou de désigner, nul n'échappa à la mort.

Parmi les accusateurs parut le plus infâme des révolutionnaires, Hébert, *le Père Duchesne*. Ce fut lui qui vint rapporter, dans leurs plus affreux détails, les déclarations qu'il prétendait avoir été faites par l'enfant, que lui et ses collègues empoisonnaient tous les jours, par cet enfant contre sa mère. On ne peut rapporter cette déposition d'Hébert,

Le même fait était indiqué en ces termes, par Fouquier-Thinville, dans l'acte d'accusation :

Qu'enfin, la veuve Capet, immorale sous tous les rapports, et nouvelle Agrippine, et si familière avec tous les crimes, qu'oubliant la qualité de mère et la démarcation prescrite par les lois de la nature, elle n'a pas craint de se livrer avec Louis-Charles Capet, son fils, et de l'aveu de ce dernier, à des indécences dont l'idée seule fait frémir la nature.

Marie-Antoinette avait laissé sans réponse cette atrocité. Un des jurés veut qu'elle s'explique. Elle hésite encore; mais tout à coup, s'animant d'une nouvelle dignité, elle se tourne vers l'audience, et, avec un accent inexprimable de douleur, elle pro-

nonce ces mots : *J'en appelle à toutes les mères qui m'entendent : aucune d'elles croira-t-elle à la possibilité d'un tel crime ?*

Elle parlait à des furies, et les furies ne purent lui répondre que par des larmes.

Pendant l'instruction de son procès, qui dura plusieurs jours, Marie-Antoinette conserva une apparence d'impassibilité qui faisait le désespoir de ses juges et d'un public digne d'eux. Sans cesse ramenée par les questions qui lui étaient adressées au souvenir de son époux, elle demeura sans altération, sans soupirs et sans larmes.

Je ne serais point assez cruel pour en faire un reproche à sa mémoire. De telles douleurs ont-elles une expression ? A quels êtres, grand Dieu!

les eût-elles confiées ? elle portait un habit de deuil.

Ses réponses étaient promptes ; faciles. On ne pouvait défendre avec plus d'habileté, plus de sagesse, des jours plus déplorables, plus sûrement condamnés. Je le répète, elle était encore mère. Peut-être céda-t-elle trop à ce sentiment, lorsque, se retirant de l'audience (les débats étaient terminés), elle dit ces mots : *Hier, je ne connaissais pas les témoins ; j'ignorais ce qu'ils allaient déposer contre moi. Eh bien ! aucun d'eux a-t-il articulé un fait positif ? Je finis en observant que je n'étais que la femme de Louis XVI, et qu'il fallait bien que je me conformasse à ses volontés.*

On la fit bientôt rentrer à l'audience, et c'était pour lui lire sa

condamnation. Elle la soutint avec calme.

Le 16 octobre, elle fut conduite au supplice. Tout Paris était sous les armes. Elle n'était point aimée, elle fut plainte. Quelques hommes osèrent imposer silence à des troupes de tigresses qui la poursuivaient de leurs cris. L'appareil ignominieux dans lequel elle fut traînée étonna d'abord son courage. A l'aspect de la place où avait péri son époux, elle parut impatiente de se présenter au même fer.....

Les girondins furent appelés, après la reine, au tribunal révolutionnaire. La convention les y envoyait. Elle venait d'éprouver la plus affreuse violence, et le digne châtiment de sa lâcheté au 2 juin. Au-dessous du comité de salut public existait un co-

mité qu'on appelait de surveillance, et qui pressait l'exécution des crimes que le premier ordonnait. L'acte d'accusation des girondins y avait été préparé. Amar en était le rapporteur. Il monte à la tribune. Il promène des regards farouches sur le côté droit de l'assemblée où quelques députés siégeaient encore avec une honorable constance. « Avant tout, dit-il, je « dois prévenir la convention qu'elle « a encore dans son sein des traîtres « que la loi doit frapper. Ils sont pré- « sens, ils m'entendent; les lâches « méditent leur fuite; que la con- « vention la leur ferme, et qu'elle « se consigne elle-même dans cette « salle. » La convention se lève, rend le décret. Elle se forme en une prison. Les représentans du peuple sont les geôliers de leurs collègues. On écoute

en silence un rapport où Amar s'exprime moins en accusateur qu'en bourreau. Il s'efforce de flétrir ceux qu'il frappe. Il leur associe ce Philippe Egalité, ce duc d'Orléans, que tant de fois les girondins avaient voulu bannir de la France. Maintenant ils sont présentés comme ses complices.

A la suite de ce rapport quarante députés sont traduits au tribunal révolutionnaire. Plusieurs de ceux-ci sont arrêtés dans la salle même. Vingt autres, qui déjà avaient fui, sont *mis hors la loi*. L'emploi de cette formule révolutionnaire a de quoi étonner dans un temps où le destin le plus affreux était d'être sous ces lois barbares. Cette formule signifiait que les accusés *mis hors la loi* perdaient même le droit de se

défendre. Nous verrons comment il fut respecté pour les autres. Enfin soixante-treize députés, signataires de la protestation dont j'ai parlé, sont saisis sur les bancs et conduits en prison.

Peu de jours après le même Amar monte encore à la tribune; il vient demander que les soixante-treize signataires soient mis en jugement. Un silence de terreur régnait dans l'assemblée. Quelques amis peut-être allaient, en réclamant pour leurs collègues, partager mais non faire révoquer l'arrêt de leur supplice. Un défenseur se présente pour eux, et c'est Robespierre. Faut-il laisser à ce barbare l'honneur d'un acte de pitié? Doit-on confirmer par son exemple un principe dont on a pu douter de nos jours, que le cœur du

scélérat n'est pas à tous les instans capable de la même férocité ? La clémence de Robespierre dans cette occasion ne fut due qu'à sa politique ombrageuse. La montagne lui offrait alors des sujets obéissans, mais il craignait d'y rencontrer des rivaux. Il voulait lui opposer un contre-poids dont il pût se servir un jour. Il dévoila cette politique lorsque, attaqué au 9 thermidor. . . Mais pourquoi cette pensée du 9 thermidor ?... Quel abîme de sang nous en sépare!

Vingt-deux députés étaient en la puissance du tribunal révolutionnaire. L'acte d'accusation était collectif et ne désignait de faits particuliers qu'à cinq ou six d'entre eux. Chacun d'eux crut avoir le droit de se défendre. La société des jacobins, le comité de salut public, la conven-

tion, virent dans une telle prétention une conspiration nouvelle. Le tribunal révolutionnaire demanda et obtint un décret qui lui permettait de fermer les débats *dès que la conscience des jurés serait éclairée, soit que tous les accusés eussent été entendus ou non.* Vergniaud avait parlé, et les derniers accens de cette bouche éloquente avaient ému l'auditoire, quoiqu'il fût composé en grande partie des brigands du 2 juin. D'autres accusés avaient embarrassé, mais non fait rougir les témoins qui se présentaient contre eux. Ces témoins, c'étaient des hommes tels que l'ignominieux Chabot, tels que Chaumette, tels qu'Hébert, qui semblait encore triompher du scandale atroce dont il avait épouvanté le public dans le procès de la reine.

Nul de ces députés ne trouva grâce, nul ne l'avait implorée. Quand ils entendirent leur arrêt de mort, ils firent retentir les voûtes de la salle de ce cri unanime : *Vive la république !* Ils s'embrassèrent. Un cri d'horreur s'élève de tous côtés. Valazé, l'un des condamnés, venait d'enfoncer dans son cœur un poignard. Les juges sortaient précipitamment de leurs siéges, comme s'ils avaient eu tout à craindre du désespoir des députés. On les ramena en prison. Ils supportèrent la mort avec constance. Les plus jeunes répétaient, avec une sorte d'ivresse, les chants patriotiques dont ils dirigeaient maintenant les applications contre les tyrans qui les immolaient. Les autres gardaient une contenance calme. Vergniaud s'était muni d'un poison sûr, il re-

fusa de s'en servir, pour accompagner son jeune ami Ducos à l'échafaud. Fouquier-Thinville, un monstre dont trop souvent j'aurai à répéter le nom, avait ordonné que le cadavre de Valazé fut placé à côté d'eux.

Ainsi moururent, presque tous dans la fleur ou dans la force de l'âge, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Lasource, Fonfrède, Sillery, Ducos, Carra, Duperret, Gardien, Duprat, Fauchet, Beauvais, Duchâtel, Mainvieille, Lacaze, Lehardi, Boileau, Antiboul et Vigée.

Gorsas avait péri avant eux. Mis hors la loi, on lui avait demandé son nom, et on l'avait condamné.

Je vais suivre encore la destinée de quelques autres hommes de ce parti.

Un jeune homme, Girey-Dupré, illustra sa mort par l'enthousiasme de l'amitié. Le tribunal révolutionnaire lui demanda s'il était l'ami de Brissot. — J'étais son ami. — Et que pensez-vous de lui ? — Il a vécu comme Aristide, et il est mort comme Sydney. Sans confirmer ce jugement, l'histoire ne peut qu'admirer l'ami intrépide qui s'exprima ainsi dans de telles circonstances.

L'un des plus vertueux de ces proscrits, l'un des hommes les plus éclairés de ce temps, Rabaut-Saint-Etienne, fatigué d'errer de tous côtés, était rentré dans Paris même, et il y vivait caché chez un ami. Animée du plus tendre amour, sa femme veillait sur ses dangers. Elle sortait quelquefois. Elle rencontra un jour un des collègues de son mari, qui

avait le plus concouru à la proscription des girondins. Il avait beaucoup connu Rabaut : malgré la division des partis, il ne lui avait jamais montré d'inimitié personnelle. M.me Rabaut, épouvantée à l'aspect de cet homme, veut le fuir. Il l'aborde avec les traits et le langage de l'intérêt et de la douleur. Il veut, dit-il, protéger Rabaut dans sa retraite; il lui donnerait un asile jusque dans sa maison. Cet entretien est rapporté à Rabaut. Il s'ouvre à l'espoir. Son cœur lui interdit la défiance. Pourquoi ne se découvrirait-il pas à ce collègue compatissant? Il mettrait à l'abri de tout danger l'honnête famille qui lui donne l'hospitalité. Il fait connaître sa demeure au montagnard. Une heure de la nuit est indiquée pour le recevoir. A cette même heure la porte

est ouverte avec fracas. C'est lui : ce monstre de perfidie est accompagné de gardes. Il vient arrêter le malheureux qui lui tendait les bras, et son frère Rabaut-Pommier, l'un des soixante-treize signataires. Rabaut était *hors la loi*. Il ne fit que passer du tribunal à l'échafaud. Son hôte, son hôtesse furent immolés après lui. Sa femme avait été seule épargnée par le traître; dans son désespoir, elle se donna la mort. Elle était simple et modeste; elle était belle; son esprit était éclairé; elle était vertueuse..... Telle fut sa destinée!

J'ai entendu plusieurs fois raconter et affirmer le trait de perfidie qu'on vient de lire. Je n'ai pas acquis une entière certitude sur le nom de son auteur. Je crains de calomnier même un scélérat.

Lebrun, ministre des affaires étrangéres, fut condamné par le tribunal révolutionnaire, comme ami de Brissot. Clavière, ministre des contributions, allait l'être au même titre. Il prévint son sort. Dans la prison, il se perça le cœur avec un couteau. Sa femme, peu de jours après, imita son mari; elle se donna la mort.

Roland avait fui. Sa sûreté même lui prescrivait de marcher seul. M.me Roland était restée à Paris; elle fut arrêtée. Du fond de sa prison, en face de la mort, elle jeta un dernier regard sur la vie qu'elle avait parcourue. Dans l'espace de quelques mois, elle écrivit ses mémoires: monument de la force de son âme et des grâces de son esprit. Elle voulut préparer un supplice aux bourreaux de ses amis, en les peignant eux et

leurs adversaires. Elle fit plus; elle osa revenir sur ses années paisibles et heureuses. Elle osa s'environner des plus douces réminiscences de sa vie, et les retracer avec sérénité, avec fraîcheur, et presque sans regret. La mort ne lui paraissait plus que délivrance et que gloire. Elle prononça devant le tribunal révolutionnaire une défense qu'on peut regarder comme l'une des plus éloquentes imprécations contre ce règne odieux. Elle se garda bien d'affaiblir l'énergie de ses menaces par un vain emportement. Charlotte Corday ne fut pas plus magnanime que M.me Roland dans le moment suprême. Celle-ci avait pour compagnon de son supplice un homme recommandable, qui montrait quelque affaissement. Elle s'occupait à ranimer son cou-

rage, et même à faire naître un sourire sur ses lèvres. Elle eut la générosité de renoncer pour lui à la faveur qui lui avait été accordée de monter la première à l'échafaud. L'homme à qui elle s'était adressée avait refusé d'abord. Pouvez-vous, lui dit-elle avec gaîté, refuser à une femme sa dernière requête? Elle l'obtint. En voyant une colossale et effrayante statue de la Liberté placée près de l'instrument de mort, elle s'écria : *O Liberté! que de crimes on commet en ton nom!* Peu de jours après, on trouva sur la route de Rouen à Paris le corps sanglant du mari de cette femme courageuse. Elle avait prédit qu'il ne lui survivrait pas.

C'était à Bordeaux que s'étaient réfugiés la plupart des députés proscrits. Mais cette ville fut bientôt

obligée de se soumettre aux lois de la montagne. Elle fut le tombeau de plusieurs députés, et d'abord de Grangeneuve, de Birotteau et de Cussi, qui furent reconnus sous des déguisemens. L'amitié fraternelle veilla trop inutilement sur Guadet et sur ses amis. Sa sœur, M.me Bouquey, parvint, avec beaucoup de difficulté, à les conduire dans une carrière qu'elle possédait à quelques lieues de Bordeaux. Elle leur trouva un refuge dans un souterrain spacieux, qui devint pour eux une habitation supportable. Ils y vivaient depuis plusieurs mois. Chacun d'eux avait trouvé une sœur dans celle de Guadet. C'était elle, le plus souvent, qui venait leur apporter des alimens, procurés avec la plus grande peine; une cruelle disette affligeait Bor-

deaux et ses environs. Que de soins, que de précautions pour dérober leur retraite à une multitude d'ouvriers..! L'histoire ne peut rendre ces détails intéressans, qui font supporter le tableau du malheur par l'image de ce qui peut l'adoucir. M.me Bouquey fut découverte, et arrêtée avec son mari, avec son frère, avec le député Salles. La mort de ces députés, pour qu'on la rendît mille fois plus cruelle, fut accompagnée de celle de leur bienfaitrice. Pétion et Barbaroux avaient pu s'échapper; mais ils ne cherchèrent pas, ou ils ne purent trouver un nouvel asile. Le cadavre du premier fut trouvé déchiré par les loups. Il restait à Barbaroux un souffle de vie, dont les bourreaux profitèrent.

Louvet avait long-temps partagé

ce funeste asile. Il en était sorti avant le cruel événement que je viens de rapporter. Il a tracé le tableau le plus intéressant des aventures de sa proscription. On y voit par quelle intrépidité, par quels traits de présence d'esprit sa femme parvint à lui sauver la vie.

Le député Bresson dut le même bonheur à une cause aussi chère. On en pourrait dire autant de presque tous ceux qui, poursuivis par cette tyrannie, purent lui survivre.

Voici quelle fut la fin de Condorcet, qui avait rempli l'Europe savante de sa renommée. Caché à Paris, il fut forcé de quitter sa retraite. Il erra dans les environs de cette ville, craignant de frapper à la porte de ces maisons de campagne jadis si agréables, et dont les propriétaires

étaient arrêtés ou allaient l'être ; y recevant quelques alimens, et fuyant bientôt. La faim le fit entrer dans une auberge. Son air sombre et délaissé, ses vêtemens déchirés, la longueur de sa barbe, décélèrent en lui un proscrit. On reconnaissait alors les proscrits au même signe qu'auparavant les brigands. On vint l'arrêter. Il eut le temps d'avaler un poison subtil, qui lui donna la mort la plus prompte.

Ainsi, par les supplices et par les suicides, périrent la plupart des girondins. Avant qu'ils parussent sur la scène politique, le parti des amis sincères de l'ordre et de la liberté luttait, ou pouvait lutter avec avantage contre deux partis extrêmes. Les girondins rompirent en deux fractions le parti modéré, et par-là

ils le détruisirent. Ils commirent de grandes erreurs politiques, et ne voulurent jamais en confesser une seule, ce qui les empêcha de les réparer avec succès. Ils avancèrent dans la révolution en ménageant leurs ennemis, et en accablant ceux qui devaient devenir leurs alliés. Ils étaient présomptueux dans leurs espérances, et tortueux dans leurs moyens. Leur amour de la république tenait beaucoup de cet enthousiasme qu'opèrent sur le jeune âge les grands tableaux d'Athènes, de Sparte et de Rome. Quand le trône fut abattu, ils dirent : Voilà la république. Eh! que signifiait l'absence d'un roi, quand il y avait absence et de lois et de mœurs? Ils soutinrent leur dernier combat contre les destructeurs de la société et

des hommes ; ils le soutinrent long-temps avec des armes inégales, et ils y périrent. La plupart d'entre eux étaient recommandables par des vertus privées. On ne peut leur refuser du désintéressement relativement à leur fortune.

Quels meilleurs garans à citer de la tendresse qu'ils portaient dans leurs affections domestiques, que les dévouemens de leurs femmes, de leurs sœurs, de leurs fils ? En général, ils furent les uns pour les autres des amis constans et éprouvés ; mais leurs vertus privées et leurs talens ne firent pas le bien de leur patrie. Je répète encore ici que les torts politiques qu'on peut reprocher au parti des girondins ne peuvent s'appliquer à plusieurs députés qui ne les suivirent que dans la seconde et la

plus belle époque de leur carrière.

Robespierre, qui, dans son âme, avait déjà juré la mort de tous ses concurrens à la tyrannie, prononça ces paroles à la tribune des jacobins : *Il faut que Philippe d'Orléans meure.* On fit venir celui-ci de Marseille, où il était gardé depuis la défection de Dumouriez. Il arriva à Paris deux jours après la mort des vingt-deux députés. Le tribunal révolutionnaire entendit avec dédain sa justification, qui ne pouvait consister que dans le récit de ses forfaits. Cet homme, à qui on ne connaissait aucune espèce de courage, et que la honte devait accabler au défaut du remords, reçut sa condamnation avec un sourire. Il demanda, pour son unique grâce, (certes c'en était une pour un être chargé de si horribles souvenirs)

qu'on ne remît pas, comme c'était l'usage, sa mort au lendemain. La foule se pressa sur son passage. Celui qui avait défié sa conscience brava les outrages de la multitude, dont il avait été long-temps la méprisable idole. L'impudence, car je ne puis dire la sérénité de ses derniers momens, fit le désespoir de plusieurs hommes indignés qui étaient accourus pour jouir de son supplice. Jamais on ne dut mieux sentir combien est terrible pour la société la doctrine de l'anéantissement de l'âme, puisqu'elle fait la paix du scélérat.

La faux du tribunal assassin semblait s'être égarée en tombant sur une tête coupable. Il continua dans une effrayante progression le cours de ses meurtres : le premier maire de

Paris, Bailly, fut immolé. C'était la scène du Champ-de-Mars que les jacobins vengeaient sur lui. Il savait à quelle haine il était en butte. Il répétait souvent dans sa prison : *Ils changeront pour moi le supplice.* Il avait paru trois fois au tribunal révolutionnaire. Au sortir de la seconde séance, il dit à ses compagnons d'infortune qui se pressaient autour de lui : *Le petit bonhomme vit encore ;* mot emprunté d'un jeu du jeune âge. Les jacobins vinrent demander à la convention que le lieu de son supplice fût le Champ-de-Mars, et la convention le décréta. Ce ne fut point assez pour les jacobins que ce raffinement de barbarie. Le malheureux Bailly était arrivé, après un voyage de deux heures, au lieu de l'exécution. Les jacobins, et surtout

les femmes, qui les excitaient encore, voulurent prolonger son agonie. Ils s'écrièrent que le Champ-de-Mars serait souillé du sang de Bailly. Il fallut disposer l'échafaud auprès de la rivière. Le temps était affreux, et ajoutait à la longueur de ces apprêts. Un des bourreaux (car tous les spectateurs l'étaient devenus) s'approche de lui, et lui dit : *Tu trembles, Bailly*. — *Mon ami, c'est de froid*, lui répondit le sage.

Parmi les nombreux condamnés de cette époque furent l'ex-ministre Duport-Dutertre et Barnave, dignes l'un et l'autre des regrets de leur patrie, puisqu'ils s'étaient dévoués pour la préserver d'une seconde révolution, mille fois plus fatale que la première. Barnave avait été, à vingt-cinq ans, l'un des orateurs qui

s'étaient le plus distingués dans l'assemblée constituante, par l'étonnante facilité et la justesse de son élocution. Son talent s'était beaucoup fortifié à mesure qu'il s'était aperçu et de ses propres fautes et de celles de cette assemblée même. Jalouse, imprévoyante, ou follement désintéressée, elle condamna de tels orateurs au silence, de tels hommes à l'inaction : c'était les vouer à la mort. Robespierre, dont elle avait, en se séparant, suivi le perfide conseil, en recueillit les horribles fruits. Il vengea toutes les souffrances de sa médiocrité présomptueuse. Le premier emploi de ses satellites les plus affidés était de chercher dans tous les recoins de la France des membres de l'assemblée constituante. Plusieurs avaient fui. L'éloquent

Cazalès, le plus véhément de tous nos orateurs, Lally, Mounier, Malouet, plusieurs autres encore d'un nom également recommandable, étaient à l'abri des coups du sanguinaire avocat d'Arras. Chapelier, par un destin fatal, rentra en France dans le moment le plus terrible, fut arrêté, fut immolé. Quelques mois après (la tyrannie était alors dans sa plus atroce violence), Thouret, dont nous avions tant admiré la précision lumineuse, fut conduit à l'échafaud; et l'un de ses compagnons de mort était l'infortuné, le fougueux d'Esprémesnil. Les bourreaux croyaient qu'assembler ainsi des hommes constamment opposés d'opinions, c'était livrer leurs derniers momens à l'amertume du reproche. Ah! puissent toujours, sous un règne

de paix, les hommes que la révolution a divisés, et qui ont uni enfin leurs efforts contre le crime, se regarder comme se regardaient les malheureux assemblés par les barbares caprices de Fouquier-Thinville!

Paris était témoin chaque jour de ces supplices. De plus grandes horreurs se passaient dans d'autres parties de la France. Les départemens de l'ouest en étaient surtout le théâtre.

Le comité de salut public avait fait partir en poste la garnison, ou plutôt la petite armée de Mayence, pour l'opposer aux Vendéens. Cette mesure était plus utile que toutes celles qui avaient été prises jusque-là pour l'extinction de cette guerre civile. Le même comité y joignit une

mesure atroce qui devait rendre encore cette guerre plus longue et plus désastreuse. Il fit décréter par la convention qu'aussitôt que les armées républicaines pénétreraient dans les *repaires des brigands* (c'étaient les termes du décret), elles y porteraient la flamme. Rossignol exécuta ce décret de manière à couvrir un pays si fertile de ruines et de cendres. *Apprenez*, dit-il dans une lettre à la commune de Paris, *que j'ai brûlé tous les moulins, hormis un seul qui appartenait à un patriote.* Les Vendéens étaient pressés par quatre armées, qui formaient plus du quadruple de leurs forces, et qui, même après de nombreuses défaites, se renouvelaient et se grossissaient toujours. Chaque fois qu'on faisait un puissant effort con-

tre eux, ils paraissaient y céder. On les croyait dispersés, anéantis; ils reparaissaient tout à coup, après avoir réuni leurs forces et leur rage. Ils taillaient en pièces les colonnes républicaines, qui, en fuyant, se consumaient et mouraient dans les lieux dont elles avaient fait des déserts. Une partie de l'armée de Mayence subit, après quelques trompeuses victoires, ce sort funeste. Pour combler sa disgrâce, on lui enleva un chef qu'elle aimait, Aubert-Dubayet. Cependant, loin que les Vendéens fissent de nouveaux progrès, ils se renfermaient avec une nouvelle circonspection dans la partie la plus difficile de leur territoire, qu'on nomme *le Bocage*, où ils n'avaient jamais été vaincus. Ils quittaient, ils se laissaient prendre de

petites villes qu'ils avaient presque constamment occupées, telles que Chollet, Mortagne, Châtillon, Beaupréaux et Saint-Florent. Un nouveau général, nommé l'Echelle, sous le commandement duquel on avait enfin réuni toutes les armées opposées aux rebelles, avait reçu un absurde décret, où la convention parlait comme si elle eût été le destin lui-même. *La convention décrète que la guerre de la Vendée sera finie le* 20 *octobre*. Le nouveau général devait donc se dire : *Le* 20 *octobre, ou j'aurai accompli l'oracle de la convention, ou j'irai lui apporter ma tête.* Les événemens parurent le seconder au-delà de toute espérance. Il battit les rebelles dans plusieurs occasions, légères à la vérité ; il pénétra dans leur territoire beaucoup plus avant

que n'avaient fait les autres généraux. Il annonça ses triomphes avec une présomption qui lui était commandée par l'intérêt même de sa vie. Barrère, que le comité de salut public faisait indifféremment l'organe de toutes ses impudences ou de toutes ses férocités, monta à la tribune, et dit : *Vous aviez décrété* (c'était lui qui avait proposé ce décret) *que la guerre de la Vendée serait terminée le 20 de ce mois...... ; eh bien ! elle l'est absolument.*

Ces paroles furent proclamées, à Paris et dans toute la France, au moment où l'armée catholique et royale d'un côté conservait dans la Vendée ses plus fortes positions, son impénétrable noyau ; et, de l'autre, passait la Loire, se grossissait de plusieurs milliers d'hommes

valeureux et désespérés, inondait plusieurs nouveaux départemens, les mettait en insurrection, et marquait tous ses pas de victoires et de ravages. Voici ce qui s'était passé.

Les chefs de l'armée royale n'avaient pu encore se consoler du terrible échec qu'ils avaient éprouvé sous les murs de Nantes. Ils avaient beaucoup fait pour la gloire, et croyaient n'avoir encore rien fait pour le roi. Isolés de la coalition, ils ne pouvaient, sans un port, recevoir que de faibles secours de l'Angleterre. Après tant de succès, ils n'avaient point encore l'existence d'un parti politique qui pût ébranler et rallier la nation à leur cause. Il ne faut pas croire que l'intrépidité dans les combats fût leur seul mérite. Plusieurs d'entre eux, et particu-

lièrement d'Elbée, Lescure, Beauchamp, Laroche-Jacquelin, Talmont, eurent, par leur caractère et par leur destinée, beaucoup de rapports avec ce Monrose qui vengea si long-temps, en Ecosse, Charles Ier. Souvent ils montrèrent l'intention d'adoucir les horreurs de la guerre civile : rarement ils donnèrent la mort après le combat. Il y eut cependant un fait atroce qui se passa quand ils reprirent Machecoul. Trois ou quatre cents soldats républicains, malades ou blessés, furent égorgés dans cette ville. On ne sait point encore avec certitude quel fut le chef qui conseilla cette horrible représaille. Les Vendéens faisaient contribuer sans un excès de rigueur les villes qu'ils occupaient. Leurs proclamations cachaient une politique

habile sous des formes chevaleresques.

Ils avaient parmi eux des hommes propres aux négociations, mais dont tout l'art ne put persuader au gouvernement anglais de seconder avec assez de zèle, et même avec assez de bonne-foi, de si utiles auxiliaires. Dans leurs beaux jours, leurs faibles ressources en finances furent ménagées avec assez d'ordre. Dans leur détresse, ils eurent recours à une ressource dont le succès, au moins momentané, atteste l'enthousiasme qu'ils inspiraient à leurs partisans. Les paysans, ceux surtout des départemens de l'ouest, avaient alors défiance et horreur des assignats. Les chefs de la Vendée imaginèrent de faire circuler des billets payables au rétablissement du roi sur le trô-

ne, et ces billets furent acceptés. Les prêtres n'étaient pas moins que ces chevaliers le ressort de cette guerre civile. Ils avaient été pour la plupart des pasteurs pauvres et compatissans ; tout les suivit dans leur malheur. Simples, ils parlaient à des hommes plus simples qu'eux. Il y en eut cependant d'assez fourbes (si l'on en croit toutes les relations de ceux qui combattirent dans la Vendée) pour enflammer le courage de ces soldats fanatiques, en leur annonçant que, s'ils étaient tués, ils ressusciteraient au bout de quelques jours. Ces prêtres avaient un chef de leur ordre, qui, par l'habileté de ses moyens et la vigueur de ses résolutions, figurait avec éclat dans le conseil de l'armée.

Tels étaient ces hommes nommés

par la convention chefs de brigands. Ce nom convenait-il mieux aux agriculteurs qui les suivaient, et qui rivalisaient avec eux d'intrépidité ? Bientôt ils furent forcés de recevoir parmi eux une foule de déserteurs que nos armées avaient reçus elles-mêmes comme déserteurs des armées étrangères. Cette dangereuse espèce d'hommes contribua plus que toute autre à perpétuer les horreurs de la Vendée. Il vint un moment où cette guerre ne fut plus qu'une réciprocité de brigandages; et ce fut lorsque les chefs des Vendéens se déterminèrent à passer la Loire.

Ils ne furent point unanimes dans cette résolution audacieuse. L'Angleterre la leur avait inspirée. Maîtres d'un seul port de la Bretagne, ils auraient pu être secourus par une flotte

qui menaçait ces parages. On leur promettait plusieurs légions d'émigrés; et enfin ce qui était l'objet de leurs vœux les plus ardens, un prince français à leur tête. Ils quittèrent (plusieurs le firent avec des pressentimens sinistres) les champs paternels qui les avaient vus si souvent vainqueurs. Charette, ancien officier de marine, qui n'avait encore joué qu'un rôle secondaire, avait blâmé le projet d'invasion de la Bretagne. Il resta dans la Vendée, et reçut le commandement de l'armée sédentaire, qui s'élevait à peine à quinze mille hommes, autant occupés des travaux de la terre que de soins guerriers. Ce fut avec cette troupe, et dans des lieux déjà consumés par l'incendie, que Charette survécut à la défaite de tous les siens, et même

à la défaite de tous les rois ligués contre la république.

Les chefs de la Vendée, avant d'effectuer le passage de la Loire, avaient feint, aux yeux de leurs ennemis, un tel état de détresse, qu'on était loin de leur supposer une idée aussi hardie. Il fallut pourtant soutenir un combat vif et acharné sur les rives du fleuve. Ils le passèrent, se rendirent maîtres d'Ancenis, d'Ingrande et de Verade, saccagèrent ces bourgs, menacèrent encore une fois Nantes, s'aperçurent bientôt de l'inutilité de leurs nouveaux efforts, se répandirent comme un torrent dans la Bretagne, y reçurent des milliers d'auxiliaires, s'emparèrent de villes importantes, telles que Laval, Craon, Château-Gontier; enfoncèrent les prisons où étaient arrêtés leurs par-

tisans, et taillèrent en pièces l'armée du général l'Echelle, qui venait à leur rencontre. Celui-ci, plein de terreur, alla se réfugier dans Brest. Il y mourut au bout de quelques jours. On croit qu'il s'empoisonna. Il avait plus de bravoure que d'expérience, et n'était point accusé d'inhumanité. Tant de succès avaient coûté aux Vendéens la perte de plusieurs de leurs plus braves compagnons. Ils regrettèrent particulièrement Lescure. C'était un jeune homme qui unissait aux sentimens chevaleresques une grande fécondité de ressources.

Malgré la confusion où de telles nouvelles devaient mettre le comité de salut public, il se conduisit comme s'il avait voulu encore accroître l'espoir des Vendéens. Il rendit le com-

mandement de l'armée à ce même Rossignol, aussi fameux par ses défaites que par ses barbaries. Celui-ci vint ardemment s'exposer aux unes et se livrer aux autres. Une ville était-elle menacée, il commençait par en désarmer les habitans, et puis il en sortait avec précipitation. Ainsi furent livrés Guerche, Vitré et Fougères. Aussi impitoyable envers ses propres soldats qu'envers les ennemis, il ordonnait à des corps de deux ou trois mille hommes de se tenir immobiles dans un poste pour y subir tout l'effort de l'armée royale. Ils étaient égorgés avant que le général eût fait un effort pour venir à leur secours. Un seul régiment d'infanterie reçut de lui l'ordre d'aller attaquer le poste d'Ernée, où quinze mille Vendéens étaient retranchés.

Ce régiment y marcha, y fut massacré. *Voilà les Thermopyles*, écrivaient alors Rossignol et son digne collègue Ronsin.

C'est au député Phélippeaux, qui exerça quelque temps l'autorité de commissaire de la convention dans les départemens insurgés, que l'histoire doit les détails, et même les preuves de tant d'inepties suspectes et féroces. Le comité de salut public et la commune de Paris croyaient n'en être qu'au premier pas de leur carrière de crimes. Ils s'étaient formé cette maxime exécrable : On ne peut égorger avec assez d'étendue et d'impunité que dans une guerre civile.

Barrère fut forcé de remonter à la tribune pour parler encore de cette guerre, dont il avait proclamé la fin. Voici en quels termes il annonça

l'invasion d'un vaste pays qui devait pour long-temps être le désespoir de la république : « Les mauvais citoyens peuvent seuls répandre des alarmes sur les débris épars d'une armée vaincue, qui traîne avec elle le désespoir, la contagion, la famine. »

La course impétueuse et triomphante des Vendéens avait pour principal objet de se procurer un port. Ils étaient poursuivis d'une sorte de fatalité à cet égard. Dans leur pays, ils n'avaient pu même s'emparer de la ville des Sables ; ils échouèrent dans leur entreprise à Granville : leurs vues sur ce port avaient été pénétrées. Un commissaire de la convention y était entré avec deux ou trois mille hommes de troupes. Il avait trouvé les habitans disposés à la plus courageuse résistance. Les

Vendéens attaquèrent de faibles murailles avec la plus mauvaise artillerie. La canonnade dura vingt-huit heures. Ils montèrent trois fois à l'assaut, et furent repoussés trois fois. Ils commirent les mêmes fautes, les mêmes méprises; ils éprouvèrent les mêmes pertes qu'à l'attaque de Nantes. Cette armée ne se soutenait plus que par la force du désespoir. Elle fuyait; elle reprenait sa route par les lieux qu'elle avait déjà dévastés, épuisés. Elle essuya un nouvel échec à Pontorson. Peu de jours après, elle se trouvait engagée dans les marais de Dol. Rossignol l'y cernait avec toute son armée; mais la présence d'un tel ennemi était toujours pour les Vendéens un gage de victoire. Ils se dégagèrent de leur position; ils parvinrent à tourner,

à diviser les colonnes républicaines. Celle qui était commandée par Westerman fut coupée et ne reçut plus de secours. Les Vendéens furent maîtres, et furent avides du carnage. Là périt presque tout ce qui restait de la brave et malheureuse garnison de Mayence. Un bataillon de volontaires brestois y fut égorgé.

Cette victoire rendit aux Vendéens tous les partisans qu'ils avaient dans la Bretagne. Mais, s'éloignant à regret des lieux où ils eussent pu attendre la flotte anglaise, ils marchaient à l'aventure. Après différens circuits, ils se trouvèrent rapprochés de leur terre natale. Ils firent une entreprise sur la ville d'Angers, qui déjà une fois avait été en leur puissance. Ils succombèrent, quoique Rossignol défendît cette ville.

Ils n'osèrent, ou ils ne purent se reporter sur la rive gauche de la Loire. Cette armée offrait un tableau déplorable. Plusieurs milliers de femmes, d'enfans, de vieillards, de malades, marchaient à sa suite, étaient entraînés, harassés, expirans à la suite de ces courses rapides. Les combattans sentaient leur cœur brisé à l'aspect de tant d'objets de compassion qu'ils frémissaient d'abandonner. C'était à leurs yeux une conquête d'un grand prix que celle d'une ville qui pouvait leur procurer quelques jours de subsistance. La faim leur faisait quitter des positions inexpugnables ; la faim les faisait entrer dans le pays découvert, où tout était danger pour eux. Ils s'emparèrent de la Flèche ; ils entrèrent dans la ville du Mans. Leurs

chefs les plus éclairés les conjuraient d'en sortir ; ils n'osaient en donner l'ordre. Tous ces malheureux goûtaient avec ravissement un jour de repos. Westerman s'occupa de les surprendre dans le calme momentané auquel ils s'abandonnaient. De tous les généraux républicains, c'était celui que les Vendéens redoutaient le plus. Il avait cependant éprouvé deux défaites, l'une à Châtillon, l'autre à Dol.

Le 22 frimaire an 2 (on commençait à se servir du nouveau calendrier), les Vendéens sont attaqués sur plusieurs points dans la ville du Mans, où ils étaient retranchés. Ils combattent avec furie ; ils sentent que toute retraite leur est fermée. Ils repoussent leurs ennemis, dont l'avant-garde est obligée de se re-

plier sur le corps d'armée. Westerman allait abandonner son entreprise, lorsqu'une colonne assez forte de nouvelles troupes arrive, et demande elle-même à recommencer le combat. Il s'engage auprès du pont, que les Vendéens avaient soutenu par une redoute. La baïonnette devient presque la seule arme entre les combattans. La redoute est emportée ; les Vendéens abandonnent le pont ; ils se défendent dans la ville ; ils font feu dans les rues ; ils font feu des fenêtres et des toits. Les républicains sont arrêtés par des monceaux de cadavres. Bientôt la mort entre dans toutes les maisons. Les êtres désarmés subissent le même sort que ceux dont les armes sont teintes de sang. Il n'y eut jamais ni une plus complète ni une plus hor-

rible victoire. Deux ou trois mille Vendéens parviennent seuls à s'échapper, et tous suivent des routes diverses. Ils ont perdu leurs plus valeureux capitaines. Leurs pères, leurs épouses, leurs enfans ont été égorgés sous leurs yeux.

Des débris de cette armée naquit le fléau le plus affreux, le plus long qui ait désolé la république, *la chouannerie.* Les départemens qui composent l'ancienne Bretagne et la partie la plus considérable de la Normandie en furent infectés. La chouannerie est un genre de guerre où tout se passe en embuscade, où l'ennemi est frappé avant d'avoir pu songer à se défendre, où l'homicide n'est plus dissimulé par aucun genre de gloire; image terrible des combats que se livrent les peuplades sauvages. Ah!

de l'autre côté nous retrouvons plus encore, les mœurs des cannibales; et cette expression est faible, car c'est calomnier l'homme sauvage que de l'imaginer capable d'un tel raffinement d'horreurs, d'une telle jouissance dans les barbaries. Je prie qu'on se souvienne que Paris avait vomi de son sein la plus infâme population pour la porter contre la Vendée. Nos soldats nommaient par dérision cette troupe de lâches *les héros de cinq cents livres*. Ils causaient toutes les défaites; mais ils souillèrent toutes les victoires. Ce furent eux.... Que dirai-je? L'histoire force-t-elle à répéter des détails aussi révoltans? Ce furent eux qui imaginèrent de porter comme des cocardes les oreilles de leurs ennemis égorgés. Ce furent eux qui pro-

fanèrent le corps déjà glacé des femmes.....

Carrier était à Nantes. Billaud-Varennes l'avait choisi entre tous les exterminateurs qui s'offraient à lui. Royalistes, fédéralistes, tout fut la proie de ce monstre. Il fit entrer ses colonnes dans des villages où les Vendéens n'avaient laissé que les êtres faibles et infirmes qui ne pouvaient les suivre. Vieillards, femmes, enfans encore loin de l'adolescence, tout fut arraché, tout périt. Qui ne sait quel supplice il inventa pour eux? Il feignit de les faire transférer d'une prison à une autre; il les faisait lier, il les faisait jeter dans des bateaux à soupape. Enfin, le moyen que Néron imagina pour dérober, s'il le pouvait, son parricide à l'univers, fut employé par Carrier

pour donner plus de publicité à ses innombrables crimes, pour attacher sur eux les regards de l'univers, et pour les distinguer de la foule des massacres que commettaient alors ses odieux émules. Cessons de parler de ce Carrier : différons-le du moins jusqu'au jour de la vengeance.

Beauchamp, d'Elbée, Laroche-Jacquelin, Talmont, n'étaient plus. Ces hommes, et plusieurs de leurs compagnons avaient prouvé qu'un âge de barbarie est fécond en traits d'héroïsme. Ils avaient été suivis par des femmes; plusieurs d'entre elles se distinguèrent par leur intrépidité: toutes appellent l'intérêt par les circonstances de leurs malheurs. Si l'histoire un jour peut long-temps arrêter les regards sur la guerre de la Vendée, elle pourra opposer à

tant d'horribles tableaux qui flétrissent le cœur, des anecdotes touchantes qui rappellent les larmes, et surtout celle de la jeune femme d'un de ces guerriers, qui, après la déroute du Mans, fut abandonnée dans un bois seule avec son enfant, chez qui les symptômes de la petite-vérole commençaient à se déclarer. Elle entra dans une chaumière. Un paysan, touché et effrayé de cette visite, s'enfuit, lui laissa son habitation et quelques jours de subsistances. Peu de jours après, des soldats républicains viennent inopinément dans la chaumière; ils ne peuvent douter que cette femme ne soit une royaliste fugitive. Ils vont l'arrêter : c'en est fait d'elle et de son enfant. Mais tout à coup ils reconnaissent en elle la femme d'un des

chefs les plus vaillans et les plus humains de la Vendée. Ils avaient été ses prisonniers ; il s'était opposé à ce qu'on usât envers eux du droit de représailles, et cette dame elle-même avait imploré pour eux. La reconnaissance l'emporte sur leurs ordres barbares ; ils la protégent, ils la gardent, ils lui font passer des alimens.... Elle vit.

Charette, resté dans la Vendée, y recueillit les fruits de sa prudence. Carrier, par l'excès de ses cruautés, rendit toutes les forces du désespoir à des paysans qui voyaient tout massacrer autour d'eux. Charette perfectionna beaucoup la tactique qui avait été inventée pour ce genre de guerre. Les stratagèmes militaires à l'aide desquels il se maintint, sans forteresse, sans argent, avec une armée

de cultivateurs, dans une portion si petite de la France, et contre de telles forces, mériteraient sans doute d'être étudiés. Peut-être seront-ils un jour recueillis. Mais faut-il désirer d'avoir des instructions nouvelles pour la conduite des guerres civiles! Stofflet, un ancien garde-chasse, partageait la puissance de Charette. Les nobles, par politique ou par reconnaissance, avaient donné le grade de commandant à cet homme intrépide, adroit avec le peuple, mais ignorant, présomptueux. Il semblait que la fortune eût dû lui ouvrir sa carrière d'un autre côté. Un troisième chef de la Vendée, qui a survécu au deux que je viens de nommer, était d'Autichamp, compagnon de Beauchamp, Laroche-Jacquelin, Lescure, et presque seul échappé à leur désastre.

Je n'aurai plus à revenir sur cette horrible guerre qu'à des époques bien différentes de celles que je viens de rappeler. On peint d'un seul trait un tel fléau en disant qu'à la fin de 1794, on calculait que cette guerre civile avait coûté la vie à un plus grand nombre de Français que n'en avait fait périr la guerre de toutes les puissances de l'Europe contre la France.

Je passe maintenant aux troubles du Midi. Mêmes tableaux, rivalité d'horreurs : déjà Lyon, rentré sous la puissance de la convention, était livré aux fureurs d'un monstre voué à la destruction des humains. Le Rhône roulait des milliers de cadavres comme la Loire. Je vais donner un tableau rapide de ces malheurs. Le récit d'un siége si remarquable ne

peut se faire avec tous les détails qu'il exige, tout l'intérêt qu'il appelle, que dans une histoire consacrée à ce seul événement.

Lyon, depuis la révolution, avait vu quelques scènes sanglantes; mais la sagesse de ses principaux citoyens avait promptement calmé les troubles. Les travaux de ses riches manufactures s'étaient ralentis. Les ouvriers avaient été soutenus d'une manière paternelle, et avec de constans sacrifices, par ceux qui les employaient. Une telle bienfaisance avait produit de bons effets. Lyon n'avait presque plus rien à redouter d'une classe d'hommes qui, dans la capitale surtout, répondait toujours à qui voulait l'agiter.

La révolution du 10 août avait déplu à la plupart des Lyonnais; mais

ils s'étaient tus, ils avaient obéi : bientôt ils se rallièrent au parti le plus sage de la convention nationale. Les jacobins s'en alarmèrent. Ils envoyèrent à Lyon une colonie de barbares aventuriers qui formèrent un club. Challier était leur chef. Il se faisait surnommer le Marat de Lyon : il méritait ce titre. On se rappelle qu'aucune ville n'avait obéi à l'atroce circulaire de la commune de Paris après le 2 septembre. Challier était parti de Paris en recevant l'ordre, et en faisant la promesse de souiller la seconde ville de France par les mêmes massacres. Afin de donner un prétexte à l'exécution de ce projet féroce, il parlait sans cesse d'une conspiration formée par les principaux négocians pour livrer Lyon au roi de Sardaigne. Le peuple

de Paris, ajoutait-il, nous a montré comme on punit les conspirateurs et les traîtres. Puis, un poignard à la main, il parcourt la salle, il demande à six cents individus le secret du plus horrible complot. Il le dévoile ; plusieurs clubistes s'offrent à remplacer le bourreau, s'il est épouvanté ou fatigué de tant de meurtres.

La pitié ou le remords parla au cœur de quelques jacobins. Des négocians reçurent l'avis du sort qui les attendait. Le maire en fut informé. On vit ce que peut un magistrat pénétré d'horreur pour le crime. Par ses ordres, à minuit, la générale est battue : au point du jour, les assassins trouvent sous les armes tous ceux qu'ils allaient égorger. Le peuple indigné demande à grands cris le supplice de Challier, de ses compa-

gnons ; les magistrats craignent d'attirer sur leur ville la colère des jacobins de Paris, dont Challier n'est que le mandataire. Ils se bornent à faire fermer le club. Malheur à ceux qui montraient de la sagesse et du courage quand toute la France pliait sous le joug ! La montagne apprend en frémissant que les Lyonnais ont osé résister à un massacre. A peine ose-t-on les défendre devant cette même convention qui parlait encore à cette époque de punir les assassins du 2 septembre. Elle leur envoya deux commissaires, qu'alors elle jugeait impitoyables. C'étaient Bazire et Legendre. Leur entrée à Lyon fut sinistre. Les ordres qu'ils venaient exécuter ajoutaient l'outrage à l'oppression. Challier, avide du sang qu'il n'avait pu verser, est nommé

procureur de la commune de Lyon. Une municipalité se compose de tous ceux qui partagent ses projets homicides. Toute l'autorité, tous les pouvoirs sont confiés au club qui s'est lié par un serment d'extermination. Les Lyonnais furent les premiers frappés d'un fléau qui désola toute la France. On forme dans leurs murs une armée révolutionnaire composée de six mille hommes, destinée à dompter leur indignation à force de terreur. On lève sur eux une taxe de six millions pour payer l'armée qui doit les livrer à un pillage journalier. Qu'un ennemi jaloux de la France fût entré dans Lyon, et qu'il se fût proposé de ravir à la plus importante des villes manufacturières toute sa splendeur et toutes ses ressources, il n'eût pu exiger de Lyon

plus que les jacobins n'en extorquèrent par leurs infâmes rapines, puisque la taxe de six millions dont je viens de parler fut portée jusqu'à trente. Bazire et Legendre prirent enfin pitié des honnêtes, des utiles citoyens qu'ils étaient chargés d'opprimer. Ils commencèrent à se ralentir, à céder à de plus douces impulsions : la montagne les rappela.

Sous leurs successeurs, Lyon éprouva encore de plus cruelles atteintes. Ceux qu'on pillait furent emprisonnés, afin que l'espoir de la liberté leur fît livrer ce qu'ils avaient pu soustraire de richesses, ou que leur refus leur coûtât la vie.

Cependant *la montagne*, toute occupée de l'insurrection qu'elle préparait contre les girondins, avait pris une mesure qui aida aux Lyonnais

à secouer l'oppression. Un décret autorisait les sections des grandes communes à s'assembler et à prendre les mesures qu'elles jugeraient convenables pour la tranquillité publique : un concert s'établit aisément entre des hommes qu'anime une même indignation. Les Lyonnais assemblés ne purent délibérer que sur leurs ennemis domestiques. Challier laissait à dessein un premier cours à leurs ressentimens ; car il n'espérait plus exécuter un massacre, si on ne lui en fournissait le prétexte. Les jacobins avaient pour maxime qu'à l'approche d'un grand mouvement (on était à la veille du 31 mai), il fallait échauffer les séditieux de Paris par la nouvelle de quelques grands excès commis dans les villes du Midi. Challier était choisi comme

le précurseur de tous les crimes qu'ils méditaient. Il fit venir à Lyon de nouvelles troupes, une artillerie redoutable. Deux commissaires de la convention arrivèrent pour le seconder. Ils firent arrêter, dans une seule nuit, cent des principaux citoyens. Le lendemain ils devaient être immolés. Le lendemain, leurs généreux compatriotes jurèrent de les délivrer, et tinrent leur serment.

Lyon offrait, le 29 mai, le spectacle le plus menaçant. Challier et les deux commissaires de la convention siégeaient à la municipalité, et en avaient fait une place d'armes. De leur côté, les sections réunissaient leurs colonnes. Il y eut trois tentatives d'accommodement ; elles ne furent toutes trois que des traits de perfidie de Challier. Un bataillon de

Lyonnais s'approchait de l'Hôtel-de-Ville, mandé par la municipalité, sous des prétextes de conciliation. Le signal du carnage est donné. Challier ordonne une décharge d'artillerie et de mousqueterie. Les malheureux Lyonnais sont obligés d'abandonner les cadavres de leurs amis. Il n'est plus qu'un cri dans toute la ville : *Aux armes!* Les pères et les fils sont animés par leurs épouses et leurs mères. Deux colonnes partent de la place Bellecourt, et vont avec une glorieuse témérité assiéger l'Hôtel-de-Ville, que défendent dix-huit cents hommes et vingt-deux pièces de canon. Les assaillans n'étaient pas deux mille. Un canon éclate dans leurs rangs sans les rompre. Le combat dure deux heures. L'Hôtel-de-Ville est emporté. Les

Lyonnais ont en leur puissance tous ceux qui ont juré leur destruction. Plus de carnage après la victoire. Les soldats défendent leurs prisonniers contre la fureur du peuple. Ils rendent bientôt la liberté aux commissaires de la convention; ils n'y mettent d'autre condition que de leur demander un récit sincère des provocations et des perfidies qui ont engagé le combat. Ceux-ci le promettent. Ils écrivent, le premier juin, une lettre à la convention, dans laquelle ils affirment que le mouvement n'a point été dirigé par des intentions contre-révolutionnaires, mais par un juste ressentiment contre les projets coupables de la municipalité. Le 4 juin, ces mêmes commissaires se rétractent, vouent les Lyonnais à toute la vengeance des

républicains, et demandent qu'on emploie contre eux l'armée qui défend la Savoie d'une prochaine invasion.

Les suites de ce combat, que les Lyonnais soutinrent le 29 mai pour le salut de leur cité, devinrent inutiles et funestes. Paris, deux jours après, marcha servilement sous la conduite d'une commune plus cruelle encore que la municipalité de Lyon.

Quelques jours se passèrent, pendant lesquels les Lyonnais purent espérer de conjurer l'orage qui s'amassait contre eux. Leurs nouveaux magistrats unissaient la fermeté à la modération ; nulle crainte ne put l'emporter chez eux sur le désir d'une juste vengeance. Challier fut jugé, fut condamné par une commission qu'ils

créèrent. C'était le premier exemple d'un scélérat puni pour ses crimes. Ses complices furent épargnés; les Lyonnais se contentèrent de les garder comme des otages. Ils cherchèrent les occasions d'attester leur patriotisme, et concoururent de tous leurs moyens à la défense des frontières. Kellerman, général de l'armée des Alpes, demanda aux Lyonnais quelques pièces d'artillerie, quelques objets d'approvisionnement qui lui étaient nécessaires. Ils étaient menacés d'un siége, et cependant ils furent émus du besoin de nos soldats, de ces soldats dont on allait diriger les armes contre eux. Kellerman, touché d'un tel dévouement, devint pour eux un intercesseur constant, mais jamais écouté. Robert-Lindet, commissaire

de la convention près de l'armée des Alpes, seconda avec zèle la médiation du général. Il y eut un homme qui parut ne plus respirer que pour la ruine des Lyonnais et de leur cité; qui ne répondit jamais à leurs offres de conciliation, aux nouveaux sacrifices qu'ils proposaient, que par ces mots: Rebelles, confessez votre crime, ouvrez vos portes, montrez-vous obéissans, désarmés; méritez, à force de repentir, la clémence de la convention. Il y eut un homme qui rappela des Alpes Kellerman et la plus forte partie de son armée; qui conduisit contre la seconde ville de France une croisade de Français; qui arma contre elle la jalousie des villes voisines, l'ignorance et le fanatisme des campagnes. L'histoire nomme Dubois-de-Crancé. On peut

juger à quel point il fut sourd à tous les actes de soumission, puisque ce fut en vain que les Lyonnais, qui s'étaient d'abord déclarés pour les girondins, annoncèrent peu de temps après leur neutralité dans cette querelle, et même acceptèrent et firent publier avec pompe la nouvelle constitution donnée par la montagne.

Le siége est résolu. Soixante mille hommes entourent Lyon. On en compte quinze mille de troupes exercées ; le reste est formé de rassemblemens de gardes nationales qu'on arrache de tous côtés à leurs foyers, troupe qui a reçu et qui rend la terreur. Cent pièces de canon arrivent aux assiégeans. Elles sont servies par cinq cents canonniers, intrépides soldats, terribles révolu-

tionnaires. On se dispose au bombardement. Les mêmes hommes qui ont dénoncé à l'univers la cruauté des Autrichiens dans l'attaque de Lille ont recours au même moyen, vont l'employer avec plus de persévérance, avec une direction plus savante en horreurs ; ils sont Français, ils attaquent une ville française !

Lyon s'anime à la résistance. Le combat du 29 mai lui a appris ce que peut la valeur. L'enthousiasme guerrier est échauffé par toutes les tendres affections. Malheur au jeune homme qui ne se dévouerait pas à tous les travaux, à tous les dangers! il serait repoussé de sa famille comme de sa cité. Ailleurs les femmes s'exposent à tout pour sauver de l'échafaud les êtres qui leur sont chers ; à Lyon elles s'exposent avec eux sur

la brèche. Après la ruine de leur commerce, après de si énormes taxes qu'ils viennent de payer aux commissaires de la convention, les négocians sont encore riches pour aider à leurs concitoyens. Une caisse militaire est formée. L'insuffisance du numéraire est couverte par des billets des principaux négocians, dont le crédit s'accroît encore par leur générosité. Déjà la prévoyance a fait entrer à Lyon, avec beaucoup de dépenses et de peines, des provisions de vivres, mais trop peu abondantes. Les Lyonnais avaient eu, avant les hostilités, la bonne foi de respecter les vivres qui arrivaient à leurs ennemis.

Il se fit des prodiges de tout genre. Des redoutes furent tracées par un ingénieur nommé Chennelette. L'ef-

ſet prouva le mérite de leur construction. Elles furent élevées avec une promptitude remarquable. Un Lyonnais m'a dit: Vous fûtes témoin de l'enthousiasme et de la gaîté avec lesquels tout le peuple de Paris se livra aux travaux du Champ-de-Mars pour les préparatifs d'une fête vraiment nationale: tels nous étions à Lyon en travaillant à nos redoutes. On ne manqua ni d'artillerie ni de munitions; mais on ne put arriver à faire des canons d'un calibre de plus de douze. La jeunesse s'exerçait perpétuellement, et suffisait, à force de zèle, à la garde des postes nombreux que demandait une si vaste enceinte. Précy était commandant militaire de la ville. Il avait des talens et de la bravoure; il dissimulait peu son attachement à la cause des royalistes.

On cite, parmi les autres chefs des Lyonnais, Virieu, ex-constituant, et un officier nommé Nervô.

Telles étaient les ressources que cette ville s'était subitement créées. Elle avait lieu de compter sur des secours extérieurs. Il en était un qui faisait son plus doux espoir, c'était l'arrivée des Marseillais, qui bravaient les lois de la convention. Nous avons vu quel revers subit et honteux arrêta leur marche et les livra à la vengeance des plus impitoyables vainqueurs. Les autres secours envisagés comme possibles, et regardés par le désespoir comme désirables, ne pouvaient être attendus que des ennemis ligués contre la France. L'occasion la plus favorable se présentait au roi de Sardaigne, de rendre le plus important

service à la coalition ; mais le roi de Sardaigne n'avait ni le génie entreprenant, ni l'habileté de ses ancêtres. Les troupes piémontaises profitèrent un peu du départ de Kellerman, mais ne s'avancèrent que lentement dans la Savoie. On raconte qu'il y eut une négociation commencée entre un envoyé du roi de Sardaigne et les Lyonnais. L'issue, telle qu'on la rapporte, serait vraiment ignominieuse pour le premier. Il promettait un mouvement de ses troupes qui opérerait une diversion ou la levée du siége ; son agent avait assez peu de pudeur pour demander un subside aux Lyonnais dans leur détresse. Ils ne purent ou ne voulurent pas payer un secours si honteusement marchandé. Quoi qu'il en soit de ce fait, que je ne présente

point comme historique, les troupes piémontaises, encore une fois vaincues, s'étaient retirées de la Savoie avant que Lyon se fût rendu.

Un projet dont la conception était un peu téméraire fut proposé aux puissances pour secourir Lyon. C'était à l'armée prussienne, commandée sur le Rhin par le duc de Brunswick, et à l'armée autrichienne, commandée par le général Wurmser, qu'on voulait confier cette entreprise. Elles devaient l'une et l'autre (elles le firent depuis avec succès) chasser les Français des formidables lignes de Weissembourg. Pendant qu'elles eussent suivi le cours de leurs opérations, un corps d'armée commandé par le prince de Condé eût surpris Huningue, eût traversé la Franche-Comté sans y faire de

siéges, et enfin se fût avancé sur Lyon. Mais la funeste expérience de l'année précédente avait rendu circonspect sur ces courses hardies. Ce projet échoua, aussi-bien qu'un autre qui devait faire partir le mouvement auxiliaire d'émigrés rassemblés en Suisse. Le corps helvétique persistait dans sa neutralité.

Les Lyonnais avaient pris des positions militaires imposantes. Leurs postes s'avançaient beaucoup au-delà de l'enceinte de la ville, et de manière à favoriser leurs communications avec Montbrison et Saint-Etienne, d'où ils tiraient des vivres. Ils occupaient le pont d'Oullins, à une lieue de la ville, les hauteurs de Sainte-Foi, celles de la Croix-Rousse, et cependant leur armée active, même dans les commencemens

du siége, ne s'élevait pas à plus de dix mille hommes.

Le premier combat s'engagea sous les mêmes auspices, c'est-à-dire avec la même perfidie que le combat du 29 mai. Un détachement de Lyonnais s'était avancé au-devant de l'armée assiégeante, en portant à la main des branches d'olivier. On leur fit des démonstrations amicales. Attirés dans les rangs ennemis, ils y furent fusillés. Une action meurtrière eut lieu sur le plateau de la Croix-Rousse ; les Lyonnais y furent vainqueurs. La fortune fut encore, dans de nouvelles affaires, favorable à leur courage. Mais les forces de l'armée assiégeante s'accroissaient tous les jours. Ils ne purent l'empêcher de s'approcher d'assez près pour bombarder la ville.

Après avoir combattu tout le jour, la nuit les Lyonnais attendaient le cruel effet des bombes. Le quartier de Saint-Clair fut le premier exposé à l'incendie. Tout veillait, tout s'unissait pour en arrêter les progrès effrayans. Mais un cri d'horreur et de consternation se répandit quand on vit l'Arsenal embrasé. Plus de cent maisons voisines furent consumées. Des magasins de munitions et de fourrages devinrent la proie des flammes. Ce désastre était évidemment, non l'effet des bombes, mais le crime de quelques lâches incendiaires : une population aussi considérable que celle de Lyon ne pouvait être entièrement affranchie d'hommes voués au parti de la montagne ; les Lyonnais auraient vainement entrepris de les enchaî-

ner tous. Pendant le bombardement, les traîtres donnèrent aux assiégeans des signaux pour indiquer les lieux où il leur importait de diriger les bombes. Je frémis du nouveau genre de crime que j'ai à rapporter. Un homme, qui s'appelait représentant du peuple français, fit pleuvoir des bombes sur l'Hôtel-Dieu, celui peut-être des hôpitaux de France où les secours donnés à l'humanité souffrante étaient distribués avec le plus d'ordre et d'intelligence. Les malheureux étaient entrés en foule dans cet asile. On y traitait avec les mêmes soins les blessés de la ville et ceux des assiégeans qu'on avait faits prisonniers. Touchante et sublime leçon, que donnaient les Lyonnais aux commissaires de la convention, qui ne manquaient ja-

mais de faire fusiller les rebelles tombés en leur pouvoir. Les Lyonnais, quoiqu'ils eussent tant de fois éprouvé la férocité de leur ennemi, ne purent croire qu'il eût prémédité l'incendie d'un hôpital. Ils élevèrent un drapeau noir au-dessus de l'Hôtel-Dieu ; c'était comme s'ils eussent dit : Le hasard vous rend coupables d'un crime qui ne peut être dans votre pensée ; n'achevez pas ; dirigez ailleurs vos bombes, la mort entre sans vous dans ce lieu que le malheur rend sacré. Mais les bombes sont lancées avec plus de fureur ; le drapeau noir est la direction qu'on leur fait suivre. Il remplace tous les signaux donnés auparavant par les traîtres pour l'exécution de ce sacrilége.

Les assiégés commencèrent à sen-

tir les horreurs de la famine dès qu'on leur eut enlevé la petite ville de la rive du Gier, qui leur servait à faire venir des blés de la plaine du Forez. La plupart des moulins avaient été détruits par le bombardement. Les femmes proposèrent alors que le pain de froment ou de seigle fût réservé aux combattans : elles, les enfans, les vieillards, reçurent une portion d'une demi-livre de pain d'avoine par jour. Bientôt tous les différens genres de comestibles furent épuisés.

Dans cette extrémité, les assiégés cherchèrent à faire sortir plusieurs personnes inutiles à la défense de la ville. Un collègue de Dubois-Crancé fit un acte d'inhumanité que rien n'excuse. On vit entrer dans le camp des assiégeans sa sœur, habitante de

Lyon; elle arrivait avec sa famille, exténuée de faim. Qu'elle retourne, s'écria le commissaire de la convention; qu'elle aille demander du pain aux rebelles.

Dubois-Crancé et son collègue furent rappelés à Paris, accusés (qui le croirait?) de traiter les Lyonnais avec trop de douceur. Ils furent remplacés par trois hommes qui portaient avec eux tous les crimes, Collot-d'Herbois, Couthon et Maignet. Ceux-ci déployèrent tant de terreur dans tous les départemens voisins, qu'ils accrurent l'armée des assiégeans d'une masse innombrable. Il n'arriva plus rien que de funeste aux Lyonnais. Emportés par trop d'ardeur dans leurs sorties, ils restaient souvent enveloppés par la multitude de leurs ennemis. Une

attaque générale tentée contre eux eut un succès complet sur presque tous les points ; ils furent obligés de se retirer de leurs trois meilleures positions, le pont d'Oullins, les hauteurs de Sainte-Foi, et celles de la Croix-Rousse. Précy tentait encore quelques coups de désespoir, mais il ne pouvait rappeler la fortune. Tous les hommes armés conçurent alors un projet dont ils espéraient encore le salut de leurs concitoyens, c'était celui de sortir de la ville. Les vainqueurs exerceraient-ils leur vengeance sur des êtres qui ne pouvaient plus leur inspirer nul effroi ? Le blocus d'une aussi grande ville que Lyon laissait quelques points dégarnis favorables à cette sortie. Précy devait l'effectuer en deux colonnes par la porte de Vaise.

Il voulait côtoyer quelque temps la Saône, la passer à Riotier, et s'avancer, par le département de l'Ain, vers la frontière de la Suisse. Des traîtres avertirent de ce projet les commissaires de la convention. Les derniers et faibles restes de l'armée lyonnaise ne rencontrèrent d'abord que peu d'obstacles au moment de la sortie; mais bientôt de nombreux corps de cavalerie se mettent à leur poursuite. Leur retraite n'est bientôt plus qu'une fuite désordonnée. Ils se dispersent, ils se jettent dans les bois les plus sombres. Vain asile! les fugitifs entendent de tous côtés des tocsins qui se répondent, et qui sonnent pour eux l'heure de la mort. De barbares paysans, armés de fourches, ceignent les issues de la forêt, attendent, égorgent ces malheu-

reux, qui tombent à leurs pieds, vaincus par la fatigue et par le désespoir. Une des deux colonnes, commandée par l'ex-constituant Virieu, fut entièrement détruite. De celle que commandait Précy, il n'échappa que cinquante ou soixante individus, qui arrivèrent en Suisse avec leur général.

Le 9 octobre, tandis qu'on massacrait les Lyonnais fugitifs, Lyon ouvrait ses portes aux commissaires de la convention. J'ai pu décrire ou rappeler les horreurs du siége et du bombardement de Lyon, mais jamais je ne pourrai peindre toutes les atrocités qui suivirent la victoire. Non, non, sans doute, les souvenirs historiques que je viens de réveiller ne composent point une histoire. Je ne sais point faire connaître l'instinct

de la scélératesse dans toute sa profondeur ; je ne puis suivre un Collot-d'Herbois dans toutes ses inventions, dans toutes ses jouissances de supplices : quand de tels tableaux viennent s'offrir à moi, l'horreur dont je suis saisi arrête mes expressions ou les rend vagues. Le crime n'est qu'indiqué, la victime n'est qu'entrevue ; je m'irrite de ma faiblesse, et je crains d'avoir affaibli dans les âmes un sentiment préservateur des sociétés, l'indignation. Ce n'est pas cependant que je me représente l'histoire comme devant être le procès-verbal horriblement et froidement exact de tant d'assassinats, de tant de massacres ; mais puisqu'elle est une sévère, une terrible étude du cœur humain, elle ne doit pas plus dissimuler la perversité que la gé-

nérosité dont il est capable. Son exactitude à peindre les grandes calamités doit servir au moins à tenir les peuples dans l'effroi des révolutions.

Sur les ruines de cette infâme cité (ainsi parla Barrère au nom du comité de salut public, en annonçant à la convention que Lyon était soumis), *il sera élevé un monument qui fera l'honneur de la convention, et qui portera pour inscription ce mot qui dit tout :* LYON FIT LA GUERRE A LA LIBERTÉ, LYON N'EST PLUS.

Le nom de Lyon fut supprimé par un décret. On l'appela *Commune-Affranchie.* Une commission de cinq membres y fut établie pour juger militairement les contre-révolutionnaires; on forma un comité de séquestre pour s'emparer des biens

de tous les propriétaires et commerçans, et un comité de démolition pour faire abattre leurs maisons. Voici de quelle manière Couthon faisait procéder à cette démolition. On le portait dans la place de Bellecourt, si célèbre en Europe par la beauté et la somptuosité de ses bâtimens. L'odieux paralytique parcourait successivement toutes les maisons, les frappait d'un petit marteau d'argent, et prononçait ces paroles, dont à peine on peut concevoir la démence : *Maison rebelle, je te frappe au nom de la loi.* Aussitôt accouraient des ouvriers de destruction. Ces démolitions coûtèrent des sommes plus considérables qu'il n'en eût fallu pour ériger un monument utile à toute la France.

Bientôt des torrens de sang sont versés sur cet horrible amas de décombres. Collot-d'Herbois était animé à la perte des Lyonnais par une haine personnelle. Comparez la cause de son ressentiment à sa vengeance. Il avait paru dix ans auparavant dans cette ville, et il y avait subi les humiliations qui sont le partage d'un comédien méprisé tout à la fois pour les défauts de sa manière théâtrale, pour sa présomption et pour l'infamie de ses mœurs. La révolution permettait alors à l'un des dominateurs de la convention et de la France de laver dans le sang les vieilles injures du comédien de province. Il appelle à Lyon une colonie toute entière de brigands, d'assassins, et à leur tête un détachement de l'armée révolutionnaire de Paris.

Il fait des prisons de tous les lieux qui peuvent répandre une vaste infection; il y entasse par milliers des victimes de tout âge. Prêt à commencer ses massacres, il ordonne une fête, c'est l'apothéose de Challier. Il y paraît comme le sacrificateur de ce monstre divinisé. Le tigre pleure : *Chaque goutte du sang de Challier*, dit-il, *retombe sur mon cœur*. « Glo-« rieux martyr de la liberté (ajoute « un autre comédien, d'Orfeuille, « compagnon de Collot-d'Herbois), « c'est du sang que nous devons à « tes mânes; l'autel que nous t'éle-« vons va bientôt recevoir des liba-« tions de sang ». Des licteurs sont répandus sur toute la place pour arrêter ceux qui n'ont pas répondu par des larmes feintes aux larmes féroces de Collot-d'Herbois. Une

guillotine ambulante suivait cette marche de cannibales.

La commission temporaire siégeait, jugeait, égorgeait jour et nuit. Nous expirons de fatigue, disaient cinq juges et le bourreau à Collot-d'Herbois. « Républicains, « leur répondait-il, l'excès de vos « travaux n'est pas à comparer à mes « veilles. Brûlez du même feu que « moi pour la patrie, et vous re- « couvrerez de nouvelles forces ». Tout ce qui restait (pourrais-je dire de libre?) à Lyon était forcé d'assister aux exécutions. Une troupe était payée pour élancer vers le ciel mille cris de *vive la république!* Quand la victime était frappée, ceux qui restaient muets ou qui gémissaient étaient condamnés, les uns à mourir, et les autres, liés à

l'échafaud, à recevoir le sang....

Collot-d'Herbois s'indigna de ne pouvoir arracher ni plaintes ni soupirs à ce reste de héros qu'il égorgeait : assis sur le char de mort, ils s'embrassaient, autant que leurs liens pouvaient le permettre; ils répétaient d'une voix forte et touchante un refrain qui les avait souvent transportés du plus noble enthousiasme durant les jours du siége: *Mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.* On vit souvent les femmes des condamnés attendre l'heure où leurs époux seraient traînés à l'échafaud, se précipiter vers eux, s'asseoir sur le même char, les couvrir de leurs baisers, de leurs pleurs, et partager leur mort. Il y eut de jeunes filles qui, pour sauver leurs pères, con-

sentirent à un sacrifice plus affreux que celui de la vie, et qui furent appelées, par les mêmes monstres dont elles avaient pu supporter les embrassemens, à venir voir expirer leurs pères : trait de férocité qui se trouve dans l'histoire de plusieurs proscriptions. Mais voici des horreurs qu'aucune proscription n'avait encore montrées.

« Je m'indigne, dit Collot-d'Her-
« bois à ses satellites, de ce que la
« vengeance de la patrie soit ainsi
« morne et silencieuse. C'est à coups
« de foudre qu'elle doit frapper ses
« ennemis ».

La place des *Brotteaux* est disposée pour un nouveau genre de supplice. Soixante-neuf individus de tout sexe et de tout âge y sont conduits, attachés deux à deux. Collot-

d'Herbois donne le signal. Il part une décharge de canons à mitraille : peu de victimes ont obtenu la mort. Les autres, déchirés, mutilés, poussent les plus lamentables cris. Des coups de fusils sont tirés sans interruption. Un grand nombre de ces malheureux ont reçu de nouvelles blessures, mais pas encore la mort. Ils l'appellent de tout ce qu'il leur reste de forces : *Achevez-nous ! ah ! par pitié, achevez-nous !* Des soldats, des soldats français ! ah Dieu ! s'élancent le sabre ou la baïonnette à la main, et, suivant que plus ou moins de pitié les inspire, ils donnent une mort plus ou moins sûre ! Enfin il ne reste plus que des cadavres. Les cadavres sont encore l'objet de cette insatiable barbarie : ils ne

seront point inhumés. On les jette dans le Rhône.

Et le lendemain Collot-d'Herbois recommence. Il accroît et le nombre des condamnés et même la durée de cette épouvantable agonie. Ils étaient cent neuf. Un d'eux s'était échappé. Quand le carnage a fini, l'on compte cent dix cadavres. On avait attaché, par méprise, deux commissionnaires de la prison avec les prisonniers. Leurs plaintes, leurs cris n'avaient pas été entendus. Collot-d'Herbois, présent à ce spectacle, aperçut un soldat qui, vaincu par l'horreur, ne pouvait, n'osait tirer. Il lui arrache son arme. *Voilà*, dit-il, *comment tire un républicain*. Le sang se glace à cet affreux récit.... Eh! que serait-ce donc si nous entendions maintenant le monstre vanter au comité de sa-

lut public ses plaisirs infernaux, insulter à ceux des bourreaux ses collègues qui n'ont eu encore recours qu'à un supplice monotone et sans effet? Ce fut Barère qui annonça à la convention le triomphe de la mort. *Les cadavres des Lyonnais rebelles*, ajouta-t-il, *iront*, *portés par le Rhône, apprendre aux perfides Toulonnais le sort qui les attend.* Le fleuve en rejeta un grand nombre sur ses bords. La crainte de la contagion força enfin Collot-d'Herbois à leur donner une sépulture.

Après cinq mois, les victimes manquèrent enfin à Collot-d'Herbois. Près de six mille personnes avaient péri. On comptait sur les fatales listes les citoyens les plus utiles, les plus recommandables, et parmi ceux-ci, l'architecte Morand,

qui avait construit le pont Saint-Clair. Il avait long-temps et avec succès défendu son ouvrage contre une entreprise de Dubois-de-Crancé, qui avait voulu le faire sauter à l'aide d'une machine nommée *infernale*. Un particulier fut condamné à mort pour avoir dit qu'il donnerait cinq cent mille francs pour faire rebâtir l'Hôtel-Dieu, que Dubois-de-Crancé avait fait bombarder. L'évêque constitutionnel de Lyon (Lamourette) fut décapité à Paris. Nous avons eu occasion de parler de lui dans l'histoire de l'assemblée législative. L'abbé Rozier, savant modeste et vertueux, qui avait voué sa vie au perfectionnement de l'agriculture, fut tué durant le siége par l'éclat d'une bombe. Un de nos littérateurs les plus distingués, Fontanes, put sor-

tir de Lyon après le siége : il dut son salut, celui de sa femme, de son enfant, à des traits de présence d'esprit qui ont été malheureusement trop rares chez des milliers de proscrits, dont la terreur suspendait toutes les facultés.

L'armée qui avait soumis Lyon fut bientôt employée à aller reconquérir Toulon sur les Anglais, les Espagnols et les Napolitains. Voici l'une des époques les plus brillantes de la gloire militaire des Français ; mais n'espérons pas y trouver encore une diversion à ces tableaux d'horreurs qui de tous côtés viennent frapper nos regards. Le fruit de ces triomphes sera un jour l'indépendance de la patrie : mais dans ces momens affreux où nos souvenirs nous ont reportés, la bravoure, l'héroïsme des chefs et

des soldats, font les succès, assurent les conquêtes; mais c'est le crime qui en jouit.

Les troupes des puissances alliées formaient à Toulon une armée de quinze mille hommes, qui pouvait menacer l'ancienne Provence d'excursions dangereuses, et se faire de nouveaux partisans de tant d'hommes animés à la vengeance. Toulon avait été l'objet des soins constans et de la vigilance de Louis XIV et de ses successeurs. Les Anglais, qui en étaient maîtres depuis quatre mois, avaient, par de grands travaux et de grandes dépenses, réparé et étendu les fortifications de cette place. Ils avaient établi des redoutes sur les montagnes qui dominent quelques-uns des forts. Cependant il régnait peu d'intelligence parmi les alliés;

l'orgueil des Espagnols et celui des Anglais élevaient à chaque instant de nouvelles disputes, qu'animait encore la rivalité d'intérêts entre les deux nations. Les Espagnols et les Anglais avaient un commun mépris pour six mille Napolitains, bien équipés, mais soldats indolens. Nos troupes avaient à leur tête un homme qui joignait à l'intrépidité le coup-d'œil militaire le plus prompt et le plus sûr : c'était Dugommier. Aimé des soldats, il savait leur communiquer l'ardeur qui supplée à l'expérience ; il les soumettait à la discipline. Le commandement de l'artillerie était confié à un jeune homme de vingt-trois ans, Bonaparte.

On avait vaincu tous les obstacles des lieux et de la saison pour amener la plus redoutable artillerie à l'armée

qui allait faire le siége de Toulon. Elle s'avança. Les alliés surent mal conserver l'avantage des défilés où ils pouvaient attendre les Français. Le 26 novembre, une action s'engagea. Le général O-Harra fut enveloppé à la suite d'une sortie qu'il avait tentée. Dugommier l'avait laissé pénétrer assez avant, et semblait soutenir ses efforts avec désordre. Il n'échappa qu'une faible partie du détachement qu'il commandait ; tout le reste fut tué ou fait prisonnier.

On ne laissa plus de relâche aux assiégés. Ils se demandaient avec étonnement de quelle espèce étaient leurs ennemis ; ils ne leur voyaient point développer les moyens ordinaires d'un siége, point de tranchée ouverte. Leur artillerie faisait le feu

le plus formidable; leur infanterie s'avançait presque toujours la baïonnette à la main. Ce fut ainsi qu'ils s'emparèrent des principales redoutes. Bientôt leurs batteries furent disposées de manière à menacer la ville d'un embrasement. Quatre jours et quatre nuits ne furent qu'un combat perpétuel, qu'une victoire pour les Français. Les assiégés abandonnèrent avec précipitation deux forts qu'ils avaient cru pouvoir défendre long-temps, ceux de la Malque et de Malbosquet. Oh! quelle terreur vint glacer les habitans de Toulon, alors que les Anglais, vaincus, désespérés, se disposèrent à en sortir! Tout courait, s'élançait avec eux sur le port; et là, des gardes repoussaient des troupes d'hommes, de femmes éplorées. Les Anglais fai-

saient à la hâte, et comme au hasard, le choix de ceux qu'ils pouvaient emmener sur leurs vaisseaux. Les massacres de Lyon s'offraient à la pensée des Toulonnais abandonnés : ceux mêmes qui avaient obtenu l'assurance de leur salut gémissaient de fuir avec leurs familles incomplètes. Il semblait que, dans une telle scène, la pitié pût suffire à occuper les pensées des Anglais ; mais ils voulurent laisser des traces de leur entrée dans cette belle rade. Vingt-sept vaisseaux y étaient encore ; ils ne purent en emmener que trois ; ils en brûlèrent neuf. La précipitation de leur fuite fut telle, qu'ils se virent obligés d'en couler quinze. Ils mirent le feu à la corderie.

Le 21 décembre, les troupes républicaines entrèrent dans Toulon...

Faut-il déjà revenir aux horribles tableaux des supplices de Lyon! Fréron et Barras, commissaires de la convention, avaient montré de l'intelligence et de la bravoure pendant le siége de Toulon. Ils furent cruels, atroces dans la vengeance : *Nous fûmes*, ont-ils dit depuis, *bien moins cruels, bien moins atroces que le comité de salut public ne nous ordonnait de l'être.* Les canons chargés à mitraille, les fusillades, déchirèrent, exterminèrent plus de quatre cents Toulonnais. On raconte qu'après les décharges, une voix criait : *Que ceux qui ne sont pas tués se lèvent.* Un vieillard, atteint d'une blessure qui n'était pas mortelle, était resté immobile sur le champ du carnage : la nuit était venue, les bourreaux s'étaient retirés;

on entendait dans le lointain leurs cris de joie, leurs chants d'ivresse. Le vieillard se soulève. Des hommes qui viennent enlever les dépouilles des morts passent auprès de lui, il leur échappe; il marche à travers les cadavres. Il entend des gémissemens; il s'approche : c'est une victime, échappée comme lui à la mort. Que devient-il, quand il entend sa voix.... C'est son fils. Revenus de leur saisissement, ils s'appuient l'un sur l'autre. Ils parviennent à gagner une maison de campagne, où on leur donne l'hospitalité. Ils ont le bonheur de ne plus retomber dans les mains de leurs bourreaux. (Ce fait est attesté par le député Isnard, l'un des proscrits du 31 mai.)

On eut recours à l'explosion des mines pour démolir Toulon.

On ne peut décrire tout ce que la prise de cette ville excita d'enthousiasme dans nos armées. Elles étaient déjà dans une situation bien différente de celle où nous les avons vues au mois de septembre 1793. Deux victoires signalées qu'elles avaient remportées, l'une sous les murs de Dunkerque, l'autre près de Maubeuge, compensaient quelques nouveaux revers, et même une déroute totale, dont les suites avaient exposé Strasbourg et toute l'Alsace. Les membres les plus coupables du comité de salut public ont dit : « Ces « premières victoires, et toutes celles « qui ont signalé l'immortelle cam- « pagne de 1794, sont à nous ; elles « sont l'effet de ces mesures qu'on « nous reproche comme des crimes. « C'est avec ces succès que nous

« rendons compte de tout le sang
« que nous avons versé. »

S'il était possible que l'histoire offrît des preuves d'une telle assertion, l'histoire ne serait plus que la leçon et l'apologie des tyrans; nous n'oserions jamais rappeler la mémoire de ces maux passés, ni en gémir, de crainte que quelque politique atroce ne nous écoutât et ne dit : C'est ainsi que, dans les grandes crises des états, on sauve leur indépendance.

Si un récit rapide de tant de grands événemens nous eût permis les digressions, nous nous fussions arrêtés souvent, pour montrer combien le ciel a fait suivre constamment l'accroissement de nos dangers extérieurs de l'accroissement des excès et des fureurs auxquelles les factions

se livraient parmi nous. La ligue des rois n'était encore qu'un projet, le traité de Pilnitz n'était encore qu'une vaine menace, quand l'assemblée constituante dominait; et cependant cette assemblée avait fait beaucoup de fautes et toléré beaucoup de désordres. Les girondins, ivres du délire d'une révolution nouvelle, voulurent la guerre, et obtinrent l'un et l'autre fléau. L'anarchie qui précéda la chûte du trône fut telle, que les rois et les émigrés purent se flatter de réaliser leurs plus chimériques espérances, et l'on vit la maison de Brandebourg unie à la maison d'Autriche. L'invasion du roi de Prusse échoua. Le doit-on à la journée du 10 août? Mais l'effet immédiat de cette journée fut d'abord de favoriser une entreprise aussi témé-

raire, en répandant le tumulte et la discorde dans nos armées et le mécontentement dans les villes. Le doit-on à la journée du 2 septembre? Je ne veux répondre que par un seul fait à une si odieuse question. Quinze mille Français fuient pendant dix lieues, parce qu'ils avaient aperçu cinquante hussards prussiens. C'étaient des milices levées à Paris pendant les massacres. Vingt-deux mille Français commandés par Kellerman arrêtent, à l'affaire de Valmi, soixante-dix mille ennemis; c'étaient de vieilles troupes qui avaient manifesté la plus grande horreur de tous les crimes. Dumouriez, Custine, Montesquiou, font d'importantes conquêtes. Est-il nécessaire d'en rapporter la cause aux désordres affreux qui, à cette époque, déchiraient et

ensanglantaient la France? Ne la trouve-t-on pas plus naturellement dans la position désespérée où le roi de Prusse s'était mis lui et ses alliés, par trop d'audace à entreprendre, par trop de timidité à poursuivre un projet inouï dans les fastes militaires? Ne la trouve-t-on pas dans la lenteur et l'embarras des préparatifs de l'Autriche, du corps germanique et du roi de Sardaigne?

Quel événement a ranimé la ligue après de telles défaites, l'a fortifiée de trois puissances telles que l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande? Le supplice du roi.

Qui a porté Dumouriez à une désertion qui pouvait livrer nos armées et ouvrir nos frontières? Le motif en est évident. S'il était indigné de l'état du passé, et plus

encore alarmé sur l'avenir, à qui cette indignation et ces alarmes n'étaient-elles pas communes en France ?

Qui a causé la guerre de la Vendée? Une barbare intolérance. Qui l'a perpétuée ? Une atroce combinaison.

La révolte des Lyonnais, à quoi faut-il l'imputer? A la plus outrageante, à la plus implacable oppression.

Oublions, s'il est possible, tous les crimes qui étaient renfermés dans un seul événement (la journée du 31 mai). Ne voyons que les désastres intérieurs, les défaites qui, pendant trois mois, la suivirent, et nous serons convaincus que, jusque-là du moins, la France ne dut rien aux bourreaux de tant de milliers de Français.

Mais ici le tableau change ; et, dans l'ordre chronologique des faits, on voit un rapprochement monstrueux ; on lit à chaque page : *Tel jour, on massacra à Lyon, à Toulon, à Nantes, à Paris ; le même jour, une grande et glorieuse victoire fut remportée aux frontières.* L'honneur et la morale demandent, la réflexion permet de séparer ce que l'ordre des temps semble confondre. Si cependant la plus horrible tyrannie eut quelque part au mouvement qui sauva notre indépendance, ne dissimulons point cette part, mais sachons l'apprécier.

Des cinq tyrans qui, maîtres du comité de salut public, l'étaient de la convention et de toute la France, Robespierre, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Saint-Just et Cou-

thon, aucun n'avait des connaissances militaires ni des vues politiques. Leur extrême ignorance les sauva de toutes les fautes de la présomption. Les plus défians des hommes firent deux parts du pouvoir; ils gardèrent pour eux l'oppression et les massacres; ils confièrent toute la partie militaire de la dictature à Carnot. Mais ils lui firent acheter cruellement le bonheur et la gloire de sauver sa patrie de l'invasion étrangère. Ils le nommèrent leur collègue. Ils voulurent le seconder autant qu'il était en eux. Ils mirent à sa disposition, avec prodigalité, plus de moyens qu'il n'en demandait, et ne l'embarrassèrent que de leur profusion. L'assemblée constituante avait rendu la France toute militaire. Chacun, dans un premier

enthousiasme, avait voulu porter les armes et l'habit du soldat. Le comité de salut public avertit que l'engagement contracté par la vanité était sérieux. Un décret fut rendu, qui faisait partir pour les frontières un million de jeunes Français. C'étaient ceux de la première réquisition, depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq. Ce décret causa des murmures, et pas un seul mouvement.

Qui le croirait ? l'horrible loi des suspects facilita l'exécution de ce grand mouvement. Le jeune homme qui avait lui-même rempli dans la maison paternelle les devoirs de la piété filiale partit, entraîné par ce sentiment : Je sauverai mon père, disait-il. Il combattait, il mourait; et souvent son père mourait aussi, mais sur l'échafaud. Le jeune homme

qui déjà avait médité sur les maux de sa patrie, et qu'une impuissante indignation dévorait, ne pouvait avec trop d'empressement quitter l'intérieur de sa patrie devenu un champ de carnage, pour la frontière, champ d'honneur. Celui qui ne comprenait pas encore combien cette tyrannie était et serait atroce, obéissait à la loi de la nécessité, en s'animant d'un enthousiasme patriotique ; d'ailleurs on leur faisait de trompeuses promesses, le retour devait être prompt, la victoire facile. On avait permis aux nouveaux soldats de choisir parmi eux leurs chefs. Ainsi l'ambition des uns contenait la résistance ou faisait honte à la faiblesse des autres. Arrivés à l'armée, on les dépouilla des grades dont on les avait laissé jouir. On

leur apprit que c'était à leur bravoure seule à les conquérir. Les bataillons de réquisition entrèrent tous dans des corps anciens.

Ce fut encore le comité de salut public qui se chargea de pourvoir aux besoins de cette multitude d'hommes armés. Cet objet ne fut que bien imparfaitement rempli. Les privations du soldat français lui firent une loi de la sobriété, de la patience, de la discipline; quand elles l'avaient irrité, l'ennemi seul en ressentait les terribles effets. Ces souffrances journalières, cette lutte perpétuelle avec la faim et les rigueurs du temps éteignirent dans le soldat l'ardeur de discussion qu'il avait montrée d'abord, et détournèrent son attention de l'état déplorable où se trouvait alors la patrie. Cependant le gou-

vernement révolutionnaire usait de tous les moyens pour alimenter les armées. Trois fléaux étaient à ses ordres : les réquisitions, le *maximum* et l'instrument de mort par qui s'exécutaient toutes les violences faites à la propriété. Il n'y eut plus une des superfluités du riche qui ne fût extorquée au nom du soldat qui manquait toujours du nécessaire. Les campagnes furent ravagées par des exactions qui enlevaient à l'agriculture toutes ses ressources. Le fermier souffrait et se taisait ; il se vengeait sur le propriétaire. A cette époque, on craignait d'avoir de l'or, et on n'osait l'enfouir : dans tout confident on croyait voir un délateur. La peur produisit le plus étrange phénomène. Les assignats qui venaient de perdre quatre-vingt pour

cent de leur valeur, et dont les fréquentes émissions ne se faisaient plus que par des milliards, les assignats furent pendant quelques mois, et dans une grande partie de la France, au pair avec l'argent, et quelquefois préférés. Que de sang versé pour arriver à un tel résultat! Et qui osera calculer ce qu'il en eût fallu verser encore pour le soutenir quelque temps?

Le comité de salut public envoyait des commissaires de la convention auprès de toutes les armées. Ces derniers concertaient leurs opérations avec les proconsuls de l'intérieur. On retrouverait parmi eux beaucoup de noms justement abhorrés, et d'autres qui sont éloignés d'avoir mérité les mêmes reproches. On ne peut disconvenir que la plupart de ces hom-

mes ne se soient rendus redoutables aux ennemis extérieurs. Mais ils l'étaient surtout aux généraux français. Ils avaient le pouvoir de les destituer, de les envoyer à la mort, de les remplacer provisoirement. Ils en usèrent chacun suivant différentes impulsions. Ils punirent quelques traîtres ; ils firent monter à l'échafaud des guerriers couverts de gloire. Ils sûrent démêler le génie et les vertus militaires dans des héros qui ne les flattaient pas et qui les bravaient quelquefois. Tel fut l'art de Carnot, qu'il parvint à se soumettre tant de surveillans, et qu'il ne paraît pas qu'ils aient beaucoup traversé ses vastes plans de campagne. Souvent ils prirent part à l'action, et montrèrent de la bravoure ; d'autres fois ils s'enfermèrent dans des villes assié-

gées, les sauvèrent ou retardèrent leur reddition. Ceux des membres de la convention qui furent ainsi appelés aux armées rapportèrent de là des formes militaires; et devinrent les hommes d'action que cette assemblée mit en avant dans ses dangers.

Une révolution se formait dans l'art militaire. La tactique allemande employait les soldats comme des machines; la nouvelle tactique des Français les employait comme des hommes. Cette dernière eut ses progrès. Des généraux remplis d'enthousiasme et doués du génie militaire n'eurent besoin que de méditer sur toutes les causes qui avaient concouru à leurs premières victoires, pour en remporter de plus glorieuses avec de moindres armées, avec de

moindres sacrifices, et pour se rendre redoutables jusque dans leurs revers. Des milices indisciplinées, mais enflammées de jeunesse et de gloire, et de qui d'abord le courage emporté dédaignait l'art, devinrent par degrés la meilleure infanterie de l'Europe. La cavalerie des Autrichiens, en conservant presque jusqu'à la fin de la guerre sa supériorité, fut pour eux, dans mille occasions, un stérile avantage. Déjà ils s'étaient aperçus avec humiliation combien leur artillerie était au-dessous de la nôtre. Ils parvinrent, mais ce ne fut que tard, à une rivalité un peu plus heureuse à cet égard.

Les corps du génie et de l'artillerie offraient une multitude d'hommes instruits propres à guider l'inexpérience de nos nouvelles armées.

Carnot, qui avait appartenu au premier de ces deux corps, les protégea, et ils contribuèrent à sauver la France. Il y eut une commission attachée au comité de salut public, ou pour mieux dire à Carnot, qui combina avec lui ces plans de campagne vastes et audacieux, qui surpassent de beaucoup les combinaisons les plus renommées de Louvois. Elle était composée d'hommes dont les noms ou les vertus appelaient la proscription, tels que d'Arçon, Marescot, Dupont, Montalembert. Malgré d'éminens services, la tyrannie ne les prit point pour ses victimes.

Je passe à des événemens militaires qui se trouvent liés avec l'époque que je retrace. Je ne ferai que les indiquer avec rapidité.

Après la prise de Valenciennes, il n'y eut plus une seule des puissances liguées qui se ressouvint encore du motif pour lequel la ligue avait été conçue. La France ne fut plus à leurs yeux qu'une nouvelle Pologne. La politique arrêta l'audace, l'égoïsme égara la politique. L'empereur déclara Valenciennes sa propre conquête. L'Angleterre, plus adroite, semblait avoir réservé Toulon à Louis XVII. Le prince de Saxe-Cobourg fit les démonstrations d'une invasion hardie à laquelle on ne pouvait plus reprocher la témérité de celle du roi de Prusse, puisqu'elle offrait un point d'appui plus assuré et moins de distance à franchir. Déjà il avait fait lever aux Français le camp de César. Cambrai ne demandait plus qu'un faible effort, la ligne des places

fortes était passée. La nombreuse cavalerie allemande allait inonder des plaines fertiles. Paris eût connu son approche par celle de la disette. Mais l'Autriche oublia Paris et la France ; elle s'occupa de la place du Quesnoy et de Maubeuge ; l'Angleterre s'occupa de Dunkerque. Un ordre insensé sortit du cabinet de Saint-James. L'armée anglaise, commandée par le duc d'Yorck, se sépara des vainqueurs de Famars. Quand la haine la plus prononcée eût conduit ce mouvement, elle n'eût pu le rendre plus opposé à toute communication, à tout appui réciproque. Le prince de Cobourg se dirigeant sur Maubeuge, le duc d'Yorck se dirigeant vers Dunkerque, mettaient entre eux toute la séparation que des ennemis actifs et prévoyans pouvaient dé-

sirer. Le duc d'Yorck éprouva sur sa route de petites disgrâces qui semblaient le présage du désastre qui attendait son armée. Il fut rencontré par de faibles corps français qui erraient autour de Lille, et qui mirent en désordre son avant-garde; cependant, maître de la Flandre maritime, il put se présenter devant Dunkerque. Le 9 septembre, cette ville fut sommée de se rendre. Les républicains avaient usé de diligence. Tandis que les ennemis divisaient leurs forces, les Français, pressés par le danger, ne donnaient qu'une destination à l'armée affaiblie qui leur restait. Sans songer au prince de Cobourg et à toutes les incertitudes de sa marche, c'était le duc d'Yorck qu'ils voulaient surprendre, accabler. Trente-trois mille com-

battans arrivèrent à marches forcées pour protéger Dunkerque. Le combat s'engagea dans les plaines de Houdskoote. La cavalerie, qui faisait la principale force de l'armée anglaise, ne put se déployer avec avantage, fut arrètée et culbutée dans des marais. Les soldats français mirent rarement plus d'impétuosité dans leur attaque que durant cette journée. La baïonnette ouvrit les rangs des ennemis. Le duc d'Yorck eut besoin, pour se sauver, du dévouement de quelques compagnies. Il perdit une magnifique artillerie, ses magasins, ses équipages. Les Anglais laissèrent quatre mille hommes sur le champ de bataille. Le siége de Dunkerque fut levé.

C'était sous le général Houchard qu'avait été remportée cette impor-

tante victoire. On jugea qu'il avait montré peu d'habileté à l'obtenir, et une lenteur très-suspecte à en poursuivre les avantages. Le cri de l'armée s'éleva contre lui. Plusieurs soldats déclarèrent que rien n'était plus facile que de s'emparer du duc d'Yorck et des débris de son armée. Le comité de salut public accueillit ou propagea cette rumeur. Le vainqueur fut chargé de fers. Les dénonciateurs ne manquèrent pas à l'ingrat dénonciateur de Custines. Les juges du tribunal révolutionnaire prononcèrent sur toutes les opérations de la bataille : Houchard fut condamné. Devant le tribunal et près de l'échafaud, il ne montra qu'une seule impression, l'étonnement.

Il se trouva des généraux qui

osèrent encore tenter la victoire. La voix des soldats avait déféré le principal honneur de la journée de Houdskoote au général Jourdan. L'armée du Nord lui fut confiée. Il marcha au secours de Maubeuge, assiégée par le prince de Cobourg; le Quesnoy venait de se rendre au général Beaulieu. L'entreprise des Autrichiens sur Maubeuge leur offrait de grandes difficultés. Cette ville était soutenue par un camp retranché, qui était l'ouvrage récent et admiré de nos meilleurs ingénieurs. Une armée de douze ou quinze mille hommes qu'il contenait pouvait inquiéter les ennemis sur l'une et l'autre rive de la Sambre; mais elle était mal approvisionnée. Le prince de Cobourg fit avec soixante-dix mille hommes le

blocus de ce camp, qu'il desespérait d'emporter de vive force. Déjà les assiégés étaient réduits aux plus affreuses extrémités. Jourdan se présente avec une armée bien inférieure en nombre à celle des Autrichiens, et surtout bien inférieure en discipline. Il y en avait une partie qui n'avait point vu le combat, mais l'autre sortait de celui de Houdskoote. Une excellente artillerie était la principale ressource du général Jourdan. Carnot était avec lui. Il attaque sur tous les points. Pendant deux jours il ne peut emporter aucun poste; mais il parvient à inquiéter le prince de Cobourg sur des positions que celui-ci avait jugées inexpugnables. Une bataille plus sanglante, plus décisive, s'engage à Vatignies. Après plusieurs heures

de succès balancés, les Hollandais, qui forment l'aile gauche des ennemis, plient en désordre. Toute l'armée autrichienne courait le plus grand danger, si la garnison de Maubeuge eût agi. Le prince de Cobourg repasse la Sambre ; il fait sa retraite en bon ordre, et n'est que faiblement poursuivi. La délivrance de Maubeuge est le fruit unique mais important de cette victoire, qui annonce que les Français porteront désormais dans les combats une opiniâtreté plus redoutable encore que la première furie de leur attaque.

Ainsi les armées de la ligue finissaient sans honneur, dans la Flandre, une campagne commencée sous de si brillans auspices. Elles se bornèrent, pendant plusieurs mois, à élever

dans la forêt de Mormal de vastes retranchemens qui couvraient leurs dernières conquêtes : ces travaux furent construits avec beaucoup d'art ; un art supérieur les rendit inutiles. Les troupes républicaines, au milieu de leurs nouveaux succès, eurent encore à gémir d'un échec déplorable. Les garnisons de Cambray et de Louvain, qui, réunies, formaient plus de cinq mille hommes, reçurent d'un commissaire de la convention l'ordre de faire une sortie, dans le but de couper quelques corps ennemis. Un chef imprudent dirigea leur marche. Elles s'avançaient en désordre dans une vallée profonde. Les Autrichiens firent une manœuvre par laquelle ils tournaient les Français de toutes parts ; il ne pouvait pas même y

avoir de combat. Les Autrichiens massacrèrent ceux qui leur rendaient les armes. Leur fureur était excitée par la nouvelle de la mort de la reine. Point de quartier ! s'écriaient-ils en montrant le crêpe dont leur bras était enveloppé.

Notre armée du Rhin avait éprouvé un grand désastre. Le duc de Brunswick faisait oublier par une campagne savante l'imprudente invasion qui avait obscurci sa gloire militaire. Une armée autrichienne commandée par le général Wurmser agissait de concert avec lui. Les Français opposaient à quatre-vingt mille hommes de troupes aguerries une armée à peu près égale, et les lignes de Wissembourg et de Lauterbourg, fameuses dès le dernier siècle; mais la discorde agitait leurs

chefs. Travaillés de craintes personnelles, quelques-uns d'eux s'étaient déjà formés à la perfidie. Le duc de Brunswick et le général Wurmser méditaient une grande attaque dont il leur était difficile de dissimuler les apprêts. La fortune ou des intelligences particulières leur fournirent l'avantage de trouver le camp français dans une profonde sécurité. Le cri le plus funeste à la valeur, le cri, peut-être trop juste dans cette circonstance : *Nous sommes trahis !* se répandit parmi nos soldats. Il irrita la fureur des uns, il servit d'excuse au désespoir des autres. On combattit encore avec acharnement, mais sans ordre. Les ennemis emportaient avec la baïonnette nos retranchemens. C'était avec la valeur française que les Français étaient atta-

qués. Le corps des émigrés qui formaient, sous le commandement du prince de Condé, de son fils le duc de Bourbon, et de son petit-fils le duc d'Enghien, l'avant-garde des alliés, combattait comme si les redoutables lignes de Wissembourg et de Lauterbourg eussent été la dernière barrière qui s'opposât à leur entrée triomphante dans leur patrie. La déroute des républicains fut complète; ils abandonnèrent les lignes, une immense artillerie, leurs magasins. Quelques corps seulement eurent l'honneur d'une retraite; il n'y eut que dispersion pour le reste. La trahison dont ils avaient été victimes fut dévoilée par la fuite de trois généraux qui passèrent à l'ennemi.

Les alliés, après cette victoire, commirent plusieurs fautes qui leur

en firent perdre les fruits. Ils s'exagérèrent le désespoir et la confusion des Français ; ils se flattèrent que la trahison et la terreur combinées allaient leur livrer Strasbourg. Ils s'avancèrent avec de petits corps qui furent battus. Au bruit de la défaite de Wissembourg, le comité de salut public voulut envoyer vers l'armée vaincue un homme qui inspirât plus d'épouvante que les vainqueurs eux-mêmes. C'était un de ses membres, Saint-Just, jeune homme d'une férocité précoce, d'un fanatisme froid, prononçant avec calme les sentences du crime, proscrivant sans relâche et sans fureur. Il aborda nos guerriers, suivi de ses bourreaux. Il avait à chercher quelques traîtres. Il ordonna à toutes les heures des supplices, afin que les

traîtres y fussent compris. Les ennemis qui avaient fait d'imprudentes tentatives sur la foi des intelligences qu'ils s'étaient ménagées, repoussés avec vigueur dans des attaques mal concertées, éprouvèrent l'embarras d'être obligés de passer subitement d'un plan de campagne à un autre. Les alliés se conduisirent entre eux comme des rivaux jaloux. L'hiver approchait ; ils étaient fatigués de leurs efforts. Ils firent le blocus de Landau, ils s'emparèrent du fort Vauban. Cette dernière conquête fut assez prompte pour qu'on y vît une trahison nouvelle. Landau, épuisé de vivres, semblait devoir tomber bientôt sous la puissance du roi de Prusse. Mais les deux armées du Rhin et de la Moselle venaient de recevoir de puissans renforts.

Deux habiles généraux avaient su ranimer leur confiance : c'étaient Hoche et Pichegru, dont l'élévation était également subite; le premier, attendant tous ses succès d'un courage impétueux, d'une vivacité d'opérations tout-à-fait conformes au caractère du soldat français; le second ayant déjà soumis à des calculs savans la nouvelle tactique qui décidait du sort des batailles. Ils concoururent avec une parfaite intelligence au succès; depuis, il paraît qu'ils entrèrent en contestation sur la gloire qui leur était due. Ce fut au milieu de l'hiver qu'ils rouvrirent la campagne. Le duc de Brunswick éprouva une défaite totale à Griesberg. Hoche le poursuivit vivement, et ne lui permit pas de porter des secours à l'armée au-

trichienne, qui gardait, sous le commandement du général Wurmser, les lignes de Wissembourg et de Lauterbourg. Les Français les reprirent avec l'ardeur qu'ils mettent à venger un outrage. Desaix, qui commandait l'avant-garde de Pichegru, eut la gloire d'enlever ces postes importans. Le siége de Landau fut levé. Pichegru y entra le premier. Les Prussiens furent entièrement chassés de l'Alsace; nos troupes rentrèrent dans le Palatinat.

Cependant le retour de la victoire n'adoucissait point les chefs du gouvernement révolutionnaire; deux factions leur donnaient de vives inquiétudes: l'une était celle de Danton, l'autre était celle de la commune de Paris.

Danton était enfin sorti de cette

retraite où il avait goûté la mollesse, au défaut du calme et de la sûreté qu'il cherchait. Tout le menaçait, tout le révoltait dans le nouveau gouvernement. Il en avait tracé les principes, mais il les avait combinés pour un autre but. Sa doctrine révolutionnaire était arrêtée depuis longtemps. S'abstenir d'un crime nécessaire, ou seulement utile, lui paraissait faiblesse; prolonger le crime au-delà du besoin, n'en jouir jamais et s'en rendre esclave, lui paraissait sottise. Il voulait la terreur. Il croyait en assurer les effets en tenant le glaive toujours levé, sans l'enfoncer à chaque instant. Il préférait un massacre à une longue succession de supplices.

Au 2 septembre, lorsque du palais de la Justice il avait fait un rendez-

vous d'assassins, quiconque osait l'aborder et soutenir son horrible aspect, ne sollicitait pas en vain sa pitié. Il osa ravir à la haine de Robespierre, à la haine de tous les siens, trois hommes célèbres que le sort avait fait tomber entre leurs mains, Adrien Dnport, Barnave, Charles Lameth. Il se souvint que, dans un péril, il avait été sauvé par eux. Il dédaignait ses petits ennemis, et concevait de l'estime pour ceux qui se défendaient avec vigueur. Il y eut un vice qu'il ne put ou ne voulut jamais adopter, ce fut l'hypocrisie. Le rôle de brigand politique lui paraissait de nature à pouvoir être avoué.

Danton, qui avait si long-temps régné sur tout le peuple révolutionnaire, s'était réservé un parti plus

intime d'hommes dévoués à lui, à ses principes, qu'on appelait *les Cordeliers*. Jamais chef n'avait mieux choisi ses soldats. La plupart étaient jeunes, audacieux, pleins d'ardeur et de constance dans leurs projets, fanatiques dans leurs opinions, flexibles dans les intrigues, dangereux dans les mouvemens populaires, et bravant tous les scrupules. Voilà des traits qui me paraissent leur avoir été communs. Mais un préjugé très-injuste, c'est de voir toujours uniformité de caractère et d'intentions dans ceux qui composent un parti. Je vais nommer quelques-uns de ces partisans de Danton, qui se trouvèrent enveloppés dans sa chute, ou qui, se réunissant pour sa vengeance, opérèrent celle du genre humain. Les

plus remarquables étaient Fabre-d'Eglantine, Lacroix, Camille Desmoulins, Legendre, Tallien, Fréron, Merlin de Thionville, Bazire, Chabot.

Danton, à son retour, trouva ses amis dans la consternation; le comité de salut public avait éloigné les uns et menacé les autres. On parlait de corruption, de vols faits à la république. Ces griefs étaient imputés à des hommes dont les noms ne repoussaient pas de tels soupçons, tels que Bazire, Chabot, Fabre-d'Eglantine, Lacroix. Danton vit que leur cause ne serait pas long-temps séparée de la sienne. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Saint-Just et Couthon étaient déjà ses ennemis déclarés. Mais leur haine était moins redoutable pour Danton que la feinte

amitié de Robespierre. Celui-ci s'offrait à lui comme un protecteur. Il lui prescrivait de respecter sa puissance, et par conséquent celle du comité de salut public. Il lui demandait la confidence de toutes ses pensées, de tous ses efforts; c'était les anéantir. Dans tous leurs entretiens, Robespierre se montrait aussi irrité que Danton de tant de cruautés auxquelles on le forçait de concourir. « Ma popularité est immense, lui « disait-il, et ma puissance n'est « rien. On attache mon nom à tous « les massacres, afin de me désigner « moi et toujours moi à tous les « poignards. Les jacobins m'hono- « rent, mais c'est l'obscène Hébert « qu'ils craignent et qu'ils suivent. « Je tiens mon indignation captive, « et c'est à toi que je la confie. Ro-

« bespierre et Danton réunis pour-
« ront bien briser le joug de l'odieu-
« se commune. L'anarchie qu'elle
« dirige a son principe dans les lois
« révolutionnaires, dont elle usurpe
« toute l'exécution. En conservant
« ces lois, prenons nos mesures pour
« que leur action n'appartienne qu'à
« nous, et n'aille pas au-delà de ce
« que notre sûreté nous prescrit ».

Ce fut par de telles ouvertures que Robespierre subjugua un homme à qui son expérience révolutionnaire eût dû apprendre qu'il n'y avait plus pour lui d'existence qu'en soulevant la montagne contre la tyrannie du comité de salut public et de Robespierre lui-même.

La première chose dont ils convinrent fut de proposer un comité de clémence. Ce qui doit peindre

toutes les misères et tout l'avilissement du crime, c'est que Robespierre fut sans cesse obsédé par cette idée de *clémence* qui lui était présentée, non par son cœur, mais par sa politique, et que le lâche tyran n'osa qu'une fois en balbutier le mot à la tribune de la convention, pour le rétracter dès le lendemain.

Danton avait un élève, un ami dont le talent et la verve originale lui paraissaient propres à réconcilier les jacobins et la montagne avec des propositions de clémence. C'était Camille Desmoulins, homme qui, par des écrits toujours brûlans de sédition, toujours animés d'une gaîté féroce, avait long-temps outragé l'humanité, et qui va s'en rendre un des plus généreux martyrs. Tout avait contribué à la rap-

peler à son cœur, mais surtout une femme jeune et jolie, qui lui demandait des mouvemens de pitié comme des gages d'amour. Il écrivit; et si la cause de tant de milliers de malheureux ne fut pas défendue avec ce respect que le malheur commande, la faute en était aux hommes qu'il s'agissait d'émouvoir, et qu'on pouvait plus aisément amener à un dédain tranquille qu'à de la compassion pour leurs victimes. Ce nouvel intercesseur s'était couvert d'un titre qui appelait l'effroi: *Le vieux Cordelier*. On peut voir, par les vaines et tristes précautions auxquelles il eut recours, combien, en cherchant dans le cœur de ses terribles collègues quelque reste d'humanité, il attendait peu d'indulgence pour lui-même. Il flattait Ro-

bespierre, il lui créait un culte: l'imprudent! il cherchait à fléchir un tyran tout formé, comme on cherche à amollir un tyran qui s'annonce. Il le servait contre des ennemis que le comité de salut public voulait et n'osait encore perdre, tels qu'Hébert, Chaumette, Cloots, dont la popularité s'était élevée à mesure que la plus vile populace avait dominé. Il attaquait leurs infâmes et extravagantes institutions d'athéisme, qui vont tout à l'heure nous demander un tableau particulier.

Le style de Camille Desmoulins respirait l'ivresse et la franchise des saturnales. Il aimait à faire de continuels rapprochemens des faits et des personnages de la révolution avec des époques et des noms historiques.

Il osa comparer l'état de la France, sous un prétendu règne de liberté, à celui de l'empire romain sous Tibère, sous Néron, sous Domitien. Ce fut avec des passages de Tacite qu'il dépeignit toutes les cruautés bizarres et contradictoires de l'oppression révolutionnaire. En se servant d'un tel voile, il n'avait ni l'intention ni la possibilité de dissimuler des applications trop manifestes. Le traducteur ne put s'absoudre, et Tacite apparut comme un implacable accusateur à la conscience de tous ces hommes étonnés de trouver dans l'histoire et le modèle et le châtiment de leurs fureurs.

L'espérance entra dans les dix mille prisons de la France. On jugeait que Camille Desmoulins n'avait été que l'interprète de Robes-

pierre, et que celui-ci se lassait d'obéir à des assassins subalternes. Tous les vœux se tournaient vers le tyran qui eût épargné la vie. Mais Robespierre vit la plupart des jacobins frémissant de rage et demandant la proscription de Camille Desmoulins. Il commença par désavouer avec horreur les principes d'humanité qu'avait exprimés *le vieux Cordelier;* il se justifia lui-même sur le mot de *clémence* qui lui était échappé. Il définit la clémence des républicains et la sienne. On ne pouvait offrir un plus affreux tableau de cruautés. Enfin il laissa tomber quelques paroles d'une pitié dédaigneuse, pour sauver de l'échafaud celui qui venait presque de lui préparer un trône. Déconcerté d'une si faible protection, Camille espéra qu'en

redoublant de courage il inspirerait à Robespierre celui de soutenir ses propres desseins. Il écrivit encore. Il se rendit le fléau de Chaumette, d'Hébert : chaque jour il avançait leur chute et la sienne.

Phélippeaux, un autre député de la convention, venait de publier un écrit plus courageux encore que ceux de Camille Desmoulins : c'était la révélation de tout ce que le comité de salut public et la commune de Paris avait ordonné de massacres, avait préparé de défaites, pour prolonger la guerre civile de la Vendée.

Mais, excepté ces deux hommes, la montagne gardait encore le silence. Danton seulement semblait se préparer à repousser fortement l'attaque à laquelle il allait être en butte;

mais il n'osait attaquer lui-même. Déjà, sans éclater à la tribune, il avait vu arrêter Bazire, Chabot, Fabre-d'Eglantine. L'homme que tant de sang répandu par ses ordres ne troublait pas était tourmenté de quelques vols de deniers, de quelques concussions, qu'il avait trahies par un faste imprudent. Pour écarter les soupçons, il cherchait de plus en plus à s'attacher à celui que les jacobins avaient proclamé l'*incorruptible.* Deux ou trois jours avant son arrestation, il avait eu avec Robespierre un long entretien, à Charenton, lieu où ils avaient conspiré ensemble avant le 10 août et le 31 mai. Ces deux hommes parurent resserrer leurs liens en parlant de tous ceux qu'ils haïssaient. Danton probablement s'abandonna

trop, et eut l'imprudence de montrer à Robespierre un rival avec qui il faudrait partager la puissance. Le lendemain, Robespierre parut au comité de salut public, et convint avec ses collègues de lever un glaive à deux tranchans sur les deux partis qu'il avait mis aux prises, c'est-à-dire sur celui de Danton et de Camille-Desmoulins, et sur celui de Chaumette et d'Hébert.

Il faut bien parler de ces derniers, et considérer la scélératesse politique dans toute son abjection. Dans les autres partis de la révolution, il y avait des hommes dont ce terrible événement avait seul développé les passions furieuses et le fanatisme; mais ce dernier parti ne comptait que des individus souillés d'avance de tous les crimes. Il n'y en avait pas

un qui, dans tous les pays et dans tous les temps, n'eût été un objet de scandale ou d'horreur. C'était une ligue faite, à la faveur des désordres de la société, de tout ce qu'elle a produit de plus vil et de plus impudent. Je cherche à éviter l'énumération de leurs vices : il est plus simple de dire que la haine du bon, de l'honnête et du beau, n'était chez eux qu'une même passion. Une bienséance à garder leur était aussi odieuse qu'une loi à suivre. Tout genre de talent leur déplaisait presque autant que toute espèce de vertu. Ils étaient puissans ; la commune de Paris était à eux ; la direction des horreurs de la Vendée leur appartenait en grande partie. Le journal du Père Duchêne, écrit par l'un d'eux, consolait la populace de

la perte de Marat. Dans le tribunal révolutionnaire, dans les comités révolutionnaires, ils avaient de nombreux partisans ; même à la convention, ils partageaient encore avec le comité de salut public l'impérieuse initiative des lois ; il leur suffisait de présenter des pétitions à la tête des jacobins, des cordeliers et des faubourgs. Un membre du comité de salut public, Collot-d'Herbois, attendait d'eux la dictature. Le ministre de la guerre fournissait à leur dépense, afin que le produit de leurs rapines leur appartînt tout entier. On sera tenté de croire qu'ils étaient invincibles, quand j'ajouterai qu'ils pouvaient disposer de la seule milice qui fût à Paris, et qu'on appelait l'armée révolutionnaire.

Hébert et Chaumette venaient de

faire la guerre à Dieu, et se flattaient d'avoir anéanti toute espèce de culte. Ceci ne fut point une révolution, ce fut un sacrilége. Ils attaquèrent à la fois, par une double profanation, la religion, qu'ils voulurent souiller de mille opprobres, et la philosophie, à laquelle ils firent l'opprobre de l'invoquer dans leurs extravagantes fureurs.

L'assemblée constituante avait trop ébranlé les institutions religieuses. Un schisme fut l'effet de la nouvelle discipline ecclésiastique qu'elle voulut établir. Mais la religion, opprimée par l'indifférence et les superbes dédains du siècle, se ranima à la faveur des ardentes querelles dont elle fut l'objet ou le prétexte. Il y avait deux cultes, l'un public, l'autre secret; il y avait deux clergés, l'un

soumis à l'action du gouvernement, l'autre lui opposant une résistance obstinée. Comme le gouvernement devenait chaque jour plus odieux à la nation, la soumission des prêtres nommés constitutionnels était représentée comme une complicité ou comme une servitude; la résistance des prêtres nommés *réfractaires* était regardée comme une condamnation sacrée de tout ce que le cœur de l'homme réprouvait déjà avec indignation. Les églises parées de leur pompe étaient désertes. Les catholiques, dans la défiance de leur zèle, regardaient tout prêtre constitutionnel comme un mauvais interprète entre le ciel et eux; mais ils allaient soupirer et gémir dans les retraites des forêts, à la suite des prêtres hier échappés au martyre, aujourd'hui

le bravant encore. Rien n'était plus déplorable que la position des prêtres constitutionnels. S'ils avaient recours à la protection du gouvernement contre les efforts de leurs rivaux, le gouvernement faisait tant pour leur vengeance, qu'ils compromettaient encore davantage leur sûreté. Il n'y avait d'ailleurs nulle harmonie dans ce nouveau clergé. On y remarquait un assez grand nombre d'hommes de bien, d'hommes de paix, fidèles à la loi de Dieu, et soumis à celle de l'état; mais il renfermait aussi des êtres dont la perversité s'était nourrie dans une longue dissimulation, et qui, lancés dans le scandale, ne voulaient plus s'y arrêter.

Telle était la condition de la religion catholique en France, lorsqu'Hébert et Chaumette résolurent

de l'anéantir, et avec elle tous les genres d'hommages que les mortels peuvent rendre à Dieu. Un motif particulier animait leur fureur. La commune de Paris allait opérer le plus grand bouleversement de l'ordre social, sans la convention et son comité de salut public. Hébert et Chaumette voulaient montrer que les religions se détruisent comme elles se fondent, sans le gouvernement. Ils poussaient encore plus loin la démence de leur impiété; ils préparaient un culte à l'athéisme, ils avaient droit d'en être les pontifes.

Au mois de novembre 93, ils se font ouvrir la barre de la convention. Le cortége qui les suit est nombreux, et semble une marche triomphale. Ils traînent avec eux des prêtres

qu'on prendrait pour leurs captifs, si ceux-ci ne s'efforçaient d'égaler l'impudence de leurs compagnons. L'archevêque de Paris, Gobet, est à leur tête. Il déclare devant le peuple français, ce ministre de la religion, que la religion est une imposture, et qu'il vient expier, par un mémorable exemple de franchise, le tort d'avoir long-temps offert des fables et des absurdités à la crédulité du peuple! Il invite tous les prêtres à faire une même déclaration de leurs sentimens secrets. Plusieurs l'imitent. C'est à qui se déclarera imposteur, à qui applaudira le plus les infâmes qui font cet aveu.

Bientôt les dépouilles des églises sont offertes à la convention par des prêtres et des histrions. Il n'est plus d'autel, de sanctuaire, de tombeau,

qui soient respectés par les comités révolutionnaires. Chaque jour la convention est interrompue dans le travail de ses lois malfaisantes par des offrandes, des travestissemens et des danses que forment de concert une populace stupide dans son impiété, des scélérats qui, par leurs extravagances, veulent chasser le remords, des hommes troublés dans leur conscience, qui, en les imitant, veulent cacher leurs terreurs. Ces profanations des mystères de la religion chrétienne ne se bornèrent pas à la capitale, où le peuple était un peu plus préparé à tant de licence; dans les villages, dans les hameaux, on chercha de pareils trophées pour les apporter à la convention. Le luxe modeste des paroisses était soumis au même pillage que les trésors sa-

crés de sainte Genèvième et de Notre-Dame. J'ai vu le tableau hideux de paysans qui, dans une longue procession, portaient, en les faisant servir aux plus indignes usages, les soleils, les ciboires et les reliques du saint si long-temps invoqué comme le gardien de leurs cabanes, de leurs champs, de leurs troupeaux. Les malheureux, dans ce moment même, semblaient frémir sous le poids de tout ce qu'ils profanaient et redoutaient encore !

Toute la France, hormis les pays révoltés, fut appelée à s'enivrer de ces scandales. On ne rencontrait de toutes parts que des bûchers autour desquels des bandes effrénées dansaient la *carmagnole*. Le mobilier des églises qui n'offrait rien à la cupidité y était consumé. Les membres

de comités révolutionnaires trouvaient à brûler les confessionnaux le même plaisir qu'un brigand à brûler un tribunal. C'étaient eux qui faisaient l'inventaire de l'or et de l'argent qu'on devait porter à la monnaie, et le trésor public ne profita que peu de ces infâmes dépouilles.

L'armée révolutionnaire couvrit toutes nos routes de ruines déplorables. Ses fureurs se portaient jusque sur des autels élevés dans les champs, dont quelques arbres formaient le dôme; et qui, offrant au voyageur un paisible abri, l'invitaient aussi à un doux recueillement.

Hébert et Chaumette (je ne désigne ce parti que par ces deux hommes, afin d'avoir moins à citer

de noms vils et odieux) portaient à la fois leurs coups sur deux objets de leur aversion, la religion et les arts. Déjà la chute du trône avait été un signal de destruction pour les pompeux monumens élevés à nos rois. La plus basse inquisition recherchait leurs images dans les maisons des particuliers, et malheur aux imprudens chez lesquels elles étaient encore surprises? Les arts n'eurent presque plus rien qui les protégeât contre ces fureurs dévastatrices, quand les monumens consacrés à la religion furent proscrits aussi-bien que les images des rois et des chevaliers; aux yeux de la farouche ignorance, il n'y avait plus de tableau dont le sujet ne parût superstitieux. Souvent les brigands mutilèrent, en les prenant pour des saints, les

statues des héros grecs et romains dont ils avaient pris les noms.

Ce fut la convention elle-même qui commença la profanation des tombeaux. Ceux de Saint-Denis, où reposaient les rois de France, furent ouverts par un décret. Les ossemens de Louis XII et de Henri IV furent dispersés. Le corps de Turenne apparut comme s'il n'avait reçu que les premières empreintes de la mort. Lui seul fut conservé. La fureur d'exhumer fut poussée si loin dans certaines parties de la France, que des barbares enlevèrent de son cercueil le corps de l'aimable Sévigné, déposé dans le château de sa fille.

Le temps manqua à Chaumette et Hébert pour consommer l'anéantissement des chefs-d'œuvre des arts. Quelques hommes mirent du courage à les

leur disputer. Leurs nouveaux complots les occupèrent de soins plus importans, et il leur fallait encore remporter une autre victoire sur la convention, pour porter la flamme dans le Muséum, dans la Bibliothèque nationale, dans tous les dépôts des arts et des sciences. Plusieurs nouvelles classes de proscrits furent encore créées à cette époque : c'étaient les prêtres qui refusaient de se calomnier eux et la religion ; c'étaient les hommes de lettres qui osaient s'élever contre tant d'horreurs, au nom de la philosophie ; c'étaient les artistes qui quelquefois se dévouaient avec péril pour sauver des chefs-d'œuvre, objets de leur émulation.

Le scandale semblait épuisé, l'extravagance ne l'était pas. Les mêmes hommes paraissent à la barre de la

convention. L'obscénité de leur cortége s'accroissait encore d'une foule de prostituées. Chaumette s'avance en tenant par la main une femme couverte d'un voile. La superstition qu'il attaque aujourd'hui, c'est le culte du Dieu qui est adoré sous les emblèmes de tous les cultes différens. Il vient imposer silence à la voix du genre humain, à celle de tous les sages : *Mortels*, s'écrie-t-il, *cessez de trembler devant les foudres impuissans d'un Dieu créé par vos terreurs. Ne reconnaissez plus d'autre divinité que la Raison : je viens vous en offrir l'image la plus noble et la plus pure. S'il vous faut des idoles, ne sacrifiez plus qu'à celle-ci.* En même temps le prêtre de l'impudence écarte le voile de la nouvelle divinité : c'était une fille de

l'Opéra, qui n'avait jamais joué avec plus de mauvaise grâce, et peut-être avec plus de regret, le rôle d'une déesse. Aussitôt des chants et des danses commencèrent. La convention applaudit et consacra le culte nouveau.

Pendant plusieurs mois, et même après la chute de Chaumette et d'Hébert, la Raison reçut de pareils hommages dans toutes les villes de France. Les églises, qu'on appela temples de la Raison, furent le théâtre de ces impures solennités. Les jeunes filles modestes étaient contraintes d'y figurer à côté des femmes les plus méprisables. Un plus grand outrage menaçait la beauté timide : c'était celui de représenter elle-même la déesse de la Raison. Ce rôle, brigué par l'impudence, était quelquefois imposé

à la malheureuse orpheline dont les parens venaient de périr sur l'échafaud. Plusieurs des commissaires de la convention ajoutèrent à ces fêtes odieuses les raffinemens que leur suggérait une imagination pervertie.

Cependant les monstres qui triomphaient au milieu de ces scandales étaient près d'en porter la peine. Nous avons déjà vu par quels motifs et avec quelle ardeur Robespierre pressait leur supplice. Aux premières menaces du comité de salut public, Hébert et ses partisans se troublèrent et ne surent plus rallier leurs forces. Ils abandonnèrent à leurs rivaux le club des jacobins, qui offrait toujours l'avantage de pouvoir conspirer à haute voix ; ils se réfugièrent dans le club des cordeliers. Dans le

conflit qui s'était engagé entre les scélérats, les moyens et l'occasion de frapper furent facilement saisis par les plus sobres. Hébert et Chaumette firent entrer jusque dans leurs conspirations le délire habituel de leurs orgies. Ils se présentaient dans leurs assemblées nocturnes avec des poignards que l'ivresse et la peur faisaient chanceler dans leurs mains. La manière dont ils furent arrêtés les fit rentrer dans la classe des brigands ordinaires, dont une révolution seule pouvait les faire sortir.

Ce fut un jour de triomphe pour les détenus, quand ils virent arriver parmi eux ceux qui, quelques jours auparavant, parlaient encore d'ordonner un nouveau massacre dans les prisons. Les suspects se rassemblaient en foule autour de Chau-

mette, devenu suspect à son tour. L'infâme Hébert pleurait. Gobet, ce prêtre apostat, absorbé dans ses terreurs, se sentait poursuivi par toutes les vengeances du ciel outragé. Ronsin, le général de l'armée révolutionnaire, irritait ses complices en insultant à leur lâcheté; lui, le comédien Grammont et le fils de ce dernier, n'avaient que des imprécations et des blasphèmes pour prouver leur courage.

Ils parurent devant ce tribunal révolutionnaire à qui ils avaient pu commander mille morts. Le crime dont ils étaient accusés était la contre-révolution. Ils étaient représentés comme des agens de l'étranger, et particulièrement du gouvernement anglais.

Le 1.er germinal, Hébert fut en-

voyé à la mort. Avec lui périrent plusieurs de ses complices, dont je me bornerai à dire les noms, Ronsin, général de l'armée révolutionnaire ; Anacharsis Clootz, député à la convention nationale (c'était un fou atroce, qui se faisait appeler l'orateur du genre humain, et qui parlait toujours de faire connaître à tous les peuples la liberté, l'athéisme et les *septembrisations*, épouvantable mot qu'il avait créé) ; Vincent, secrétaire général du département de la guerre ; Proli, Pereyra, Dubuisson (c'étaient ces trois commissaires qui avaient interrogé et dénoncé Dumouriez). Les autres étaient plus obscurs, mais non moins coupables. Le peuple accourut en foule à leur supplice, leur prodigua les outrages, et se plut particulière-

ment à tourmenter Hébert, en lui appliquant les atroces plaisanteries par lesquelles il désignait la guillotine.

Cette victoire alarma ceux qui l'avaient remportée. La joie que le peuple venait de montrer en voyant périr leurs égaux en crimes était un présage terrible de l'ivresse avec laquelle leur propre supplice serait un jour contemplé. On ne laissa pas long-temps Danton et Camille Desmoulins s'applaudir d'avoir contribué à la perte de ces sanguinaires anarchistes. Dans la nuit du 10 au 11 germinal, ils furent arrêtés, ainsi que leurs collègues Lacroix, Phélippeaux, Hérault-de-Séchelles et le général Westerman, coupable aux yeux de Billaud-Varennes, d'avoir presque anéanti les rebelles de

la Vendée. Le lendemain, la convention parut agitée. Legendre, ami de Danton et de Camille Desmoulins, cherchait à rallier tous leurs amis tremblans. Il leur montrait un sort semblable, comme le prix mérité de leur lâche silence. Sa réclamation fut d'abord entendue avec une faveur marquée de la montagne. Les membres du comité de salut public entrèrent. Leur pas était lent, leur maintien composé, leurs regards sombres et perfides. Legendre parut ému et s'arrêta : *Achève*, lui dit froidement Robespierre, *il est bon que nous connaissions tous les complices des traîtres et des conspirateurs que nous avons fait arrêter.* Il ne se trouva plus un seul homme qui osât appuyer Legendre. Saint-Just monta à la tribune ; les révolu-

tionnaires n'entassaient jamais plus d'impudentes absurdités que dans ce qu'ils appelaient des actes d'accusation. Le rapport de Saint-Just surpassa tout ce qu'on avait vu à cet égard. C'était un tableau de toutes les factions que la révolution avait fait naître : les liens secrets qui les unissaient y étaient présentés de telle manière, que Saint-Just montrait une parfaite concorde entre Danton ordonnant les massacres du 2 septembre et les victimes de ces fatales journées ; entre Danton et les girondins, dont il avait causé la proscription ; entre Danton et les hébertistes, auxquels il avait déclaré la guerre. Des rapprochemens si ridicules affaiblissaient ce que Saint-Just avait à dire des liaisons de Danton avec le parti de d'Orléans.

Robespierre parla ensuite, afin de montrer que désormais il régnerait sans rival. Au travers de son triomphe perçait une farouche inquiétude. De tous les ennemis qu'il avait abattus, Danton était le seul qui pût laisser des vengeurs implacables. Robespierre voyait la consternation répandue sur toute la montagne. Il prévoyait qu'il serait obligé de décimer encore plus d'une fois son ancienne milice. Se laisserait-elle égorger sans défense?

Saint-Just et Robespierre annoncèrent que la révolution allait prendre un autre aspect: *Que nos amis, que nos ennemis apprennent*, dirent-ils, *que la terreur et la vertu sont à l'ordre du jour.* Ils entendaient par-là que l'austérité, la tempérance et le désintéressement seraient

désormais exigés des assassins. Par cette déclaration ils intimidèrent et ils se subordonnèrent davantage leurs agens; il fallut tout imiter dans Robespierre, et surtout son hypocrisie, Robespierre fut adoré.

Le procès de Danton et de ses collègues fut conduit par le tribunal révolutionnaire avec les formes qu'eux-mêmes ils avaient imaginées pour hâter la condamnation des girondins. Danton commençait sa défense, et son début faisait comprendre qu'il espérait au moins entraîner le perfide Robespierre dans sa perte. Le président du tribunal lui ferma la bouche, en lui répétant sans cesse qu'il sortait de la question. Alors s'engagea une lutte orageuse : la sonnette du président, les cris de ses licteurs, la voix de Danton, les

murmures du peuple, formaient un tumulte horrible. Les accusés insultaient à leurs juges. Fouquier-Thinville écrivit à la convention qu'ils étaient en pleine révolte. Elle rendit un décret pour faire terminer les débats. Les accusés furent tous condamnés, et pas un d'eux n'avait été entendu. On s'était à peu près borné à leur demander leurs noms, leurs demeures. Danton avait répondu : *Ma demeure sera bientôt dans le néant, mon nom est écrit au Panthéon de l'histoire.* Camille Desmoulins, interrogé sur son âge : *J'ai l'âge du sans-culotte Jésus, trente-trois ans quand il mourut.* Hérault de Séchelles répondit : *Je siégeais dans cette même salle, où j'étais détesté des parlementaires.*

Le peuple vit leur supplice sans

joie, et même avec quelques symptômes de douleur. Danton conserva, en allant à la mort, son regard terrible. On prétend qu'il répéta plusieurs fois : *J'entraîne Robespierre, Robespierre me suit.* Hérault de Séchelles exprimait sur sa figure noble et touchante le regret de mourir sans avoir lavé l'opprobre dont il s'était couvert. Camille Desmoulins témoignait le regret d'avoir trop souvent appelé la vengeance, et trop tard l'humanité. Sa jeune femme, à laquelle il devait son retour à la pitié, ne voulut point de celle des tyrans. Elle errait à toute heure autour de la prison de son mari : elle faisait de vaines tentatives ; elle eût voulu exciter un soulèvement pour le délivrer. Bientôt son désespoir passa pour une conspiration. On

lui donna pour complices le général Arthur-Dillon et la plupart des suspects enfermés à Paris. Un nouveau crime fut inventé, qu'on appela conspiration des prisons. La veuve courageuse de Camille Desmoulins fut condamnée. On l'associa sur la fatale charrette avec des ennemis de son époux, avec les plus vils restes du parti d'Hébert, tels que Chaumette, les deux Grammont, et le prêtre parjure Gobet. Elle mourut comme Charlotte Corday, comme M.me Roland.

LIVRE QUATRIÈME.

Dans la division que je me suis proposé de suivre des différentes époques de l'histoire de la convention, nulle ne m'a inspiré plus d'épouvante que celle où nous allons entrer, et qui commence à la chute de Danton pour finir à celle de Robespierre. Si c'est un devoir impérieux pour l'historien de tout raconter, de tout décrire, l'historien de ces jours affreux ne se trouvera jamais parmi ceux qui en ont été contemporains. On ne peut se proposer qu'un seul but dans de tels tableaux, inspirer un long effroi de la tumultueuse ivresse qui commence les révolutions, et de la pu-

sillanimité qui les abandonne aux hommes affreux qu'elles ont fait naître. C'est s'éloigner de ce but, que de vouloir l'atteindre en peignant les crimes et les malheurs dans leurs détails les plus révoltans. Que le tableau soit rigoureusement fidèle, tous ceux à la méditation desquels il est proposé détourneront les yeux, ils n'auront frémi qu'un instant, et le tableau leur fera plus d'horreur que les monstres qu'il représente. Quelle méthode, quel système inventera-t-on pour classer tant de crimes, pour atteindre tant de coupables? Un récit froidement exact de ces longs assassinats ne peindra à l'imagination que les coups répétés de l'instrument de mort. Le calme de l'historien semblera tenir de l'insensibilité

des bourreaux. Mais son indignation, faut-il qu'il la laisse éclater sans réserve? faut-il qu'il en calcule les forces de manière qu'elle ne soit pas tout à fait épuisée lorsqu'il lui restera de plus grandes horreurs à décrire? Celui qui aura une telle puissance d'esprit, je le répète, n'aura pas été témoin de ce règne de la mort. Il pourra tout ordonner suivant les récits épars que nous lui transmettons; il ne le pourrait pas, s'il avait nos sensations, nos souvenirs, notre deuil. J'ai déjà nommé bien des victimes qui me furent chères; dans celles qui viennent s'offrir à moi combien n'en trouverai-je pas que je regardais comme les guides, comme les compagnons de ma vie! Et ceux qui me lisent n'attendent-ils pas avec terreur le

moment où je prononcerai les noms du père, de l'épouse, du fils, de l'ami qu'ils ont perdus, le moment du moins où je rendrai ce coup fatal encore plus présent à leur pensée? Je continue ces récits avec un effroi que je ne puis maîtriser, et dont le témoignage m'est échappé ici involontairement.

Jusqu'à ce moment, la tyrannie du comité de salut public s'était exercée avec plus de violence dans les départemens, où elle avait rencontré plus d'obstacles qu'à Paris, dont les habitans avaient été muets devant elle. Mais à des hommes dévorés de la soif du sang, des massacres qui ne se passaient pas sous leurs yeux ne parurent plus qu'une insuffisante satisfaction. Ils voulurent en être assouvis chaque jour.

Nous n'avons point encore assez considéré l'intérieur des prisons de Paris. Le régime qui s'y observait jusqu'au moment où Danton fut arrêté ne répondait point à toute la cruauté des auteurs de la loi des suspects. Les précautions barbares étaient inutiles envers des malheureux qui, résignés à leur sort, n'avaient plus d'autre soin que de s'en distraire. Ils se formaient les uns aux autres une société nombreuse et diversifiée; ils cherchaient à réunir à la grâce légère, à la politesse de leurs jours heureux, les égards, la confiance que tous se demandaient à un titre commun. Dans la plupart de ces prisons, les femmes n'avaient point été séparées des hommes; leur aspect donnait plus de sérénité à ces lieux sombres. La plupart d'entre

elles étaient des victimes volontaires, qui avaient subi la captivité pour avoir donné un asile à des proscrits, ou pour avoir sollicité leur délivrance avec opiniâtreté, ou qui enfin avaient demandé et obtenu de les suivre. Elles ne cessaient pas de voir avec le même courage un péril qu'elles avaient cherché. Les prisonniers s'étudièrent à bannir de leur cœur la crainte et l'espérance. La légèreté française se montra encore dans ces momens funèbres, lorsque le caractère français semblait expirer partout ailleurs. On cherchait à se consoler, et même à se plaire. Les femmes dominaient dans les prisons; quelques-unes rappelèrent des hommes désespérés aux consolations religieuses. D'autres inspirèrent et ressentirent l'amour; d'autres enfin,

entourées de presque toute leur famille, ne vivaient que pour elle, et trouvaient encore des plaisirs dans leur journée, parce qu'il leur restait des devoirs à remplir.

On voyait réunis des hommes de toutes classes, qui n'avaient eu auparavant que peu de communication les uns avec les autres : c'étaient plusieurs anciens magistrats, observant, sans pouvoir les comprendre, tant de jugemens atroces, et préparant de vaines défenses ou d'inutiles protestations contre l'iniquité qui allait les faire périr ; c'étaient des hommes de cour, conservant encore la grâce et la dignité de leurs manières, quoiqu'elles fussent aussi des titres de proscription ; c'étaient la plupart des hommes opulens de l'ancien régime, qui n'avaient pu se sauver par de

continuels sacrifices ; c'étaient des savans et des hommes de lettres ; c'étaient des artistes qui avaient osé s'indigner de la guerre faite aux beaux-arts, ou sur qui des rivaux jaloux se vengeaient avec une basse cruauté. La plupart des acteurs et des actrices du Théâtre-Français avaient précédé les suspects dans les prisons de Paris. Leur crime était d'avoir osé représenter, pendant la lutte des girondins et des jacobins, une comédie intitulée *l'Ami des Lois*, dans laquelle ces derniers étaient attaqués avec énergie. D'ailleurs ils avaient opposé une honorable résistance aux stupides et barbares inventions par lesquelles on dégradait alors la scène française. La cause de leur malheur, leur constance à le supporter, furent

le plus beau des titres que la révolution leur fournit.

Des indigens, des ouvriers étaient mêlés, même en assez grand nombre, à tous ces proscrits. Les hommes les plus révoltés contre l'égalité mettaient un grand soin à soulager, à honorer ces compagnons d'infortune; mais on leur envia le plaisir, ou du moins le mérite de leur bienfaisance, dont on leur fit une loi sévère. Chaque prisonnier riche fut chargé, par les commissaires de la commune, de fournir à l'entretien des plus pauvres.

Il y avait à Paris telle prison qui offrait l'aspect d'une vaste maison de campagne où plusieurs personnes, surprises et arrêtées par l'hiver, chercheraient par des jeux, par les ressources des arts ou par les douceurs

de la conversation, à charmer l'ennui d'un séjour prolongé. Cette situation fut pendant quelques mois celle de la prison que les jacobins appelaient *Port-Libre*. Mais il y avait une cruelle inégalité entre ces lieux de détention. La Conciergerie, la Force, le Plessis, la Mairie, étaient livrés à un régime plus affreux qu'aucune prison de l'Europe. Dans les deux premières surtout, outre la certitude du supplice, on avait encore la crainte de ne pouvoir échapper à la contagion. Les jacobins voulaient que les langueurs et les maladies qui provenaient de ce séjour infect affaiblissent un courage qui faisait quelque impression sur le peuple.

On ne peut calculer toutes les prisons qu'avaient établies dans la France ces hommes qui s'appelaient

encore les destructeurs de la Bastille. Souvent les suspects se trouvaient confondus avec des voleurs et des assassins, et ceux-ci montraient de la sécurité ; à peine songeait-on à les punir ; on réservait pour eux seuls l'indulgence des lois criminelles, des tribunaux et des jurés. Ces prisonniers couchaient souvent sur le pavé d'une église, ou étouffaient dans les caveaux d'un monastère ; quelquefois des hommes riches étaient enfermés dans leurs hôtels, transformés en prisons. Les palais des princes servaient généralement à cet usage. Douze à quinze cents suspects gémissaient à Chantilly.

Depuis le mois de germinal, chaque jour fut marqué, pour tous les prisonniers, par de nouvelles tortures. Les biens des suspects furent

mis sous le séquestre. On les dépouilla de tout l'or et l'argent, et même des assignats qu'ils pouvaient avoir emportés avec eux, et mille impudences révoltantes accompagnèrent cette recherche. Les meubles les plus nécessaires furent proscrits, comme des armes dangereuses. On fit manger les détenus à une table commune, dont la frugalité était le moindre inconvénient ; les jardins leur furent interdits. Ceux des geôliers qui avaient montré envers eux quelque humanité furent remplacés par des hommes féroces. A toute heure de la nuit, le sommeil était troublé par des porte-clefs qui feignaient le soupçon pour exercer toute leur barbarie.

Tant de fléaux n'étaient rien encore auprès de la sinistre et trop lé-

gitime défiance qu'on parvint à établir entre eux. Il y eut d'infâmes délateurs (que toute l'horreur que nous avons pour les tyrans, auteurs de tant d'assassinats, le cède à l'indignation qu'inspirent ceux de leurs complices dont nous allons rappeler le crime!), oui, il y eut des hommes qui, enfermés pour les mêmes causes, poursuivis par les mêmes haines, songèrent à racheter leur vie en vendant chaque jour la vie de cinquante de leurs compagnons. D'abord, sous les formes de l'amitié et de la confiance, ils attaquaient le cœur des malheureux, toujours prompt à s'ouvrir. Ils apprenaient sur quoi portaient leurs alarmes, et ces aveux étaient recueillis comme leurs titres d'accusation au tribunal révolutionnaire. S'ils se voyaient repoussés,

alors ils épiaient les soupirs échappés, les regards enflammés de l'indignation. Mais, non, ils n'avaient pas même besoin de noter de tels indices. Fouquier-Thinville les appelait auprès de lui : *Le tribunal révolutionnaire*, leur disait-il, *veut une conspiration de prisons. Il nomme chefs du complot tels ou tels de vos compagnons. Choisissez le reste. Il faut porter le nombre de soixante à cent.* Ils revenaient dans la prison, où chacun avait frémi du motif trop connu de leur absence. Ils s'avançaient au milieu des imprécations, que la terreur même ne pouvait contenir. Leurs regards, leurs discours annonçaient qu'ils tenaient la vengeance. Si quelque homme timide craignait de les offenser, ils l'accablaient des signes d'une indigne fra-

ternité ; ensuite, enfermés dans leur chambre, ils formaient leur liste. Ils cherchaient les victimes qui, par leur opulence, leur rang ou leur réputation, pourraient le plus satisfaire au comité de salut public, puis celles que leurs haines particulières avaient depuis long-temps désignées. La pitié quelquefois leur faisait effacer un nom ; il fallait le remplacer. Quand tous leurs ressentimens étaient assouvis, ils prenaient le hasard pour arbitre des sentences de mort. Les listes étaient faites, les noms étaient placés sur des actes d'accusation qui les attendaient. Au milieu de la nuit, un tumulte épouvantable ébranlait la prison. Du fond de la cour, les huissiers du tribunal révolutionnaire appelaient successivement, avec des vociférations qui

redoublaient la terreur, avec des intervalles qui prolongeaient l'agonie, tous les condamnés du lendemain. L'appel était fini, un nom oublié le faisait recommencer. Une méprise évidente n'arrêtait rien. Le lendemain, au tribunal révolutionnaire, les délateurs prisonniers, après avoir armé d'airain leur cœur et leur front, soutenaient contre chacun des accusés une imposture concertée. Bientôt suivaient ces arrêts..... dont il faudra encore que je rende compte!

C'est l'intérieur des prisons de Paris que je viens de tracer; le reste de Paris, le reste de la France offrait un aspect non moins lamentable. Bien avant que le jour parût, les rues étaient remplies d'une multitude de femmes et d'enfans mornes et plaintifs, qui se tenaient rangés dans

un long ordre à la porte de tous les différens marchands de comestibles. La loi du *maximum* avait rendu Paris semblable à une ville épuisée par un long siége. Les marchands redoutaient une vente comme un pillage : la crainte de la mort les forçait seule à de pénibles sacrifices. L'habitant de la campagne apportait en tremblant ses fruits. Plus de bruit, plus de concours dans les places publiques. On ne rencontrait plus d'élégantes voitures ni de somptueux équipages, et l'oreille attristée regrettait leur choc et leur embarras. Les quartiers habités par tous les favoris de la fortune et de la cour étaient déserts. Sur leurs hôtels étaient écrits ces mots : *Propriété nationale*, qui indiquaient la demeure d'un émigré ou d'un con-

damné. D'autres inscriptions offraient encore un sens plus direct et plus sinistre, telle que celle-ci : *Liberté, égalité, fraternité, ou la mort;* ailleurs : *Mort aux tyrans et à leurs complices!* Partout la mort! Si la maison était habitée, un long écriteau indiquait le nom, l'âge et la profession de tous les individus qui la composaient.

On marchait dans les rues en craignant de se rencontrer, de se reconnaître. Beaucoup de personnes étaient glacées à l'aspect d'un ami comme à l'aspect d'un ennemi même. Les lâches redoutaient qu'on ne vînt leur demander un asile. On ne se montrait plus que sous de hideux travestissemens. Il n'y avait que peu d'hommes qui osassent refuser à la terreur le sacrifice de la propreté. On

se serait cru trahi par son extérieur, si on n'eût un peu ressemblé à un membre du comité révolutionnaire : une barbe longue, une perruque noire, des moustaches, donnaient aux traits un masque jugé nécessaire.

Même cynisme, et plus rebutant encore, dans le ton, dans les discours. Après la mort du père Duchêne, le peuple parlait encore son langage. Dans ce torrent d'expressions infâmes, la pudeur était outragée par des femmes, l'humanité par des enfans. Si quelquefois vous voyiez une fausse image de gaîté sur les figures, en vous approchant, vous reconnaissiez que c'était une saillie féroce qui l'avait excitée chez des auditeurs tremblans. Le tutoiement, que le jacobinisme avait introduit

en supprimant une expression de respect consacrée par l'usage, donnait à des hommes grossiers l'occasion d'insulter et de déconcerter la jeune fille timide.

Il y avait des spectacles encore. Quels spectacles! Les chefs-d'œuvre de la scène française en étaient éloignés ou profanés par de barbares inepties. Tout se réunissait pour inspirer la confusion et le repentir à l'homme qui était allé y chercher un plaisir ou une diversion après les massacres de la journée. Le triomphe de la montagne, la mort de Marat étaient les sujets des pièces nouvelles, qui inspiraient du dégoût à ceux mêmes qui les avaient commandés. Il était une heure du jour où Paris sortait de son silence. On voyait une foule courir vers le même lieu, une

autre foule s'en éloigner avec précipitation : c'était le moment où l'on menait à la mort soixante victimes.

Dès les premières ombres de la nuit, un calme lugubre succédait aux mornes occupations du jour. Chacun était rentré dans sa maison, qui n'était pas un asile. Un coup de marteau, un signal entendu dans la rue, une voiture arrêtée glaçait le cœur. Toute une famille se serrait éplorée, et croyait se voir au moment de la séparation fatale. Souvent ceux pour qui se renouvelaient chaque fois de telles angoisses enviaient le sort des prisonniers eux-mêmes.

Et d'un tel gouffre il y avait presque impossibilité de sortir. Les barrières étaient ouvertes à ceux qui venaient s'y précipiter, fermées à ceux que l'horreur en chassait : rien n'ex-

posait plus la vie que la demande d'un passe-port. C'était un comité révolutionnaire qui l'accordait ; c'était la commune de Paris qui le visait. Supposé qu'il fût obtenu, voici ce qui s'offrait au voyageur, en quelque lieu qu'il portât ses pas : des croix abattues, des autels renversés, les ruines de châteaux gothiques, les ruines d'autres châteaux que le goût moderne avait construits, et souvent n'avait pas achevés ; les arbres hospitaliers marqués du sabre des soldats ; de longues voitures de prisonniers conduites par des escortes de l'armée révolutionnaire ; des baïonnettes levées sur celui qui soupirait en les considérant ; des convois de grains pillés par un peuple en famine ; le train somptueux d'un proconsul qui allait en diligence dresser

des échafauds : c'était-là le tableau qui frappait le voyageur sur les routes de France. S'il s'arrêtait, l'horreur et le péril redoublaient encore. Les villes, les bourgades, les villages, avaient des comités révolutionnaires, un club des jacobins. On y était conduit, examiné. En cinquante lieues, un passe-port était coûvert de dix *visas* différens, et tous obtenus avec peine. Dans telle ville, la maison des suspects renfermait un quart des habitans. La plus humble chaumière cachait souvent un des proscrits les plus distingués. Les monts, les cavernes, les forêts, étaient au milieu de l'hiver un refuge peu sûr, mais recherché; tel homme dont on s'était détourné avec effroi comme d'un brigand était un malheureux habitant de ces déserts. Mais que deve-

nait le voyageur, si sa destination l'avait conduit à Strasbourg, à Arras, à Lyon, à Toulon, à Marseille, à Orange, lieux inondés de sang!

Que l'histoire ne confonde point ce qu'un aveugle ressentiment a trop souvent confondu. Les commissaires de la convention n'étaient pas tous des émules de la cruauté des Carrier, des Joseph Lebon, des Collot-d'Herbois. Il y en eut qui éludèrent leurs horribles mandats. La mission d'André Dumont dans le département de la Somme est une sorte de phénomène historique. Personne ne parla avec plus de dureté que lui le langage révolutionnaire. Il fit de nombreuses et continuelles arrestations; mais, j'ose le dire, parce que j'en ai acquis la conviction sur les lieux mêmes, il sauva la vie de ceux

envers lesquels il se montrait si redoutable ; et le comité de salut public, et le tribunal révolutionnaire, et l'échafaud, les réclamèrent en vain. Robert Lindet, qui arriva dans le département du Calvados après sa malheureuse insurrection, montra une courageuse clémence. Le même homme, peu de temps après, intercéda dans les termes les plus énergiques pour Lyon, et voulut prévenir le siége de cette ville. D'autres encore imitèrent ces exemples; et, si nous voulons les distinguer, cherchons-les parmi ceux qui, sans contrainte, avec constance, et même avec péril, ont signalé depuis un esprit de modération et des principes d'humanité.

Le département de Vaucluse, qui avait été depuis quatre ans le théâtre

de plusieurs guerres civiles et du massacre de la glacière d'Avignon, passa de la domination de Jourdan, surnommé le *coupe-tête*, sous celle du conventionnel Maignet, monstre plus féroce que celui qu'il remplaçait. Un arbre de la liberté fut coupé pendant la nuit à Bédouin, un des bourgs les plus florissans et les plus industrieux de cette contrée. Tout porte à croire que Maignet lui-même avait fait couper cet arbre. Voici la vengeance d'un tel délit; Bédouin fut tout entier consumé par les flammes; soixante-trois habitans furent décapités; la misère et le désespoir firent périr la plus grande partie du reste. Maignet fit établir à Orange une commission révolutionnaire. Le comité de salut public, en la créant, préluda à l'exécrable loi du 21 prairial.

Elle eut quatre mois d'existence ; elle fut dirigée par Maignet ; elle fit périr quinze mille individus. Un cri d'horreur s'éleva de toutes parts contre Maignet. Le comité de salut public répondit qu'il était satisfait de sa conduite.

Arras était la patrie de Robespierre. Pauvre, il y avait, dans son enfance, trouvé des protecteurs qui avaient fait les frais de son éducation. Mais la haine, le fiel le consumaient dès ses plus jeunes années. Les bienfaits, la pitié, les leçons de ses maîtres, les conseils de ses amis, tout se gravait dans ce cœur pervers comme autant d'injures qu'il dissimulait et qu'il conservait éternellement : les lieux où il avait vécu, les hommes qu'il avait rencontrés étaient marqués d'un sceau de proscription. L'in-

fortuné Camille Desmoulins avait été son condisciple, il le fit conduire à l'échafaud; et comme celui-ci, périrent plusieurs des maîtres et des compagnons de la jeunesse de Robespierre. Pour châtier sa ville natale, il y envoya Joseph Lebon. C'était un prêtre qui était entré depuis peu à la convention, comme député suppléant. J'ai vu, j'ai voulu observer la figure de cet homme et celle de Carrier. Leur maintien était abject, un mouvement convulsif agitait leurs lèvres et tous les muscles de leur visage; leurs yeux semblaient rouler le sang. Ils avaient quelquefois l'air égaré des fanatiques, d'autres fois l'air rampant des plus lâches hypocrites. Leurs discours n'annonçaient aucune liaison d'idées. Tout état qui n'était point celui de

la fureur était pour eux comme hors de nature.

Joseph Lebon fit établir à Arras une commission révolutionnaire ; et telle fut l'exécrable rapidité de ses opérations, qu'au bout de quelques semaines, dans la rue la plus spacieuse et la plus opulente d'Arras, il n'y avait pas une seule maison où l'on ne comptât plusieurs condamnés. Joseph Lebon revenait un soir d'une orgie, à laquelle, suivant son usage, il avait fait assister le bourreau. Il méditait de nouveaux meurtres pour le lendemain. La nouvelle d'un échec éprouvé par nos armées irritait sa fureur. Il s'applaudissait du silence de mort qui régnait dans la ville ; mais tout à coup il entend les sons d'une harpe et la voix d'une jeune fille qui chantait

une romance, qui n'était sans doute qu'une expression de sa douleur et de ses regrets. Des chants! de la joie! s'écrie Joseph Lebon en frémissant de rage! De la joie, et l'ennemi est à nos portes! Il fait saisir la jeune fille et sa mère. Le lendemain il les envoie à l'échafaud. Une pauvre femme les vit passer; elle tenait un enfant sur ses bras: Tiens, mon enfant, dit-elle, cette jeune demoiselle est aussi innocente que toi. Cette femme est immolée.

Quand on a raconté un tel forfait, qu'est-il besoin d'en rapporter d'autres du même genre, de peindre Joseph Lebon toujours placé auprès de l'instrument qui moissonnait les condamnés, leur insultant encore, et, par de nouvelles inventions, prolongeant leur supplice? André

Dumont eut le courage de dénoncer tant de fureurs à la convention et au comité de salut public. Joseph Lebon en reçut un témoignage éclatant de satisfaction. Barère le justifia à la tribune. Il associa ces horribles exploits aux trophées que venaient de remporter nos guerriers. On se souviendra éternellement du terme nouveau inventé par Barère pour exprimer tant de barbaries : il les appela des formes un peu acerbes ; le même Barère avait dit à la tribune : *Frappez, frappez toujours ; il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.*

Un autre de ces proconsuls entra armé dans une prison, et, supposant que les prisonniers avaient voulu se révolter, il brûla la cervelle à l'un d'eux, et fit périr presque tous les

autres. Un autre avait pris pour cachet une guillotine, et faisait périr par une telle machine les animaux destinés à ses festins. La mention de si horribles détails n'est pas le dernier effort que la vérité me prescrit. Les obscénités de ces hommes corrompus sont aussi révoltantes, mais plus inutiles à décrire.

Les tyrans du comité de salut public et du comité de sûreté générale avaient déjà mille sujets de discorde et de haine ; ils parvenaient à les dérober à la convention même ; ils ne s'accordaient que sur les massacres. Ils venaient de rendre une loi qui décélait leurs intentions.

Tous ceux des ex-nobles qui n'étaient point encore arrêtés étaient renvoyés de Paris et mis sous la surveillance d'une commune, qui se

chargeait de les présenter pour l'échafaud dès qu'on les demanderait. Une autre loi confisquait les biens de ceux qui se donnaient la mort dans les prisons. Les bourreaux arrêtèrent par-là des suicides nombreux dont la tendresse paternelle était le motif. *Je vais trancher des jours dévoués à d'éternels regrets et sans doute déjà condamnés*, disaient un père et souvent aussi une mère désespérés, *mais par ce coup, au moins j'assure la fortune de mes enfans*. On reconnaissait dans les prisons ceux qui avaient pris une telle résolution, à la sérénité nouvelle qui paraissait sur leurs traits. Chaque mot qu'ils disaient à leurs compagnons les plus chers avait l'accent d'un adieu : à peine avait-on la force de les combattre. Ils se

frappaient d'un coup assuré.....

Je vais, pour rappeler les plus épouvantables scènes, rapporter quelques traits d'un récit énergique, éloquent, fait par Riouffe. Il était depuis long-temps enfermé à la Conciergerie, et tous les tableaux qu'à peine j'ose décrire ont passé sous ses yeux.

« D'abord ils avaient entassé
« quinze personnes dans leur char-
« rette meurtrière ; bientôt ils en mi-
« rent trente ; enfin jusqu'à quatre-
« vingt-quatre ; et quand la mort de
« Robespierre est venue arracher le
« genre humain à leurs fureurs, ils
« avaient tout disposé pour en en-
« voyer cent cinquante à la fois. A
« la place du supplice déjà un aque-
« duc immense, qui devait voiturer

« du sang, était creusé à la place « Saint-Antoine. . . .

« J'ai vu quarante-cinq magistrats « du parlement de Paris et trente-« trois du parlement de Toulouse « allant à la mort du même air qu'ils « marchaient autrefois dans les céré-« monies publiques. J'ai vu trente « fermiers-généraux passer d'un pas « calme et ferme ; les vingt-cinq « premiers négocians de Sedan plai-« gnant, en allant à la mort, dix » mille ouvriers qu'ils laissaient « sans pain ».

Il faut maintenant dire les motifs de ces condamnations. Les négocians de Sedan étaient accusés de complicité avec le général Lafayette, lors de son mouvement contre les auteurs du 10 août. Il y avait eu pour eux

une loi d'amnistie. Les membres du parlement de Paris qui formaient la chambre des vacations étaient accusés d'avoir signé une protestation contre un des décrets de l'assemblée nationale ; il y avait eu une loi d'amnistie de cette même assemblée pour tous les faits de ce genre. Les fermiers-généraux étaient accusés d'avoir mis de l'eau dans du tabac. On fit périr avec eux l'immortel Lavoisier, créateur de la chimie nouvelle, homme également dévoué à sa patrie, aux sciences, à l'humanité. Il demanda quelques jours pour achever une expérience dont il attendait les plus grands résultats. Les barbares détruisirent un génie inventeur pour avoir un peu d'or.

Parmi les magistrats immolés, il en était un grand nombre qui avaient

fidèlement conservé les vertus transmises par leurs aïeux : tels étaient le premier président Saron, les présidens d'Ormesson, Molé, Rozambo. Ce dernier était le gendre de Malesherbes.

Malesherbes ! ... Quand les bourreaux voulurent annoncer au monde que c'était à la vertu la plus pure qu'ils faisaient la guerre, ils égorgèrent Malesherbes ! Il était rentré dans sa retraite, ne sachant pas qu'il avait fait une action qui serait à jamais bénie par tous les cœurs généreux. Cependant sa fille, ses petits-enfans étaient encore rassemblés autour de lui. Mais dans cette famille il y avait un jeune homme accusé d'émigration, on le cachait. Tout à coup l'asile du vieillard est investi. Ils sont tous arrêtés ; de jeu-

nes femmes, un octogénaire, sont exposés aux mêmes outrages. On prétend que la plus jeune de ces dames, pendant qu'on faisait de tous côtés une rigoureuse recherche, fut saisie d'un frémissement à l'approche d'un lieu qui renfermait des papiers cachés. Les commissaires y trouvèrent tous les crimes dont ils voulaient couvrir Malesherbes et ses enfans.

Malesherbes, conduit à Paris, entra dans la prison à une heure où les détenus étaient rassemblés dans une salle commune. Tous se levèrent, saisis de respect et de consternation. On va au-devant de lui; on soutient ses pas; on veut le faire asseoir sur le seul siége un peu commode qui fût dans la salle; vous accordez, reprend-il en souriant, le fauteuil au doyen d'âge, mais je ne suis pas sûr

de mon titre. J'aperçois parmi vous un autre vieillard qui doit l'emporter sur moi.

Un prisonnier vient tomber à ses pieds, qu'il embrasse : *Vous ! vous ! C'est M. de Malesherbes !* C'est tout ce qu'il peut dire. *Que voulez-vous ?* répond Lamoignon en le relevant, *je me suis avisé vers mes vieux ans d'être un mauvais sujet, on m'a mis en prison.*

Telles furent, pendant le peu de jours qu'on le laissa vivre encore, sa constance et sa simplicité. Après avoir lu son acte d'accusation, il dit : *Mais si cela avait au moins le sens commun.* En descendant l'escalier pour aller au tribunal, il fit un faux pas : *C'est de mauvais augure*, dit-il, *un Romain rentrerait chez lui.*

Il parut devant le tribunal révo-

lutionnaire. On dit que les juges fermaient ou détournaient les yeux pour ne pas voir ce vieillard vertueux entouré de sa famille, pour ne pas voir les larmes du peuple.

Malesherbes fut condamné à la mort avec sa sœur, sa fille et son gendre, et la fille et le gendre de sa fille. Tandis que tous se préparaient à marcher au supplice, M.me de Rozambo aperçut M.lle Sombreuil; car les tyrans avaient ressaisi Sombreuil, épargné par les assassins du 2 septembre. M.lle Sombreuil avait volontairement suivi son père dans sa prison; mais souvent elle était interrompue dans ses tendres soins par des convulsions que lui avait données l'affreux tableau qu'elle avait vu. M.me de Rozambo l'aperçut qui

venait se jeter dans ses bras : *Vous avez eu le bonheur*, lui dit-elle, *de sauver votre père, et moi j'ai du moins la gloire de mourir avec le mien.*

Robespierre et Billaud-Varennes étaient depuis quelque temps en contestation sur une autre victime : c'était la sœur du roi, M.me Elisabeth. Robespierre craignait de révoltel le peuple par un tel sacrifice. Billaud-Varennes s'applaudissait de voir quelque incertitude dans l'âme de Robespierre ; pour lui, il ne pouvait concevoir une hésitation dans la cruauté. Il fit demander la tête de M.me Elisabeth par les jacobins. Robespierre se tut. Elle fut mise en jugement ; elle fut enlevée du Temple ; elle fut arrachée à la jeune orpheline qu'elle formait à toutes ses

vertus, qu'elle soutenait de toutes les consolations célestes.

Voici M.me Elisabeth devant le tribunal. Je vais transcrire ici quelques-unes des questions qui lui furent faites par le président du tribunal révolutionnaire, et ses réponses.

« Lors de la fuite du tyran votre « frère à Varennes, ne l'avez-vous « pas accompagné? — Tout m'or- « donnait de suivre mon frère, et je « me suis fait un devoir, dans cette « occasion comme dans toute autre, « de ne point le quitter ».

Plusieurs questions du président portaient sur le repas des gardes-du-corps et sur la journée du 10 août. Ni le roi ni la reine n'avaient été accusés avec plus de violence que M.me Elisabeth ne le fut sur ces faits. Elle déclara qu'ils lui étaient étran-

gers. L'atrocité des expressions du président durant tout cet interrogatoire fait frissonner. Interrogée sur un envoi fait par elle de ses diamans à son frère d'Artois, elle fit d'abord des réponses peu signifiantes; pressée plus vivement, elle garda le silence. Elisabeth aurait eu des crimes de ce genre tant qu'elle aurait eu un frère, ou même un serviteur malheureux.

« N'avez-vous pas secouru et pansé « vous-même les blessures des assas- « sins envoyés par votre frère aux « Champs-Elysées contre les braves « Marseillais ? — Je n'ai jamais su « que mon frère ait envoyé des as- « sassins contre qui que ce soit. S'il « m'est arrivé de donner des secours « à quelques blessés, l'humanité « seule a pu me conduire dans le

« pansement de leurs blessures ; je « n'ai point eu besoin de m'informer « de la cause de leurs maux pour « m'occuper de leur soulagement. « Je ne m'en fais pas un mérite ; « mais je n'imagine pas que l'on « puisse m'en faire un crime.

« — L'accusée Elisabeth, dont le « plan de défense est de nier tout ce « qui est à sa charge, aura-t-elle la « bonne foi de convenir qu'elle a « bercé le petit Capet de l'espoir de « succéder au trône de son père, et « qu'elle a ainsi provoqué le retour « à la royauté ? — Je causais dans « ma prison familièrement avec cet « enfant, qui m'était cher à plus « d'un titre, et je lui administrais « sans conséquence les consolations « qui pouvaient le dédommager de

« la perte de ceux qui lui avaient « donné le jour. »

On n'égorgeait plus des êtres si distingués sans aggraver leur tourment par une multitude de compagnons et de compagnes de leur malheur. La veuve du ministre Montmorin, dont nous avons vu la mort tragique, fut frappée à côté de M.me Elisabeth, fut frappée à côté de son fils. Une autre famille expira sur le même échafaud ; c'était celle des Loménie-Brienne. Le cardinal de Loménie avait prévenu ce sort en prenant un poison sûr un peu avant qu'on vînt l'arrêter. Son frère, ancien ministre de la guerre, ne lui eût peut-être pas survécu longtemps, tant une amitié intime les unissait. Le fer des bourreaux fut la

récompense des bienfaits dont il avait été prodigue envers tout genre de mérite ou d'infortune.

On eût dit que, frappés d'un délire fatal à eux-mêmes, les tyrans offraient au peuple tout ce qui pouvait l'arracher à la stupeur. Le peuple vit, et ne s'élança point sur la fatale charrette, quatorze jeunes filles de Verdun qu'on menait à la mort pour avoir assisté à un bal donné par les Prussiens.

Diétrich, ancien maire de Strasbourg, un des amis les plus ardens d'une liberté sage, écrivit à son fils avant de périr : *Ne cherchez de votre vie à tirer aucune vengeance de ceux qui m'ont si injustement persécuté.*

Custine le fils fut condamné pour

avoir aimé son père; Alexandre Beauharnais pour avoir remporté une victoire. L'un et l'autre écrivirent à leurs femmes des lettres d'adieu qui offrent le plus touchant mélange de courage et de tendresse.

Une foule de militaires fut sacrifiée; parmi eux, le maréchal Luckner, que les jacobins avaient longtemps présenté comme devant être le sauveur de la patrie; le général Biron, que l'amitié unit trop longtemps avec d'Orléans, et qui méritait, par les qualités de son cœur, d'être l'ami des gens de bien; le général Lamartilière, qui avait longtemps couvert la frontière du nord par une guerre de postes, dans laquelle il avait toujours vaincu; Beisser, le sauveur de Nantes, l'effroi

des Vendéens ; Chancelle, qui avait inspiré le respect à nos ennemis par la défense de Condé.

Ces hommes, habitués à braver la mort, ne la reçurent pas avec plus de courage que tant d'êtres faibles qu'on moissonnait avec eux. Une seule femme laissa sur la route fatale éclater des cris perçans ; c'était M.me Dubarri. Son désespoir excita d'abord le mépris du peuple ; mais bientôt il produisit une émotion déchirante. Les hommes et les femmes se retiraient éperdus du spectacle atroce qu'ils étaient venu contempler. Ainsi c'était le courage des victimes qui entretenait l'insensibilité d'un stupide vulgaire, et qui faisait la sûreté de leurs bourreaux.

Tant de meurtres étaient déjà consommés, et la loi du 22 prairial

n'était pas encore rendue. Je vais la transcrire ici. Elle occasionna des débats dont je ne rendrai compte que quand je retracerai le choc des partis qui amena le 9 thermidor.

« La convention nationale, après « avoir entendu le rapport de son « comité de salut public, décrète ce « qui suit :

« Art. I. Il y aura un tribunal ré- « volutionnaire, un président, et « trois vice-présidens, un accusa- « teur public, quatre substituts, et « douze juges.

« II. Les jurés seront au nombre « de cinquante.

« III. Ces diverses fonctions seront « exercées par les citoyens dont les « noms suivent.

« IV. Le tribunal révolutionnaire

« est institué pour punir tous les « ennemis du peuple.

« V. Les ennemis du peuple sont « ceux qui cherchent à anéantir la « liberté, soit par la force, soit par « la ruse.

« VI. Sont réputés ennemis du « peuple ceux qui auront provoqué « le rétablissement de la royauté, « ou cherché à avilir ou dissoudre « la représentation nationale et le « gouvernement révolutionnaire et « républicain, dont elle est le cen- « tre ;

« Ceux qui auront trahi la répu- « blique dans le commandement des « places ou de l'armée; entretenu « des intelligences avec les ennemis « de la république; travaillé à faire « manquer les approvisionnemens « et le service des armées;

« Ceux qui auront cherché à em-
« pêcher l'approvisionnement de
« Paris, ou à causer la disette dans
« la république;

« Ceux qui auront secondé les pro-
« jets des ennemis de la France, soit
« en favorisant la retraite ou l'im-
« punité des conspirateurs et de l'a-
« ristocratie, soit en persécutant et
« calomniant le patriotisme, soit en
« corrompant les mandataires du
« peuple, *soit en abusant des prin-*
« *cipes de la révolution*, des lois
« ou des mesures du gouvernement,
« par des applications fausses et per-
« fides;

« Ceux qui auront trompé le peu-
« ple, ou les représentans du peuple,
« pour les induire à des démarches
« contraires aux intérêts de la li-
« berté;

« Ceux qui auront cherché à in-
« spirer le découragement pour fa-
« voriser les entreprises des tyrans
« ligués contre la république;
« Ceux qui auront répandu de
« fausses nouvelles pour diviser
« ou pour tromper le peuple;
« Ceux qui auront cherché à égarer
« l'opinion et empêcher l'instruction
« du peuple, à dépraver les mœurs
« et à corrompre la conscience pu-
« blique, et altérer la pureté et l'é-
« nergie des principes révolution-
« naires et républicains, ou à en
« arrêter les progrès, soit par des
« écrits contre-révolutionnaires et
« insidieux, soit par toute autre ma-
« chination;
« Les fournisseurs de mauvaise foi
« qui compromettent le salut de la

« république, les dilapidateurs de la
« fortune publique ;

« Ceux qui, étant chargés de fonc-
« tions publiques, en abusent pour
« servir les ennemis de la révolution,
« pour vexer les patriotes, pour op-
« primer le peuple ;

« Enfin tous ceux qui sont désignés
« dans les lois précédentes, relatives
« à la punition des conspirateurs et
« des contre-révolutionnaires, et
« qui, par quelque moyen que ce
« soit, et de quelques dehors qu'ils
« se soient couverts, auront attenté
« à la liberté, à l'unité, à la sûreté
« de la république, ou travaillé à
« en empêcher l'affermissement.

« VII. La peine portée contre tous
« ces délits, dont la connaissance
« appartient au tribunal révolution-
« naire, est la mort.

« VIII. *La preuve nécessaire* pour « condamner les ennemis du peuple « *est*, toute espèce de document, soit « matériel, soit moral, soit verbal, « soit écrit, QUI PEUT NATURELLEMENT « OBTENIR L'ASSENTIMENT DE TOUT ES- « PRIT JUSTE ET RAISONNABLE. *La règle* « *des jugemens est*, la conscience « des jurés éclairés par l'amour de « la patrie; *leur but*, le triomphe « de la république et la ruine de ses « ennemis; *la procédure*, les moyens « simples que le bon sens indique « pour parvenir à la connaissance de « la vérité dans les formes que la loi « détermine.

« IX. Tout citoyen a le droit de « saisir et de traduire devant les ma- « gistrats les conspirateurs et les « contre-révolutionnaires. Il est

« tenu de les dénoncer dès qu'il les
« connaît.

« X. Nul ne pourra traduire per-
« sonne au tribunal révolutionnaire,
« si ce n'est la convention nationale,
« le comité de salut public, le co-
« mité de sûreté générale, les repré-
« sentans du peuple, les commis-
« saires de la convention, et l'ac-
« cusateur public.

« XI. La loi donne pour défen-
« seurs, aux patriotes calomniés,
« des jurés patriotes; elle n'en ac-
« corde point aux conspirateurs.

« XII. L'accusateur public ne
« pourra, de son autorité privée,
« renvoyer un prévenu adressé au
« tribunal, qu'il y aura fait traduire
« lui-même, dans le cas où il n'y
« aurait pas nature à une accusation

« devant le tribunal. Il en fera un « rapport écrit et motivé à la cham-« bre du conseil, qui prononcera. « Mais aucun prévenu ne pourra être « mis hors de jugement avant que « la décision de la chambre n'ait été « communiquée au comité de salut « public, qui l'examinera. »

Un fait important avait précédé la loi du 22 prairial.

Collot-d'Herbois était à Paris. J'ai dit que les victimes lui avaient manqué à Lyon. Sa popularité parmi les jacobins était, comme ses forfaits, sans mesure.

La chute d'Hébert n'avait pas ébranlé Collot-d'Herbois. La mort d'un tel homme n'avait pas anéanti cette faction, dont Collot restait le chef. Robespierre le haïssait, le craignait plus que tous les rivaux qu'il

s'était immolés. Un homme nommé Ladmiral conçut le projet d'assassiner Collot. On ne sait si ce fut la vengeance de l'humanité, celle des Lyonnais, ou une vengeance personnelle qui lui inspira cette pensée. Il demeurait dans la même maison que Collot ; il avait eu des liaisons avec lui. Il paraissait un client de cet exécrable patron. Il l'attend un soir à l'entrée de sa chambre. Vraisemblablement il préluda par des menaces au coup qu'il voulait frapper. Collot-d'Herbois avait crié au secours ; un serrurier était accouru. Collot-d'Herbois, en danger, trouva un homme qui le couvrit de son corps. Ce serrurier reçut deux coups de feu dont il fut assez gravement blessé. Collot ne fut point atteint. La France fut appelée par la con-

vention à se réjouir de ce que celui qui avait mêlé des flots de sang aux flots du Rhône lui eût été conservé. L'adoration pour Collot vivant fut la même que pour Marat égorgé. Pendant un mois la convention entendit, à l'ouverture de chacune de ses séances, le bulletin de la maladie de l'homme qui s'était dévoué pour lui. Bientôt la convention est instruite qu'une nouvelle Charlotte Corday a voulu attenter aux jours de Robespierre, et qu'elle est arrêtée. Toute la vérité de ce fait se réduisait à ce qu'une jeune fille de dix-huit ans, nommée Cécile Renaud, s'était présentée chez Robespierre, avait demandé à le voir, avait répondu avec embarras à une femme qui l'interrogeait sur le motif de ses instances. Nulle arme n'avait été trouvée sur

elle. Robespierre voulut que cet assassinat prétendu fût lié avec celui qui avait été tenté sur Collot-d'Herbois. On rendit alors l'hommage d'une adulation féroce au tyran. On établit, comme un fait prouvé, que c'était le gouvernement anglais qui dirigeait et soudoyait les assassinats tentés contre Collot et Robespierre ; et, pour exercer des représailles dignes de ces destructeurs de la société, on rendit un décret par lequel il était défendu à nos généraux, à nos soldats, sous peine de mort, d'accorder la vie à tout Anglais ou Hanovrien qui rendrait les armes : mais l'honneur de nos généraux et de nos soldats s'indigna de cette loi barbare. Il paraît qu'elle ne fut jamais exécutée. Le tribunal révolutionnaire servit, je ne dirai pas la

vengeance, mais l'homicide combinaison de Robespierre. Soixante personnes, presque toutes étrangères les unes aux autres, furent enveloppées dans ce qui fut appelé la conspiration de Cécile Renaud, ou du baron de Batz, ou du gouvernement anglais. Ladmiral, dans ses interrogatoires, déclara qu'il n'avait eu nul complice. Sa fermeté ne se démentit pas un seul instant; il soupirait seulement quelquefois à la vue de tant d'êtres faibles et touchans qu'on allait associer à son supplice. Cécile Renaud eut un calme héroïque. Interrogée sur le motif de la visite qu'elle rendait à Robespierre : *Je voulais voir*, dit-elle, *comment est fait un tyran.* Son père, deux tantes, avec lesquels elle vivait, furent condamnés avec

elle. Le même sort était réservé à ses deux jeunes frères, qui partageaient à l'armée les périls et les triomphes de nos soldats. On les en arracha. Quand ils arrivèrent à Paris, l'univers était délivré du bourreau de leur famille. Parmi toutes ces victimes était un jeune homme de vingt-six ans, Hippolyte Laval-Montmorenci. Les grâces de son esprit, l'élévation de son caractère, faisaient, depuis six mois, les consolations d'une prison d'où il était accusé d'avoir médité des assassinats. M.me Sainte-Amaranthe, sa fille et son gendre, Sartine, furent égorgés en même temps. La terreur leur avait fait rechercher des liaisons avec des hommes atroces, avec Robespierre lui-même. On prétend qu'un jour, devant ces femmes, Robespierre, dans l'ivresse, annonça

des projets d'extermination contre plusieurs de ses collègues, et que le lendemain, revenu à lui, il résolut d'anéantir leur témoignage avec leurs jours. M.me Sartine était d'une beauté ravissante ; elle parut sourire à l'aspect de la mort. Les témoins accoutumés de ces exécrables spectacles s'enivrèrent de celui-ci, et des furies se plaisaient à en vanter la magnificence.

Tous les jours cette procession funèbre se renouvela, ou dans un même nombre, ou dans un nombre supérieur, depuis la loi du 22 prairial. Fouquier-Thinville (c'est lui-même qui, dans son procès, a rapporté ce fait) fut mandé au comité de salut public et de sûreté générale, y reçut des reproches sur ce qu'il ne hâtait pas assez la progression du nombre

des condamnés. On lui ordonna de le porter à cent cinquante par jour. Il s'y refusa. *En revenant de cette séance*, ajoute-t-il dans la même déclaration, *mon esprit était tellement saisi d'horreur, que la rivière me parut rouler du sang.*

Il n'y avait plus d'âge dans les prisons; il était un mot que les détenus se répétaient souvent : *Mes amis, nous avons tous quatre-vingts ans.* Hors des prisons surtout, la fatigue de la vie agissait chaque jour comme un poison lent, qui faisait languir les sens, la volonté, la sensibilité même. Déjà plusieurs avaient rejeté les nombreuses précautions auxquelles ils avaient attribué jusque-là le salut de leurs jours. Ceux qui avaient échappé presque miraculeusement des gouffres sanglans de Pa-

ris, de Lyon, d'Orange, d'Arras, de Nantes, venaient s'y replonger avec indifférence. Les fugitifs sortaient de leurs déserts, et attendaient sur une grande route la main infâme qui les arrèterait. *Fais-moi mourir*, écrivait un jeune homme à Fouquier-Thinville : *si c'est un crime de détester, toi, les tiens et tes maîtres, personne n'est plus coupable que moi; fais-moi mourir.* Fouquier-Thinville exauçait tous les vœux de ce genre.

Une jeune femme ornée de grâces et de vertus, la ci-devant princesse de Monaco, après avoir entendu son arrêt de mort, s'était déclarée grosse. Déjà on lui avait accordé un délai : (que ne pouvait-elle prévoir qu'il était un gage de salut!) le lendemain elle se démentit, et subit la mort.

Si l'âme pouvait encore s'exalter, c'était par la pensée d'un dévouement. M.me Lavergne, la femme du commandant de Longwi, en offrit un touchant exemple. Elle était jeune; son mari était plus que sexagénaire. Elle s'était flattée de fléchir les juges devant lesquels il allait paraître. A cette époque, le tribunal conservait encore quelques formes qui offraient un trompeur espoir à l'accusé. Elle eut le courage de se trouver à la séance fatale. Elle vit opprimer le vieillard par des questions, des reproches, des invectives qui l'avertissaient de l'inutilité d'une justification. L'arrêt est porté. Tout à coup le cri de *vive le roi* se fait entendre. Tout frémit, tout s'agite. Il n'est aucun des spectateurs qui ne craigne de passer pour le coupable. M.me La-

vergne perce la foule, se montre à tous les regards : *Vive le roi!* répète-t-elle encore. On l'arrête; elle sourit. Elle est impatiente d'être auprès de son mari. Le peuple murmure ; plusieurs voix crient aux jurés : *Ne voyez-vous pas que c'est une femme en délire ?* D'un ton plus calme, elle exprime le même sentiment, afin de n'être pas frustrée de sa récompense. Elle est condamnée. — On accourut pour voir passer cette victime de l'amour conjugal. Les cheveux blancs de son mari honoraient encore davantage son dévouement.

Quelque temps après, une sœur imita cet exemple pour suivre son frère ; une jeune fille l'imita encore pour être rejointe à celui qu'elle aimait. Ce fut le libraire Gattey qui

reçut ce témoignage douloureux de tendresse fraternelle. A Lyon, il y eut aussi plusieurs traits héroïques de ce genre.

Plusieurs domestiques des deux sexes avaient obtenu de suivre leurs maîtres dans la prison, et ils les suivirent à l'échafaud.

Les filles séparées de leurs parens étaient aux genoux des membres des comités révolutionnaires, jusqu'à ce que la même prison les eût reçues. Il arrivait quelquefois que, pendant les interrogatoires, des commissaires, émus d'une pitié involontaire pour leur jeune âge, ou séduits par leur beauté, leur ménageaient des moyens de séparer leur cause de celle de leurs parens : alors il s'élevait une lutte cruelle et généreuse dans la triste famille. Un père, une mère éplorés,

saisissaient avidement les moyens qu'avait fournis la pitié des commissaires : à ce prix, ils eussent aggravé les accusations qui leur étaient personnelles. Soins inutiles ! la piété filiale voulait que tout fût confondu. M.me de Bois-Bérenger, M.me de Malezi, sa sœur, périrent ainsi avec les auteurs de leurs jours, malgré ceux-ci, et presque malgré leurs juges.

Un père était enfermé avec son fils à Saint-Lazare (Loizerolle est leur nom). Le fils fut compris dans une conspiration de prison. On vint pour le transférer à la Conciergerie avec une foule de ses compagnons ; il était alors absent de la salle commune des détenus. Le père entend appeler son fils. La désignation de celui-ci était positive. *Loizerolle ?*

Le voici, dit le père, en s'avançant. Les juges faisaient si peu de questions aux accusés, qu'il put consommer le sacrifice de sa vie et sauver celle de son fils.

Je lis dans des mémoires du temps qu'un frère périt volontairement à la place de son frère. Je regrette qu'on n'ait pas fait connaître son nom.

Dans les jours même où le tribunal révolutionnaire osait prononcer l'absolution de quelques accusés, il n'arriva à nul d'eux de compromettre un tiers pour se justifier. Un jeune homme possédait des pièces qui rejetaient sur un de ses amis toute l'accusation dirigée contre lui. Il les brûla, dans la crainte d'être tenté d'en faire usage.

Souvent, la veille de leur exécution, les condamnés s'asseyaient à

un banquet funèbre qui les réunissait à tant d'autres qui attendaient encore leur condamnation. Des entretiens sur l'immortalité de l'âme, sur l'avenir des justes, charmaient souvent les instans de cette horrible attente, et la douleur n'était plus que pour ceux qui survivaient.

Il y eut une belle réponse d'Ysabeau au tribunal révolutionnaire. Il avait été pendant beaucoup d'années greffier du parlement de Paris. Le président du tribunal, qui ne pouvait souffrir le calme de ses réponses, crut avoir trouvé un moyen de l'irriter en lui demandant s'il reconnaissait cette salle : *Je la reconnais*, dit Ysabeau ; *c'est ici où la vertu jugeait le crime, et où le crime aujourd'hui égorge l'innocence.*

L'horreur de parcourir ces listes

de condamnés redouble de violence à mesure qu'on approche du 9 thermidor. On n'était plus éloigné que de trois ou quatre jours de cette époque de délivrance, lorsque périrent les deux frères Trudaine, André Chénier et Roucher, avec soixante-dix compagnons ou compagnes, tous dignes de regrets. Que ne puis-je un moment payer les miens à la mémoire de ceux que je viens de nommer ! Les deux frères Trudaine avaient hérité de leur père une bienveillance active et éclairée. La plus noble passion des hommes heureux, leur plus douce jouissance, ce qu'ils avaient appris toute leur vie, c'étaient les moyens d'être utiles aux hommes. Je ne sais quel espoir trompa encore le cœur de l'aîné en paraissant devant les juges assassins.

Cet espoir n'était pas pour lui, c'était pour son frère. Il s'abandonna sans défense aux reproches les plus absurdes qui lui étaient faits; mais son frère, il le défendit comme s'il y avait eu là des juges, des hommes. Il dépeignait l'innocence de ses goûts, la candeur de son caractère, tout ce qui enfin devait repousser loin de lui l'idée d'une conspiration. Il ne fut point écouté.

Roucher, à l'époque de l'assemblée législative, s'était attiré le ressentiment de Robespierre et de Collot-d'Herbois, par des écrits courageux. Une imagination brillante, audacieuse, l'avait distingué parmi les hommes de lettres; une âme sensible et forte le rendait cher à tous les gens de bien.

Durant une longue prison, il avait

trouvé des consolations dans quelques entretiens avec sa fille, et quand la tyrannie les interrompit, il avait eu avec elle cette touchante correspondance que le public a lue, et dans laquelle un père, une fille, cherchent, par tous les moyens du cœur et de l'esprit, à s'alléger le poids de leurs souffrances et de leurs alarmes. Qui n'a pas retenu ces vers que Roucher adressa à ses enfans en leur envoyant son portrait?

Ne vous étonnez pas, objets charmans et doux,
Si quelqu'air de tristesse obscurcit mon visage :
Lorsqu'un crayon savant dessinait cette image,
J'attendais l'échafaud, et je songeais à vous.

La France perdit dans André Chénier l'homme qui peut-être était le plus appelé à être un jour l'historien de la révolution. Les attaques qu'il livra à une faction sanguinaire, avant le 20 juin et le 10 août, l'avaient

désigné à la proscription, aussi-bien que l'énergie de son caractère et la supériorité de ses talens.

Enfin, je puis détourner mes regards de tant de supplices, pour ne plus rechercher que les causes du 9 thermidor. Il approche.

J'ai déjà nommé deux ennemis de Robespierre parmi les collègues de sa tyrannie, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois. Le premier était le plus redoutable. La haine que ce monstre portait au genre humain ne l'empêchait pas de rassembler toutes les combinaisons nécessaires pour perdre un rival qui le secondait dans tous ses projets d'extermination. Tous deux voulaient régner sur les ruines et les tombeaux dont ils couvraient la France; mais Robespierre en était au point de ne pouvoir plus

cacher son ambition ; Billaud pouvait encore dissimuler la sienne. Robespierre, agité des furies, perdait chaque jour les moyens de salut ou de domination qu'il avait trouvés dans son génie tortueux, dans son caractère hypocrite, opiniâtre. C'était un scélérat connu, divulgué, dont toutes les feintes étaient explorées ; il eût perdu à vouloir tromper ses ennemis le temps qu'il devait employer à les abattre. Ce tyran était lugubre comme la mort dont il marchait toujours environné. Tel, et peut-être plus sombre encore, était aussi Billaud. Mais celui-ci, plus robuste dans le crime, enveloppait ses projets de plus de ténèbres, préparait mieux ses coups. Il me tarde d'arriver au moment où ces deux monstres vont s'enlacer.

Robespierre eut une combinaison politique qui put d'abord paraître d'une audace imposante. Nous allons voir comment son esprit étroit, son caractère lâche et féroce n'attachèrent à cette combinaison que le mépris et l'horreur. Presque seul, il s'était élevé contre les profanations d'Hébert. Il l'avait fait sans chaleur, à la vérité; mais c'était le plus grand prodige de sa popularité qu'une réclamation de ce genre eût été impunie. Depuis, il avait encore souffert que cette infâme démence qu'on appelait culte de la raison survécût à ses auteurs. Enfin, il songea à profiter du silence des partis qu'il croyait avoir abattus pour établir un culte nouveau et pour arriver à la domination suprême par le pontificat. Le culte qu'il parut choisir,

ce fut le déisme pur, qui, s'il n'a jamais fait la loi des nations, a fait du moins celle de plusieurs sages. Il avait quelque idée vague de créer de nouveaux dogmes, ou tout au moins d'instituer de nouvelles cérémonies autour d'une religion si simple, qui frappe peu et subjugue encore moins le peuple. Il voulait pour cela susciter quelques enthousiastes dont les rêves eussent été annoncés pour une révélation, et se servir même des débris de la religion chrétienne, qu'il regardait comme renversée; aussi n'était-il point persécuteur des prêtres qui avaient prêté le serment; il leur accordait, depuis quelque temps, une protection timide, dans l'espérance d'en tirer quelques secours pour ses projets. Le succès au moins momentané d'un tel plan

eût demandé la plus brillante imagination dans son auteur ; jamais homme n'eut une imagination plus stérile que Robespierre. Les circonstances le favorisaient. Si la même main qui voulait relever les autels de la Divinité eût renversé les échafauds, cette humanité tardive, mais inespérée, aurait plus âgi sur les cœurs que de vaines déclamations ne pouvaient agir sur les esprits. Le ciel ne permit pas que Robespierre jouît du fruit de ses crimes.

Il parut à la tribune de la convention, y lut un discours sans verve et sans vigueur, qui n'était qu'une imitation glacée de l'éloquente profession de foi du Vicaire Savoyard, de J. J. Rousseau. Telle était sa maladresse, qu'il conservait encore les réticences d'un sceptique, lors même

qu'il voulait feindre le plus vif enthousiasme.

Ce discours, malgré sa trivialité, sa tiédeur, doit pourtant être considéré comme le plus étrange monument d'audace : Robespierre invoque Dieu !

Il ne sut finir que par un impudent sacrilége. Il proposa ce décret : *Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.*

La convention lui prodigua les mêmes applaudissemens qu'elle avait donnés à Chaumette proclamant l'athéisme. L'on vit, jusque sur la cîme de la montagne, des hommes tout dégouttans du sang qu'ils avaient versé la veille se presser, s'agiter pour reconnaître Dieu. Cependant chacun attendait encore avec des

sentimens divers ce que Robespierre allait proposer de plus. Il n'eut plus rien à offrir, qu'un long catalogue de fêtes décadaires. Il osait les consacrer *à la pudeur, à l'amitié, à l'amour, à l'amour conjugal, à la tendresse maternelle, à la piété filiale, au respect pour le malheur!* .... Mais la première devait être à l'Être suprême ; Robespierre l'avait fait fixer au 20 prairial. Il l'avait concertée pour en faire son triomphe. Ses ennemis le lui décernèrent avec empressement. Il fut nommé président une seconde fois.

Il y eut donc une convocation de ces milliers d'hommes cruels, pour venir, à la face du ciel, reconnaître son auteur. Cette solennité ne se distinguait pas, quant à la nature du cortége, des autres fêtes popu-

laires dont j'ai eu quelquefois à faire le tableau; mais son objet frappait vivement les esprits.

Un jour pur se lève. Un peuple immense est rassemblé au Champ-de-Mars. Toutes les autorités, c'est-à-dire les comités révolutionnaires, le tribunal révolutionnaire, s'y rendent. Une troupe de femmes, de jeunes filles, font entendre des cantiques; mais ces femmes, ces jeunes filles, ce sont celles qui, tous les jours, poursuivent de lenrs cris ceux qu'on mène à l'échafaud. La convention s'avance, Robespierre est à sa tête; mais un assez long intervalle est marqué entre lui et tout ce corps. Il porte quelques fleurs et des épis à la main. Son horrible figure s'est composée pour exprimer de la sérénité; mais bientôt la sérénité a fui

de ses traits. Il a entendu parmi les députés un d'eux qui lui a dit : *Robespierre, j'aime ta fête ; mais toi, je te déteste.* (C'était Lecointre de Versailles.) Arrivé près de l'autel de la patrie, il s'adresse au peuple : il ne fait que répéter les froides déclamations de son premier discours. D'une voix plus élevée, il a prononcé ces mots : *Que ce jour appartienne tout entier à la paix, au bonheur!....* Mille cœurs tressaillent d'avance..... *Et demain*, ajoute-t-il, *demain, en reprenant nos travaux, nous frapperons avec une nouvelle ardeur sur tous les ennemis de la patrie.* Par ces seuls mots, l'inepte rhéteur a manqué le trône ; mais que de morts avant la sienne!.....

Acheverai-je le tableau de cette cérémonie, aussi ridicule et atroce que

son auteur? Il prend un flambeau et brûle un mannequin sur lequel était écrit *athéisme*. On se retire, et des femmes furieuses vont aux portes des prisons apprendre par leurs cris aux malheureux qu'ils ont espéré en vain. Robespierre, au retour, marquait le plus grand effroi; il croyait voir partout des poignards dirigés contre lui.

On eut deux jours après l'explication des mots sinistres de Robespierre. Couthon monta à la tribune, et présenta l'épouvantable décret du 22 prairial, dont nous avons donné le texte. On vit une chose nouvelle à la convention, on osa y frémir. Le silence de la mort et de la servitude y fut interrompu. Un député, nommé Ruamps, s'écria : *Si une telle loi passe, il ne reste plus aux*

députés qu'à se brûler la cervelle. Lecointre de Versailles, celui dont nous avons rapporté tout à l'heure l'apostrophe hardie, réclame l'ajournement. Tallien, Bourdon de l'Oise, l'appuient. Les membres du comité de salut public étaient transportés de fureur. Barrère, l'objet le plus général du mépris, disait, en affectant le mépris même: *On murmure, je crois.* Robespierre parla, et le décret fut adopté.

Mais le lendemain l'orage éclata avec plus de violence. Le décret fut de nouveau attaqué dans ses diverses dispositions, mais surtout dans celle qui éveillait le plus de craintes personnelles, je veux parler de l'article qui paraissait livrer les députés au glaive commun levé sur tous les Français. Bourdon de l'Oise demande

la suppression de cet article. Sans avoir l'air de seconder directement cette réclamation, Merlin de Douai parvient à la faire réussir. Il propose et la convention adopte un considérant dans lequel celle-ci se réserve, *comme un droit inaliénable, de décréter elle seule ses membres d'accusation.*

Bientôt ce premier succès enhardit différens députés à attaquer plus directement le décret dans toute son atrocité. Charles Lacroix et Ruamps demandent une interprétation de l'article qui punit de mort la dépravation des mœurs. Mallarmé veut qu'on lui explique ces mots de Couthon : *La loi accorde pour défenseurs, aux patriotes accusés, des jurés patriotes ; elle en refuse aux conspirateurs.*

Bourdon de l'Oise jette au milieu de la discussion un mot de ralliement qui devait être entendu : *J'estime Couthon, j'estime le comité de salut public ; mais j'estime aussi cette inébranlable montagne qui a sauvé la république.* Robespierre relève avec fureur cet appel d'un parti : *Montagne*, s'écrie-t-il, *qui sait mieux t'honorer que ceux à qui tu décernas l'honneur de combattre à ta tête ? Mais nous ne te confondons point, et tu ne te confondras pas non plus avec des hommes hypocrites et pervers.* Ici Bourdon de l'Oise l'interrompt par quelques mots plus faibles. Robespierre le regarde avec son affreux sourire : *Je n'ai point nommé Bourdon de l'Oise,* reprend-il ; *malheur à qui se nomme !* Il accuse ensuite Tallien : sa fureur

s'est accrue à ce nom ; il semble déjà voir en lui le bras qui doit le précipiter. Il lui reproche des propos contre-révolutionnaires. Tallien les nie. Robespierre, et après lui Billaud-Varennes, démentent Tallien. Ils ont tout glacé d'une nouvelle terreur. Toutes les réclamations sont écartées, et le considérant adopté la veille est révoqué comme injurieux au comité de salut public.

Qu'on ne s'étonne point de la concorde qui, durant toute cette discussion, parut régner entre les dépositaires de la tyrannie ; il s'agissait d'une loi de sang, ils n'avaient tous qu'un vœu à cet égard. Mais Billaud-Varennes s'attacha dès ce moment à ruiner dans le comité de salut public l'empire de Robespierre. Il réussit à l'aigrir par des contradictions

fréquentes. Les grossiers élémens de l'administration révolutionnaire étaient encore au-dessus de la portée de l'avocat d'Arras. Il voyait avec un dédain apparent, mais avec une véritable jalousie, les travaux et les rapports du comité confiés à ses autres collègues. Carnot lui était particulièrement odieux. Il craignait l'empire que celui-ci exerçait sur les armées et sur la victoire. Il avait aussi quelque défiance de Robert Lindet et de Prieur de la Côte-d'Or, chargés tous deux de soins administratifs. Il insista pour que Carnot fût sacrifié. Billaud le défendit. Robespierre avait annoncé hautement de nouvelles proscriptions à exercer sur la convention, sur la montagne. Billaud était aussi dévoré du désir d'exercer les siennes. Ils ne pouvaient

convenir que de quelques individus, objets de leur haine commune; ils se disputaient sur le reste. Ce fut à la faveur de ces débats prolongés que Tallien, Bourdon de l'Oise et Lecointre de Versailles purent survivre aux menaces réunies de Robespierre et de Billaud. Ce dernier permettait ainsi à ses ennemis de vivre quelque temps encore, parce qu'il les croyait encore plus ennemis de Robespierre. Billaud s'attachait surtout à faire avorter dans leur principe les institutions religieuses de Robespierre.

Dans je ne sais quel obscur réduit, entourée des plus tristes prosélytes, une vieille femme racontait des visions, des révélations mystérieuses dont elle se prétendait honorée. Elle se faisait nommer Catherine Théos.

Elle était secondée par un ancien chartreux, nommé dom Gerle, qui avait été membre de l'assemblée constituante. C'était un homme fort doux, mais de qui vraisemblablement la raison s'était un peu altérée dans le passage de sa solitude à des scènes si tumultueuses. Billaud se douta que c'était Robespierre lui-même qui faisait jouer cette machine, car elle servait ses vues, et elle était digne de son génie. Il chargea un de ses affidés au comité de sûreté générale de faire passer cette assemblée de visionnaires pour une assemblée de conspirateurs. Il fit choix de Vadier, vieillard subtil, cruel, impitoyable.

Robespierre eut à dévorer l'outrage de voir arrêter, sans oser les défendre, ces ridicules personnages,

inspirés, ou du moins favorisés par lui. Vadier pressait leur supplice; Robespierre voulait les sauver. Ce fut là une des causes les plus prochaines du 9 thermidor.

Trois semaines avant cet événement, Robespierre s'était entièrement éloigné du comité de salut public. Il n'y conservait plus de partisans que Couthon et Saint-Just.

Suivons encore Robespierre. Il méditait la vengeance. Il rassemblait autour de lui ses partisans, ses satellites. Il les voyait en foule aux Jacobins; il en avait peuplé le tribunal révolutionnaire, la commune de Paris. Le dévouement des comités révolutionnaires à sa personne était proportionné à leur atrocité. Henriot mettait à sa disposition toute

la populace armée, qui formait la seule milice de Paris. On ajoute qu'il avait inspiré le plus sinistre fanatisme à un corps nombreux de jeunes gens qu'on appelait les élèves de Mars.

Mais c'était la première fois qu'il se voyait le chef unique d'une conspiration. Il était maintenant accablé sous le poids d'une destinée bien supérieure à ses forces, à ses talens. Pressé par les ennemis les plus dangereux, il s'occupait tous les jours à désigner au tribunal révolutionnaire ceux qui devaient être condamnés le lendemain, c'est-à-dire une foule d'êtres sans défense, de femmes, de vieillards, de qui jamais il n'avait reçu nul outrage. Je ne crois pas cependant, comme l'ont avancé plusieurs membres du comité de salut

public, que cette attribution lui eût été laissée à lui seul depuis sa retraite du comité; mais du moins il est bien prouvé qu'il ne cessait point d'y coopérer.

Des vices nouveaux, étrangers à son tempérament, mais qui lui étaient donnés par le trouble intolérable de son âme, achevaient d'égarer ses résolutions. Cet homme dont le cœur ne fut jamais, je crois, ému par la voix, par l'aspect d'une femme, depuis peu de temps s'abandonnait aux plus honteuses débauches. Souvent étendu dans un parc dont il avait fait périr le propriétaire, entouré des êtres les plus féroces et des femmes les plus dégradées, il cherchait l'ivresse, la volupté, et ne pouvait sentir que ses terreurs. Qui le croirait? l'affreux

Couthon tentait aussi les mêmes débauches.

Robespierre pourtant affectait en public cette même austérité qui tant de fois avait été opposée à l'intempérance de ses rivaux. Il vivait chez un menuisier. Il avait je ne sais quelle liaison avec sa fille. Cette famille avait pris ses goûts sanguinaires ; le père était membre de l'horrible tribunal. Que de supplices environnaient Robespierre dans cet asile ! les papiers trouvés chez lui en font foi. Il recevait une multitude de lettres où l'adoration la plus extravagante lui était prodiguée ; mais d'autres contenaient des menaces, des imprécations qui devaient glacer tout son sang. Lisez ces terribles mots qui lui étaient adressés : *Cette main qui trace ta sentence, cette main que*

tes yeux égarés cherchent à découvrir, cette main qui presse la tienne avec horreur, percera ton cœur inhumain. Tous les jours je suis avec toi, je te vois tous les jours; à toute heure mon bras levé cherche ta poitrine. O le plus scélérat des hommes! vis encore quelque temps pour penser à moi! Dors pour rêver de moi; que mon souvenir et ta frayeur soient le premier appareil de ton supplice... Adieu. Ce jour même, en te regardant, je vais jouir de ta terreur.

Tout l'intimidait, jusqu'aux reproches de ses agens, qui commençaient à frémir de ce qu'il tardait long-temps à frapper des ennemis que depuis un mois il avait hautement dévoués. Chaque jour la théorie du crime faisait de monstrueux progrès. Il se formait une nouvelle

ligue de scélérats qui eussent été plus aguerris que leurs chefs. De ce nombre était un nommé Payan, que Robespierre avait fait procureur de la commune de Paris. Ce fut lui qui, écrivant à un de ses compagnons, membre de la commission d'Orange, lui disait : *On répète sans cesse aux juges, prenez garde, sauvez l'innocence; et moi je leur dis : Au nom de la patrie, tremblez de sauver un coupable.... ! Oublie que la nature te fit homme et sensible. Lis ces réflexions, et surtout avant le jugement des scélérats que vous avez à frapper.* Ce même homme développait à Robespierre le danger des délais.

Il paraît qu'il l'avait déterminé à faire un massacre de ses ennemis, dans une fête où la convention assis-

terait. Henriot était prêt. L'exécution de ce complot était peut-être assurée, si le rhéteur assassin n'eût cédé au desir de paraître à la tribune de la convention, et d'y proclamer les heureuses discordes du comité de salut public.

Tandis qu'il préparait ses coups, on en méditait aussi contre lui et contre la tyrannie elle-même. Les députés menacés, quoique surveillés dans tous leurs pas par les espions de Robespierre et par ceux de Billaud, parvenaient à leur cacher de courts entretiens où l'heure de la vengeance se disposait. Robespierre dénonça aux jacobins, peu de temps avant sa chûte, des assemblées tenues chez Fouché, député à la convention; mais il ne savait pas qu'on y délibérait, chaque jour, de le frap-

per au sein de la convention même. Outre ceux dont j'ai déjà annoncé la profonde indignation, d'autres députés entraient encore dans ce salutaire complot, tels que Fréron, Barras, André Dumon, Merlin de Thionville et Legendre. Tallien surtout attendait, avec une sombre impatience, le moment d'éclater.

Une femme, douée de mille charmes, s'était offerte à ses regards, dans la cruelle mission qu'il remplit à Bordeaux. Les familles éplorées eurent souvent recours, avec succès, à une intercession qu'on voyait chaque jour plus puissante sur le cœur de Tallien. Bordeaux ne respire pas encore, mais son sort devient moins rigoureux. Le comité de salut public s'indigna bientôt de ce que ses mandats de mort étaient

mal exécutés à Bordeaux. Tallien fut rappelé. Robespierre sut quel nouvel ascendant s'était fait sentir à un homme qu'il ne cessait de craindre depuis la mort de Danton. Transporté de rage, il fit arrêter M.me de Fontenay. Il la fit plonger dans un cachot. Elle sut tromper ou fléchir les plus barbares geôliers. Elle écrivait à Tallien ; elle attendait la mort, mais elle excitait à la vengeance celui qu'elle avait rappelé à l'humanité.

Le 8 thermidor, Robespierre vint offrir à tous ses ennemis rassemblés dans la convention les moyens de le frapper. Il lut un discours dans lequel il annonçait d'importantes révélations. On sut par lui que le sanguinaire dictateur de la France n'était point le maître des comités

de salut public et de sûreté générale, qu'il haïssait même les hommes qui lui ressemblaient le plus, un Billaud, un Collot, un Amar, un Vadier, et Cambon, le régulateur des finances révolutionnaires! Cette même assemblée qu'il asservissait depuis quinze mois, il la prenait pour arbitre dans ses démêlés avec ses rivaux. Il l'appelait à son secours, et en même temps il annonçait tant de nouvelles proscriptions, qu'il était bien peu de députés qui pussent se croire assez ignorés ou assez méprisés du tyran pour n'être pas voués à la mort. L'appareil de ses phrases obscures et déclamatoires ressentait trop l'épouvante dont il était lui-même atteint pour produire toute la terreur accoutumée. Enfin, chose absurde dans un

homme dévoré et poursuivi par tant de haines, il ouvrait le combat sans vouloir le terminer dans un jour; il ne proposait aucune mesure.

Le débat s'ouvrit sur l'impression du discours de Robespierre; faible honneur qu'on n'avait jamais osé lui refuser. On vit s'offrir comme auxiliaires des comités de salut public et de sûreté générale menacés, des hommes qui n'en étaient pas moins les ennemis que de Robespierre lui-même. Il y avait cependant une partie de l'assemblée qui refusait encore *de combattre pour le choix des tyrans*. Elle était formée des débris du parti de la Gironde. Ces députés furent étonnés de se voir consultés après tant d'outrages et de servitude. Leur indécision avait déjà donné un triomphe momen-

tané à Robespierre. L'impression de son discours était ordonnée. On réclame avec fureur contre le décret. Robespierre est accusé de tyrannie par Billaud, par Cambon, par Amar et Vadier. Ce dernier lui reproche d'avoir voulu soustraire des contre-révolutionnaires.

Ainsi il y avait des êtres qui pouvaient être offensés de l'humanité de Robespierre. Une attaque ainsi dirigée confondait les députés que le 31 mai avait faits esclaves ; et, dans leur indignation contre les adversaires du tyran, ils allaient encore favoriser le tyran lui-même, si ceux qui avaient juré de venger Danton n'eussent parlé. Fréron fit entendre le premier signal de liberté qui eût retenti dans cette enceinte. Il demanda que la con-

vention retirât aux comités de salut public et de sûreté générale le droit de faire arrêter ses membres. Billaud frémit et jugea bien que sa perte était résolue par ceux qu'il avait déchaînés contre son rival. Il fit rejeter cette proposition, qu'il traita de séditieuse; mais elle avait présenté aux députés girondins un espoir inattendu. Les élémens d'une nouvelle majorité se forment à l'instant. On est déjà résolu à faire triompher Billaud et les comités plus qu'ils ne le veulent. Le décret qui accorde l'impression du discours de Robespierre est rapporté. On pouvait aller plus loin; car il n'en coûte pas plus de frapper que d'outrager un tyran; mais les comités étaient aussi inquiets que Robespierre lui-même, et la séance fut levée.

Robespierre va porter son abattement aux Jacobins. Tous les hommes de sang reconnaissent leur chef et se pressent autour de lui. Robespierre, au milieu de ces acclamations, de ces adorations, montre encore un front triste, un cœur glacé de crainte; il éteint leur audace à force de leur présenter de noirs présages; il faut qu'il expire dans sa rampante et monotone hypocrisie. *Je suis prêt*, dit le monstre presque en pleurant, *je suis prêt à boire la coupe de Socrate. — Robespierre, je la boirai avec toi*, s'écrie un député. — Mille voix ensemble : *Les ennemis de Robespierre, ce sont ceux de la patrie; qu'il les nomme, ils auront cessé de vivre.* La table des proscriptions est ouverte. Elle se remplit sous les auspices de Dumas, le président du

tribunal révolutionnaire. Mais tant de terreur frappe le chef, tant de confiance aveugle ses partisans, qu'on dirait qu'il s'agit de ces victimes désarmées, et mille fois trop résignées, qu'on mène chaque jour, au nombre de soixante ou de quatre-vingts, à la mort. La nuit, si favorable aux crimes, ils la consument toute entière à les méditer sans en exécuter aucun.

Les comités ont veillé aussi. Ils n'ont point agi; ils n'ont rien résolu; ils ne savent lequel de ces deux maux ils préfèrent, ne plus proscrire, ou être proscrits par Robespierre.

Il n'en était pas ainsi des députés que la tyrannie avait indignés. Conjurés, ils ne négligeaient aucun de ceux qui pouvaient servir la conju-

ration. Les amis de Danton allaient dans la nuit frapper à la porte des amis de Brissot. « Demain, disaient-« ils, le tyran entrera dans la con-« vention ; que la convention soit « son abîme. Pleurez-vous des amis ? « nous aussi ; Robespierre les a frap-« pés. Avez-vous des amis à sauver ? « nous aussi ; avec un jour de vie « de plus, Robespierre les égorge. « Frappez avec nous ce tyran, et « nous vous répondons des autres. » Mais s'ils abordaient les membres des comités, ils semblaient reprendre devant eux leur première subordination. « Que tardez-vous de vous « venger ? leur disaient-ils. Est-ce « avec Robespierre qu'on peut user « de délais, qu'on peut faire un trai-« té ? Nous sommes à vous, com-« mandez-nous. Vous restez enfer-

« més dans vos comités, Robespierre
« peut vous y assiéger tout à l'heure.
« Le jour va luire, songez qu'il ne
« nous reste plus que ce jour. »

Cependant il tardait à Robespierre que la convention s'ouvrît. Il ne pouvait trouver son audace qu'au sein d'une assemblée si souvent muette devant lui. Mais à peine y est-il entré, il pâlit. Un profond murmure l'environne, le suit partout où il veut se placer. On le cerne, on ne l'approche pas. Saint-Just monte à la tribune (depuis peu de jours il était arrivé de l'armée). Il avait déjà bravé le comité de salut public, et, dans cette dernière nuit, il s'en était séparé avec ces mots d'adieu : *Vous avez flétri mon cœur, je vais l'ouvrir à la convention.* Ces expressions, d'une sensibilité recher-

chée, étaient familières à ces rhéteurs bourreaux. Les premières phrases de son discours annonçaient qu'il allait répéter et développer ce que Robespierre avait dit la veille. Tallien l'interrompt avec l'accent de la fureur : « Ecouterons-nous plus long-temps, « s'écrie-t-il, les hypocrites protes- « tations de ces hommes qui, prêts « à nous égorger, travaillent à nous « désunir ? Il est arrivé le moment « de notre union, de notre force, « de notre liberté. » — Puis, adressant la parole à Robespierre : « Ty- « ran, prétendras-tu nous cacher les « attentats que tu médites contre la « représentation nationale ? Hier, « n'ai-je pas vu moi-même tous les « apprêts de tes proscriptions ? J'é- « tais aux Jacobins ; je t'écoutais « quand tu nous désignais tous au

« fer de tes assassins. Ils ont promis
« de servir ta fureur ; ils la servent.
« Dans ce moment, l'infâme Hen-
« riot les rassemble. Ils marchent ;
« nous les préviendrons. Toutes les
« horreurs de cette nuit criminelle
« sont connues du comité de salut
« public ; il va les raconter, nous
« allons punir tous tes crimes. Tes
« yeux ne peuvent plus rencontrer
« dans cette enceinte un homme
« qui ne soit ton ennemi, que tu
« n'aies forcé de l'être. La patrie,
« le genre humain, s'élèvent contre
« toi ; nous remplirons leur ven-
« geance. »

Une acclamation universelle de l'assemblée suivit cette apostrophe. Billaud, que Tallien avait provoqué avec beaucoup d'adresse, se leva ; et, sans parler de tous les forfaits de

Robespierre, dont il était le complice, il lui en resta encore assez à prouver pour augmenter l'effroi de l'assemblée. Surtout il accrut pour chacun le sentiment des dangers personnels, en annonçant l'arrivée prochaine de Henriot, qui se disposait à venir frapper au sein de la convention tous ceux que les jacobins avaient proscrits dans la nuit. Robespierre depuis long-temps voulait parler; mais toujours les cris *à bas le tyran! à bas le tyran!* couvraient sa voix.

Tallien reprit encore la parole. *Tout annonce*, dit-il, *que la convention va, d'un sentiment unanime, prononcer sa délivrance; mais si elle trahissait mon attente et celle de tous les Français, le tyran ne jouirait pas de son triomphe : je me*

suis armé d'un poignard pour lui percer le sein, si la convention n'a pas le courage de le décréter à l'instant d'accusation. Il tire ce poignard, et ce transport de fureur devient celui de toute l'assemblée. Sur sa demande, elle décrète que la séance est permanente, que Henriot sera arrêté avec tout son état-major. *Occupons-nous de Robespierre*, ce fut bientôt le cri général. Tout était perdu, si ses ennemis sortaient un moment du rôle de conjurés; ils se fussent divisés tous en spécifiant ses crimes. Le droit barbare qu'il avait créé était la seule loi qui pût lui être appliquée. On remarquait quelques députés qui se laissaient entraîner à regret à punir le plus grand des coupables, et d'autres qui pensaient que le plus grand des cou-

pables devait encore être entendu. Ce fut à force de tumulte qu'on empêcha les uns et les autres de se reconnaître, et surtout qu'on prévint cette question à jamais fatale, si elle eût été faite : Que ferons-nous après la mort de Robespierre? Un député nommé Lebas s'épuisait en efforts pour le défendre. On l'éloignait violemment de la tribune chaque fois qu'il voulait y monter. Robespierre poussait des cris de rage, ne s'échappait d'un groupe de ses ennemis que pour tomber dans un autre plus acharné, faisait de vains appels à ces tribunes, qui, pendant cinq ans, n'adorèrent que lui, que le matin même il avait encore composées des brigands de son choix. L'étonnement, la terreur les avaient glacées. Quelquefois il écou-

tait s'il entendait du dehors les cris du peuple. Nul secours de là ; le peuple voyait son péril avec indifférence. Quelquefois, affaissé, comme expirant, il demandait la mort. *La mort*, lui répondait-on, *oui*, *tu l'auras*, *mais avec un supplice ; il commence*, *et nous en jouissons.* La tribune, gardée par les conjurés, était devenue pour lui inaccessible. Il courait vers le fauteuil du président. Celui-ci (c'était Thuriot) agitait sans relâche, depuis une demi-heure, une sonnette qui coupait la voix de Robespierre. On entendit ces mots : *Pour la dernière fois*, *je te demande la parole*, *président d'assassins !* A cette invective, la terrible sonnette répondit seule. Sa voix commençait à s'éteindre ; un député lui cria : *Malheureux*, *ne*

vois-tu pas que le sang de Danton t'étouffe ? Le sang d'un million de victimes, devait-il dire.

Il quitte enfin ce poste ; il va chercher un refuge parmi les députés échappés au massacre de la Gironde. « M'abandonnerez-vous, leur dit-il, « moi qui ne suis en proie aux fu- « reurs de la montagne que pour « vous avoir sauvés tous ; pour avoir « moi seul arraché à la mort soixan- « te-douze de vos amis ? Si vous me « laissez mourir victime de mon hu- « manité, je vous prédis que vous « mourrez bientôt, vous, victimes « de votre ingratitude. » Cependant ils détournaient les regards. Un député met le comble à sa confusion, en lui disant : *Retire-toi, scélérat, de ces bancs que tu souilles, Vergniaud et Condorcet les occupaient.*

Un cri unanime se fait entendre : *Aux voix le décret d'accusation.* Le président met le décret aux voix, tout se lève.

Robespierre le jeune demanda à partager le sort de son frère. Je suis fâché de dire qu'il l'obtint sur ce seul mot. Ce mouvement généreux semble annoncer que cet homme ne participa que par fanatisme à tant de cruautés.

Couthon et Saint-Just étaient restés confondus pendant tout cet orage, et semblaient, comme les plus vils brigands, solliciter un pardon. On les décrète, ainsi que Lebas.

Il se fit ensuite un silence qui paraissait appartenir à la méditation des dangers. Les nouveaux prisonniers furent confiés aux comités de salut public et de sûreté générale.

On avait vu Marat, avec moins de puissance, revenir triomphant du tribunal révolutionnaire ; ce tribunal prononcerait-il jamais la condamnation d'un homme à qui tous ses membres étaient redevables de leur odieuse mission, à qui ils étaient liés par un pacte de sang ? Les comités chasseraient-ils ce même tribunal à qui le même pacte les unissait ? Si leur règne continuait, qu'importait à l'humanité le supplice de Robespierre?

La providence disposa des événemens ultérieurs de cette journée de manière qu'elle fût le salut des peuples.

Soit par la précipitation, soit par le trouble que des coupables doivent mettre à châtier des crimes dont ils sont complices, les comités avaient

pris les plus faibles mesures pour assurer la translation des députés décrétés dans les prisons. Quelques gendarmes, troupe à qui les tyrans avaient donné leur férocité, étaient la seule escorte des prisonniers. Arrivés à la porte du Luxembourg, le géôlier de cette prison déclare que la société des jacobins et la commune de Paris lui ont signifié la défense de recevoir de nouveaux détenus. On le menace, il persiste. Un attroupement se forme; les jacobins accourent; les gardes se laissent forcer; les députés sont enlevés. On les conduit à la commune de Paris: elle est assemblée; elle jure de les défendre. Elle fait prêter le même serment au peuple qui l'entoure; elle se déclare en insurrection. Ses manifestes sont prêts; elle reçoit l'ad-

hésion de plusieurs comités révolutionnaires; dans quelques heures, elle les aura tous. On ne voit là que des hommes d'action, de résolution, éprouvés dans toutes les insurrections comme dans tous les massacres. Fleuriot, Payan, Coffinhal amènent à chaque instant de nouveaux compagnons, tous trop heureux de mourir pour Robespierre. Une nouvelle fâcheuse trouble un moment tant de joie : on vient annoncer à la commune que le général Henriot est arrêté, enfermé dans les comités. Deux députés l'ont trouvé dans la rue Saint-Honoré, haranguant le peuple. Ils ont sommé des gendarmes de l'arrêter. Ceux-ci ont obéi. *Partons*, s'écrie Coffinhal; *que cent braves me suivent*. Il s'en offre trois cents. Quelque temps après, la com-

mune apprend leur retour par des cris de victoire. Ils ont forcé les comités, ils en ont dispersé les membres; ils ont délivré Henriot, et celui-ci, plus intrépide que jamais, est allé braver la convention jusque sous ses murs. De nouvelles acclamations retentisssent bientôt dans la place : c'est Henriot qui revient. Il n'est pas seul; il amène le plus puissant renfort. Des canonniers, postés avec leur pièces auprès de la convention, ont été entraînés par ses exhortations. Eux aussi, ils jurent de venger Robespierre. Les faubourgs, dit-on, s'ébranlent. Les jacobins se sont déclarés en permanence; ils forment un autre point de ralliement. La place de la commune est devenue une place d'armes. Les canonniers font rouler leurs

pièces comme au 10 août. L'ivresse est à son comble. Que de sang va couler! que de massacres vont remplir cette nuit! De la convention on passera aux prisons! ... Je laisse la commune dans ses exécrables espérances.

La convention restait assemblée; mille rumeurs vagues entretenaient les alarmes; l'inaction, l'incertitude dérobaient les ressources. Collot-d'Herbois vient présider l'assemblée (il s'était déclaré avec force contre Robespierre). Il sort du comité; il est effaré, haletant. Il se couvre en signe de détresse. On attend avec un morne silence ce qu'il va dire. Voici son discours: « Les co-
« mités du gouvernement sont for-
« cés, leurs membres dispersés; les
« rebelles sont en force. La chose pu-

« blique est perdue : il ne nous reste « plus qu'à mourir sur nos chaires « curules : jurons tous d'y mourir « sans lâcheté ». Le serment était beau dans cette occasion ; mais ce ton d'abattement n'annonçait pas que Collot-d'Herbois fût aussi tranquille dans un combat que dans un massacre. Le serment se prête, est accompagné de mille cris de *vive la république* !

Cependant Tallien, Fréron, Barras, Legendre, veulent d'autres mesures. *Rendons grâces à la destinée*, s'écrie un d'eux; *j'aime mieux Robespierre révolté que Robespierre soumis. Il eût fallu attendre son jugement ; il est porté : mettons Robespierre hors la loi*. L'assemblée met hors la loi Robespierre, ses coaccusés, Henriot et la commune. Barras est nommé com-

mandant de la force armée. *En acceptant, je jure*, dit-il, *de revenir vainqueur*. On nomme des commissaires chargés d'armer les sections. Parmi eux se trouvaient Bourdon de l'Oise, Rovère, Ferraud.

Ils s'acquittèrent de leur mission avec succès. Le bruit de la générale appelait les citoyens de Paris à la convention ; le tocsin les appelait à la commune ; mais ce n'était plus ce concours d'hommes habitués à se mêler à tous les mouvemens populaires. Paris, dépeuplé, inanimé, semblait plutôt fournir un champ de combat que des combattans. Cependant, à l'approche de la nuit, quand les événemens du jour furent connus, plusieurs proscrits, frappés d'un nouveau rayon d'espoir, sortirent des retraites où de-

puis un an leurs amis les cachaient. Ils couraient dans les sections, dont la veille ils n'eussent pas touché le seuil sans être sûrs de la mort. Ils y entraînaient avec eux tous ceux qu'ils avaient entendus quelquefois gémir et s'indigner. Leur présence, leurs discours rompirent les mesures des membres des comités révolutionnaires. Ceux-ci étaient tenus captifs; ils étaient menacés; ils frémissaient en vain. Lorsque, dans la nuit, les sections virent arriver les commissaires de la convention, elles les accueillirent avec transport. Tout s'ébranlait enfin des différens points de Paris. Barras ne jugea point qu'il dût attendre tous les secours qui lui étaient promis. Il ne voulut point perdre l'avantage d'oser le premier contre des hommes à qui on avait

toujours laissé l'attaque. Dès qu'il eut rassemblé quatre ou cinq bataillons sectionnaires : *Mes amis*, leur dit-il, *la convention veut vous récompenser d'être accourus les premiers ; c'est vous qui lui amenerez le tyran.* On applaudit ; on marche. Je dois dire ici que les bataillons qui recevaient un tel prix de leur diligence étaient en général composés d'ouvriers, d'hommes pauvres, qui voyaient dans Robespierre la cause des massacres, dont ils éprouvaient chaque jour une plus vive horreur.

Que faisaient cependant Robespierre et la commune ? L'objet d'un tel mouvement ne savait pas en être le chef. Il n'y avait plus à attendre de lui un conseil, une mesure, un signal. Il ne dissimulait

pas ses inquiétudes lorsqu'on parlait de marcher sur la convention ; il se serait cru abandonné dans son asile. Il regardait et ne voyait pas cette longue forêt de piques qui lui avait toujours paru l'appareil nécessaire d'une insurrection. Il régnait beaucoup d'anarchie parmi les chefs. Henriot s'était mis dans un tel état d'ivresse, que son audace même devenait inutile et dangereuse. Payan, le procureur de la commune, venait d'employer, avec le plus mauvais succès, un stratagème révolutionnaire. Il avait lu, avec le ton du mépris, le décret qui mettait la commune hors la loi. Il supposa pour enflammer le peuple, un article qui mettait également hors la loi les citoyens des tribunes. Elles se vidèrent en un instant.

Barras arrive avec ses bataillons, Il les avait distribués de manière à cerner toutes les issues de la place. La nuit cachait leur petit nombre. La victoire ne fut pas même disputée. De tant d'assassins, nul ne chercha l'honneur de périr dans un combat. Le lâche Robespierre n'avait pas même paru au milieu de ses bandes révolutionnaires.

Elles posèrent les armes dès qu'elles en furent sommées. Des cris unanimes de *vive la république! vive la convention!* annoncèrent à la commune sa défaite. Elle fut forcée. Robespierre se tira un coup de pistolet, qui lui brisa la mâchoire sans lui ôter la vie. Saint-Just avait prié Lebas de lui donner la mort : *Lâche, imite-moi*, répondit celui-ci, en ajustant un pistolet sur son front,

et il se tua. Couthon, caché sous une table, agitait, sans force et sans volonté, un couteau qu'il n'osait approcher de son cœur. Robespierre jeune, moins coupable, fut aussi malheureux que son frère. Il s'était précipité d'une croisée : sa chute, en le meurtrissant, lui avait laissé la vie. Coffinhal, dans un accès de fureur contre Henriot, qui leur avait fait à tous de vaines promesses, le saisit et le jeta par une fenêtre. Celui-ci fut trouvé dans l'état le plus affreux, vivant encore. Tous les membres de la commune furent arrêtés.

Les prisonniers furent transportés dans les comités. On ne s'occupait que de Robespierre, que de prolonger et d'aggraver son martyre. Il recevait mille malédictions, qu'il pouvait encore entendre. Un ouvrier

s'approcha de lui, le contempla quelque temps en silence, et s'écria : *Oui, il y a un Dieu !*

Le tribunal révolutionnaire fut condamné à prononcer leur supplice, qui eut lieu le 10 thermidor, à quatre heures du soir. Ils furent traînés couverts de sang et de fange sous les regards d'un peuple ivre de joie. Jamais coupable n'eut une plus terrible agonie que Robespierre : mais le ciel et les hommes étaient-ils vengés ? ....

La veille, pendant le jour même du salut, quatre-vingts prisonniers avaient subi la mort. Les barbares comités s'étaient bien gardés de faire prononcer un sursis. Le peuple fit des efforts pour arrêter les voitures et sauver les condamnés. Henriot arriva avec une nombreuse escorte

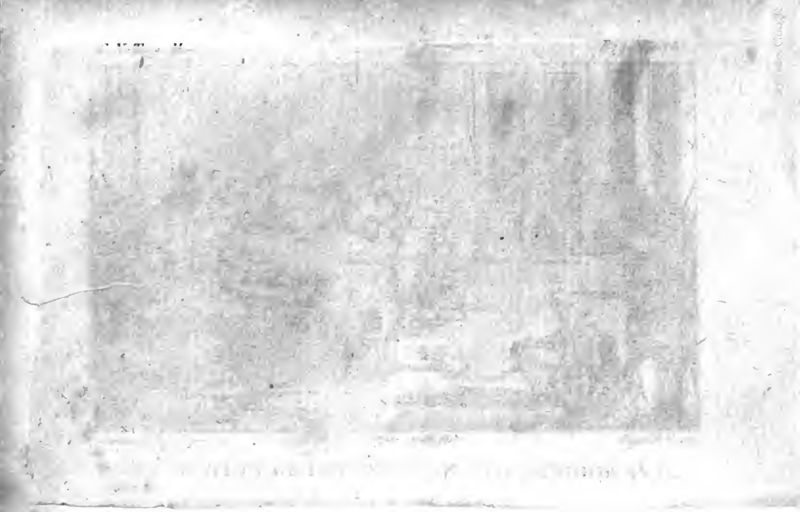
et fit continuer la marche fatale.

Le 11 et le 12 thermidor, quatre-vingt-trois complices de Robespierre, presque tous membres de la commune, furent exécutés. Le tribunal révolutionnaire eut à condamner son président, Dumas; son vice-président, Coffinhal.

LIVRE V.

Rien ne contribua plus à déterminer les suites heureuses du 9 thermidor que la manière dont cet événement fut compris, fut senti par les Français. Sur toutes les routes, qui la veille n'étaient traversées que par des fugitifs tremblans ou par des satellites qui en faisaient leur proie, on s'arrêtait, on s'embrassait; le premier inconnu devenait un ami dans le sein duquel on voulait répandre toute son ivresse. Jamais peut-être un même moment ne vit plus d'êtres prosternés à la fois vers le ciel et adorant son auteur. Dans toutes nos armées, mille cris de joie s'élancèrent. Les soldats et les chefs

ne connurent qu'alors l'orgueil des victoires que déjà ils avaient remportées. Ils n'avaient plus à en faire hommage à un monstre sanguinaire. Mais alors aussi ils connurent dans toute leur étendue les maux qu'avait soufferts leur patrie, et qu'on leur avait toujours cachés ou déguisés. Plusieurs disaient : Je n'aurai plus à craindre pour les jours de mes parens. Plusieurs se trompaient, leurs parens avaient été égorgés. Le général Moreau remportait une victoire importante dans la Flandre maritime le jour même où son père montait à l'échafaud. Dans plusieurs prisons de Paris, les détenus entendirent, pendant la soirée du 9 thermidor, leurs geôliers prononcer quelques mots sinistres, comme pour les préparer à un massacre gé-

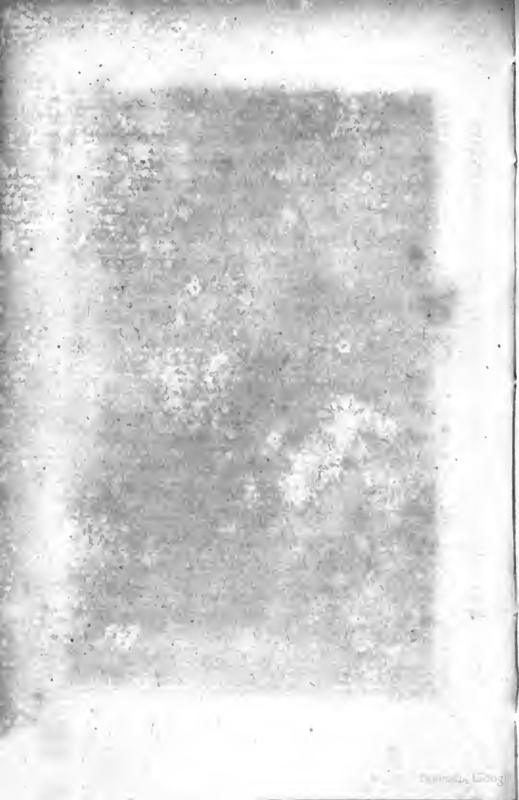




Berthault P. del. Duplessis Berteaux aqua forti. Duprél Sculp.

ARRESTATION DE ROBESPIERRE – 9 THERMIDOR AN II.

..................Oui il y a un Dieu.



néral. Le lendemain matin, ils les virent agités, effarés. Nous sommes sauvés, s'écrièrent-ils, nos bourreaux tremblent. Bientôt l'espoir pénétra dans les prisons par autant de portes que la terreur y était entrée jusque-là. Mais l'espoir ne tarda pas à se ralentir; les malheureux avaient perdu les forces de leur résignation; ils étaient dévorés par le doute et l'impatience.

La convention, en recevant tout à coup une liberté qu'elle avait si honteusement perdue, ne parut d'abord qu'étonnée et peu digne de sa conquête. La première ivresse du succès ne l'empêcha pas d'adopter une proclamation proposée par Barrère, au nom des comités, dans laquelle, d'une voix seulement un peu plus affaiblie, ils annonçaient que

leur règne et celui de la terreur continueraient encore. Tant de conventionnels avaient pris une part active à la tyrannie, tant d'autres avaient donné des acquiescemens multipliés à ces actes les plus affreux, que la première pensée du plus grand nombre fut de la conserver en la modérant. Ainsi les calculs faits sur la prochaine dépopulation de la France auraient été réduits, mais toujours suivis. La convention avait perdu presque tous ceux qui, dans les premiers débats, s'étaient annoncés comme les chefs de l'un et de l'autre parti. La mort n'avait pu frapper une foule de lâches qui s'étaient rendus comme invisibles; leur courage était nul, leur volonté inerte; leur sentiment moral était faible, froid ou faux. Ils avaient la

puissance du nombre ; chaque parti pouvait exercer sur eux, en sens contraire, la puissance des menaces.

Une assemblée qui absorbait tous les genres de pouvoir, qui avait entre ses mains la propriété, la liberté, la vie de tant de millions d'hommes ; qui commandait à quatorze armées victorieuses ; qui ébranlait plusieurs rois sur leur trône, et qui les humiliait tous ; une telle assemblée faisait de ses orateurs des souverains. Les prétentions aux premiers emplois n'étaient limitées pour personne. Une éloquence révolutionnaire, une administration révolutionnaire ne demandait aucune étude. La langue de la convention était faite, et je ne crois pas que jamais peuplade à demi-barbare en ait

parlé une plus pauvre, plus monotone, plus vide de sens. On fut étonné, surtout après le 9 thermidor, de tout ce que la montagne renfermait d'orateurs, de tout ce que les clubs avaient formé d'hommes d'état.

Tandis que ces prétentions s'élevaient presque toutes avec des chances égales de succès, les amis de Danton soutinrent les leurs par une conduite dont on doit toujours se souvenir avec reconnaissance. Ils se dirent : Le 9 thermidor nous appartient ; c'est à l'humanité qu'il faut en faire hommage. Ils se dirigèrent vers le pouvoir ; mais ils voulurent que le pouvoir cessât d'être l'oppression et la mort. Ils rompirent avec plusieurs de leurs anciens compagnons, avec leurs premières maximes. Des souvenirs récens de leurs

propres actions, horribles pour quelques-uns, pénibles pour tous, ne les rejetèrent point dans les routes funestes dont ils étaient sortis. Ils ne conservèrent de leur premier caractère que la dextérité et l'audace; ils cessèrent de s'appeler *les vieux Cordeliers*, pour prendre le nom plus beau de *thermidoriens.* Je les désignerai dorénavant par ce nom.

Ils n'étaient que trente ou quarante. Où se former des alliés dans la convention ? Soixante girondins qui y siégeaient encore en étaient bien la partie la plus recommandable; mais le 31 mai avait dû leur laisser de l'inimitié, ou au moins de la défiance : ceux-ci d'ailleurs avaient à demander pour leurs amis proscrits ou fugitifs plus que les thermidoriens ne voulaient ou n'o-

saient d'abord accorder. Ils se rapprochèrent, sans s'unir, avec des opinions différentes sur le passé, avec des vœux peut-être différens pour l'avenir : ils avaient alors des intérêts et des ennemis communs.

Autour de Billaud-Varennes, de Collot-d'Herbois, de Barrère, de Cambon, d'Amar, de Vadier, se rangeaient tous ceux qui avaient la conscience, non le remords de leurs crimes, et quelques hommes d'un instinct moins sanguinaire, mais d'un fanatisme sombre. Ils étaient soutenus plus faiblement par des députés qui croyaient leur être redevables de leur existence.

Voilà quels étaient les élémens de la convention dans la situation nouvelle où un effort tardif de courage l'avait enfin amenée.

Les deux partis s'observèrent pendant quelque temps. Les dominateurs du comité ne furent pas renversés, mais éconduits du pouvoir dictatorial. D'abord on leur donna pour collègues, au comité de salut public, six de leurs rivaux. On les soumit à un renouvellement par le sort, et le sort les chassa. Il en fut de même pour le comité de sûreté générale. Les instrumens de la tyrannie ne furent pas déplacés, mais abattus. On cassa sans indignation, sans colère, sans menace, le tribunal révolutionnaire; on en remplaça les membres. Billaud avait encore proposé de conserver les fonctions d'accusateur public à Fouquier-Thinville, à ce monstre qui ne fut surpassé en férocité que par Billaud lui-même. L'horreur d'un tel choix

révolta l'assemblée. Les jurés du nouveau tribunal prononcèrent à peu près autant d'absolutions que de jugemens. Ils commirent cependant un assassinat qui leur fut ordonné. Un citoyen très-obscur fut condamné à mort pour le crime imaginaire de fédéralisme : c'était une atroce combinaison pour tenir dans l'oppression et le silence le parti de la Gironde. Pendant les quinze premiers jours qui suivirent le 9 thermidor, les prisons de Paris furent ouvertes à un grand nombre de détenus. Il y en eut qui reçurent leur liberté le jour même où ils devaient subir la mort. Ainsi, à ces portes fatales, sans cesse barricadées par ces chars qu'on appelait *des bières roulantes*, se tenaient maintenant des familles heureuses, qui atten-

daient et qui recevaient dans leurs bras ceux qu'elles avaient crus à jamais perdus pour elles. La multitude venait jouir de ces doux spectacles. Mais, un peu plus loin, la troupe des délateurs frémissait, se communiquait de pressantes alarmes, allait les reporter à ses chefs, tenait conseil avec eux. La convention était obsédée de leurs cris, et le silence farouche de plusieurs députés exprimait tout autant de terreur et de rage. Un d'eux éclata à la tribune, et montra à ses collègues un avenir de vengeance. Il fit une proposition qui fut sur le point d'être décrétée : c'était qu'on imprimerait les listes des détenus mis en liberté, avec les motifs qui l'avaient fait prononcer. Tallien eut un trait de présence d'esprit qui sauva la conven-

tion du nouvel opprobre dont elle allait se souiller : *Je demande*, dit-il, *qu'on fasse imprimer la liste de tous ceux qui ont fait arrêter les détenus.* Une telle proposition fut traitée de séditieuse et d'incendiaire. Je consens, reprit Tallien, que vous la nommiez ainsi ; mais quel nom faut-il donner à la vôtre ? Eloignez-les toutes les deux. Son avis prévalut ; mais l'alarme restait au fond des cœurs. Les prisons se refermèrent. Ceux qui en étaient sortis crurent n'avoir obtenu que quelques jours de bonheur qu'ils expieraient cruellement.

Pour un parti qui essaie ses forces et qui craint encore de les connaître, il n'est pas de plus grand fléau qu'un indiscret. Lecointre de Versailles lut à la tribune une longue dénonciation

contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrère, membres du comité de salut public, et contre Vadier, Amar, Vouland et David, membres du comité de sûreté générale. Il ne s'était point concerté avec les thermidoriens, et ceux-ci ne jugèrent pas à propos de soutenir une attaque dont le succès n'était point préparé. Lecointre fut repoussé avec ignominie. Un décret le déclara frappé de vertige. Il en rejaillit beaucoup de confusion sur les ennemis les plus déclarés des anciens comités. Billaud, Collot-d'Herbois, Barrère, se flattèrent de reprendre bientôt leur empire sur une assemblée qui regardait comme une preuve de démence un doute élevé sur leurs vertus et leurs services.

L'influence du 9 thermidor était

déjà affaiblie. Un accident affreux parut favoriser les combinaisons d'hommes toujours habiles à faire succéder des massacres à des désastres. Le feu prit à une poudrière établie à Grenelle, près de Paris. L'explosion fut telle, que toutes les maisons de la ville furent ébranlées. Une multitude d'ouvriers périrent, ou furent tués par les éclats et les décombres. La consternation et l'horreur se répandirent parmi tous les citoyens; mais surtout un morne effroi parmi les détenus, qui crurent voir réaliser le projet de Collot-d'Herbois, de faire sauter les prisons par l'éclat d'une mine. On courait éperdu; des jacobins criaient : *Aux armes! à la vengeance! frappons les royalistes avant qu'ils nous aient tous égorgés.* Mais le peuple conce-

vait plutôt des soupçons sur les accusateurs eux-mêmes. Il s'informait des causes et des effets de cet accident, courait au secours des blessés, et se voyait secondé dans les soins qu'il leur rendait par les hommes mêmes qu'on lui disait d'égorger.

Il paraît que ce malheureux événement ne fut produit que par l'imprudence d'un ouvrier. Collot-d'Herbois affirma hautement que c'était le crime des thermidoriens et des royalistes. La convention repoussa la calomnie qui regardait ses membres, mais non la défiance à l'égard des royalistes. Les chaînes des détenus se resserraient encore.

Pendant cette époque d'une défaveur assez marquée, les thermidoriens ne tentèrent pas de ranimer

leur crédit en modifiant ce qu'ils demandaient au nom de l'humanité. S'ils ne reprirent pas leurs anciennes maximes, au moins on peut croire qu'ils se ressouvinrent à propos des expédiens qu'ils avaient connus à une époque moins heureuse de leur carrière. Un soir, dans une rue écartée, l'habit de Tallien fut percé d'une balle. L'auteur de cet attentat est toujours resté inconnu; les circonstances en ont toujours été trouvées plus obscures, plus on a voulu les approfondir. Merlin de Thionville arriva tout effaré à la tribune, peignit avec véhémence les dangers qui menaçaient les jours des auteurs du 9 thermidor et la vengeance des amis de Robespierre, unie maintenant avec celle de tous les complices qu'il eut dans les comités. L'assem-

blée s'émut, et, ce jour-là, promit quelque chose en faveur des malheureux dont les thermidoriens s'étaient déclarés les défenseurs.

Ils ne se reposaient point sur la mobile faveur qu'ils commençaient à recouvrer. Ils songèrent à créer au-dehors un parti qui fût assez puissant pour entraîner la convention au-delà de ses vœux. Ils invoquèrent la liberté de la presse au milieu de tout cet appareil de lois révolutionnaires qui déclaraient la guerre à la pensée, et punissaient de mort les plus légères indiscrétions. La convention ne promit rien et souffrit tout. Les écrivains eurent une audace graduelle. Ils exhalaient moins d'indignation qu'ils n'en paraissaient retenir. D'abord tous les

crimes de la tyrannie furent représentés comme ceux de Robespierre ; mais, par degrés, on les restitua à leurs différens auteurs. On se dirigeait moins vers la vengeance que vers la pitié. Les écrivains se rendirent les organes d'un sentiment qui était alors dans tous les cœurs. Quelle que fût la main qui vînt au secours des malheureux, on jurait de ne se souvenir que du bienfait. Ainsi le repentir était sollicité par le charme des bonnes actions. Tant de beaux dévouemens qui venaient d'avoir lieu, et dont les victimes héroïques excitaient un deuil tout récent, étaient offerts tous les jours à la mémoire des familles. Le peuple apprenait à plaindre davantage ceux qu'il n'avait pas encore assez

plaints ; et quand le peuple fut vivement ému, la majorité de la convention le fut aussi.

Laissait-elle entrevoir quelque secourable intention, on l'en remerciait déjà comme d'un bienfait obtenu. On lui parlait toujours au nom de son indépendance ; mais chaque jour on reprenait sur ce corps despotique un peu de la liberté qu'il avait ravie. On observa moins de circonspection quand les jacobins, rassemblant leurs forces, firent craindre le retour de leur sanglante domination. Alors Billaud, Collot, et quelques autres, furent en butte à de foudroyantes accusations. Bientôt l'excès naquit. Mais si à aucune époque de la révolution il fut fait un usage utile et judicieux de la liberté de la presse, ce fut dans les

six mois qui suivirent le 9 thermidor.

Les femmes qui, pendant la tyrannie, avaient affronté les bourreaux les plus implacables, venaient maintenant entourer de leurs sollicitations des hommes plus portés à se laisser désarmer. Celle qui sans doute s'était offerte à la pensée de l'auteur le plus remarquable du 9 thermidor, contribua, par la plus heureuse et la plus active influence, aux bienfaits successifs de cette journée. D'autres dames, qui eurent le bonheur d'éviter trop de célébrité, surent aussi commander en intercédant.

Parmi les thermidoriens, il y en eut un surtout dont le zèle et le courage furent sans bornes en faveur des malheureux détenus. C'était Legen-

dre, lui qui avait souvent exprimé, dans un langage grossier et barbare, des sentimens cruels qui n'étaient point dans son cœur. L'ignorance, la vanité, l'exaltation avaient produit ses excès. La fureur n'avait fait de lui que le discoureur le plus grossier. L'humanité, quand il s'y abandonna, lui inspira quelquefois des traits pathétiques, et surtout le genre d'éloquence qui devait le plus émouvoir la convention et ses tribunes. Son entrée au comité de sûreté générale fut une époque de délivrance pour les prisonniers. Il les visitait sans cesse, il les écoutait, il versait des larmes, il les rendait à leurs familles; s'il en avait repoussé quelques-uns, il sortait triste : il revenait bientôt vers ceux-là, grondant et pleurant à la fois; il avait

l'air de les chasser de la prison. Lui, Bourdon de l'Oise, Rovère, Fréron, Merlin de Thionville, André Dumont, et quelques autres, rendirent les prisons de Paris vides. Ils se ressouvenaient alors du mot infâme employé par les anciens comités, *il faut déblayer les prisons*. Ils lui donnèrent un autre sens.

Ce bienfait ne fut pas d'abord commun aux départemens. L'oppression ne s'y était que faiblement ralentie. A la vérité, le sang n'y coulait plus; mais ceux qui en avaient inondé leur cité régnaient encore.

Dès que les thermidoriens se virent plus assurés de la majorité dans la convention, ils firent nommer des commissaires qui allèrent dans chaque département réparer les fureurs

de leurs prédécesseurs, et quelques-uns les leurs mêmes. Leur pouvoir était peu limité. Il y en eut qui furent imprudens ; en retirant des armes à la scélératesse, ils en laissèrent à la vengeance. Une nouvelle anarchie menaça de corrompre les fruits heureux du 9 thermidor. Nous aurons bientôt à rapporter ces malheurs.

Cependant Paris offrait chaque jour le tableau de nouvelles dissentions civiles. A voir la confusion et la licence qui y régnaient, on n'aurait jamais cru que cette ville fût le siége de la puissance la plus absolue qui fût en Europe. La convention n'avait point de garde, point de force armée autour d'elle. Tous ceux qui lui offraient un service volontaire pour la défendre aspiraient en effet

à la dominer. La lutte était maintenant engagée entre la troupe des jacobins et les enfans de ceux qu'ils avaient fait arrêter ou périr. Les thermidoriens avaient commis une grande faute. Dans la nuit même du 9 thermidor, lorsque la victoire se déclarait déjà pour la convention, Legendre avait pénétré seul dans la salle des Jacobins, où étaient encore assemblés tous ceux qui, la veille, avaient préparé tant de proscriptions, et qui comptaient les exercer dans cette nuit même. Peu s'en fallut que Legendre n'expiât d'abord sa témérité. Il déconcerta leur fureur à force de mépris. Il leur dit qu'il n'y avait plus de salut pour eux que dans la fuite la plus prompte. Leur docilité devint extrême dès que le danger leur parut imminent. Ils sorti-

rent tous, et Legendre apporta à la convention, comme un nouveau trophée de cette grande journée, les clefs de la salle des Jacobins. Cependant, huit jours après, ses amis et lui-même prirent le parti imprudent et honteux de rendre l'existence aux jacobins, sur lesquels ils espéraient dominer, comme l'avait long-temps fait Danton, leur maître. Sur une multitude d'hommes aguerris au crime, ils en éliminèrent quelques-uns; ils appelèrent la nouvelle société les jacobins régénérés. Ils reconnurent la fausseté de leur combinaison dès qu'ils parlèrent de pitié, d'humanité dans cette même salle où jamais de tels mots n'avaient été proférés impunément. Ils se virent repoussés, chassés; et cette prompte ingratitude dut leur causer

moins de confusion que le service même qu'ils avaient rendu à de tels hommes. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, tous ceux qui avaient partagé leur puissance, consolèrent les jacobins de la perte de Robespierre. Ils se montrèrent à eux, non comme ses vengeurs, mais comme ses héritiers. Sous leurs pas, tous les députés de leur parti rentrèrent aux Jacobins. Bientôt il n'y eut plus d'homme détesté pour ses crimes à qui cet asile ne fût rouvert. Toutes ces femmes furies qui, sous la tyrannie, repaissaient et leurs yeux et leur âme de supplices, accouraient aux Jacobins. On n'y entendait que des gémissemens sur la ruine des échafauds. La première consternation s'éloignait par degrés. Un horrible espoir renaissait. Billaud-Va-

rennes l'écouta trop tôt. Il osa tout promettre à cette troupe affamée de massacres : *Bientôt*, s'écria-t-il après une sanguinaire déclamation, *bientôt nous ferons connaître à nos lâches ennemis que le lion s'est réveillé.*

Les thermidoriens étaient remplis d'alarmes. L'empire de la convention allait leur échapper. Les jacobins passaient bien promptement d'une menace impunie à une menace effectuée. Il était temps de présenter à une assemblée toujours entraînée par la peur une force active toute prête à soutenir le combat contre les jacobins, et qui osât même les attaquer. Les thermidoriens s'étaient concertés ; Fréron se rendit leur organe. Il paraissait alors, sous son nom, un journal dont le titre,

l'Orateur du peuple, rappelait le souvenir d'un émule et d'un sectateur de Marat. Le ton en était bien changé. L'Orateur du Peuple fit un appel éloquent et pathétique aux jeunes gens. « Aux armes! jeunes « orphelins, disait-il. La tyrannie « vous a enlevé un père; une mère « peut-être vous reste à défendre: « aux armes! vous à qui le 9 ther- « midor a rendu les auteurs de vos « jours. Non, vous n'êtes pas di- « gnes de leurs embrassemens, si « vous souffrez, dans une lâche inac- « tion, qu'on vienne les en arracher. « N'entendez-vous pas que le crime « vous en menace? Des hommes de « sang redemandent la proie que « nous leur avons ravie. Accourez « autour de la convention, qui veille « sur les orphelins et les pères, mais

« que des brigands et des assassins
« veulent encore opprimer. Mon-
« trez-vous respectueux pour elle,
« terribles envers ses ennemis. »

Une telle provocation peut être mise au nombre des actes les plus irréguliers qu'un gouvernement ait pu tolérer. La convention souffrit celle-ci, aussi-bien que celle des jacobins eux-mêmes. Née dans le sein de l'anarchie, elle n'était ni étonnée ni indignée de tout ce qui la rappelait.

Le soir même du jour où cet appel avait retenti dans Paris, les jeunes gens y obéirent avec ardeur. Les nouveaux comités leur donnèrent des chefs, et pour les guider et pour les retenir. Au bout de quelques jours, ils formèrent une légion assez nombreuse ; leurs points de ralliement

furent désignés. Tout bouillans de fureur, ils surent se prescrire des bornes. Leurs entreprises ne parurent que des jeux; les combats qu'ils eurent à soutenir ne furent que des luttes peu glorieuses. Mais la convention fut entraînée, et les jacobins furent vaincus.

Ceux-ci envoyaient le soir leurs émissaires dans différentes places publiques, mais surtout autour de la convention. Là ils formaient ces groupes où s'étaient long-temps préparées toutes les tempêtes révolutionnaires. Ils parlaient aux ouvriers avec une perfide compassion de leurs maux; car déjà le peuple souffrait. Une disette de grains affligeait la France. La convention, par d'innombrables et imprudens sacrifices, nourrissait Paris, mais ne

pouvait plus long-temps préserver cette ville du fléau qui s'approchait. Le moment était dangereux : les jeunes gens, partagés en différentes colonnes, fondaient sur les groupes, les dispersaient avec un peu de violence. Souvent ils s'annonçaient par un chant qui fut appelé *le Réveil du Peuple*. C'était l'accent de l'indignation et de la vengeance, terrible dans la bouche de jeunes gens qui avaient des armes, et qui rencontraient les assassins de leurs pères; et toujours, à Paris, cette indignation, cette vengeance se continrent. Aucun meurtre ne souilla leurs mains, aucun glaive ne devança celui de la loi.

Dans tous les lieux publics on voyait encore le buste de Marat; partout il fut brisé. Celui de Lepel-

letier, qui l'accompagnait, subit le même sort. Bientôt on ne vit plus nulle part les images de Challier et de quelques autres assassins frappés dans le cours de leurs massacres. La pudeur de la convention fut éveillée par ce soulèvement général. Un décret chassa Marat du Panthéon. Son cadavre fut jeté dans un égout.

Les jeunes gens firent faire un heureux changement à une inscription placée sur tous les monumens publics, et que nous avons rapportée : *Liberté, égalité, fraternité, ou la mort.* Ce mot *la mort* fut remplacé par le mot *humanité.*

Cette jeune troupe fit encore d'autres entreprises qui contribuèrent beaucoup à adoucir l'âpreté et la férocité des mœurs révolutionnaires. L'excès qu'elle venait de commettre

préparait souvent, pour le lendemain, un décret bienfaisant de la convention.

On s'était préparé à une entreprise plus sérieuse ; c'était une attaque contre les jacobins. On voulut les assiéger dans le lieu de leurs séances. On ne peut concevoir qu'après tant de sang versé entre deux partis qui ne semblaient pouvoir exister que par l'extermination l'un de l'autre, il ait pu y avoir des chocs aussi peu meurtriers, aussi puérils même que ceux qu'entraîna ce siége des jacobins. Mais ceux-ci réprimaient leur férocité par la crainte ; les jeunes gens faisaient céder leur vengeance à la politique. Ils avaient déjà troublé trois ou quatre fois les jacobins dans leur assemblée, sans avoir pu les disperser tout-à-fait.

Un excès d'un genre abject avait été commis ; un châtiment ignominieux avait été infligé à des femmes barbares. Un soir cependant le combat s'était engagé de manière à faire craindre des suites assez sérieuses. Les deux partis s'étaient fait des prisonniers. Quelques membres du comité de sûreté générale, qui avaient dirigé ce mouvement, se présentèrent pour le terminer. Les jacobins furent chassés avec opprobre. Le lendemain, ils vinrent à l'assemblée se plaindre des outrages qu'ils avaient soufferts. La convention était habituée à recevoir mal les vaincus. Rewbell et Bourdon de l'Oise demandèrent que leur club fût fermé. Il le fut.

Pouvait-on espérer que les thermidoriens se chargeraient de pour-

suivre la vengeance des crimes commis par leurs collègues? Avides d'une reconnaissance que leurs derniers efforts méritaient bien, quelque parti qu'ils prissent, ils allaient l'affaiblir... Tout dissimuler sur les coupables, c'était avouer de la complicité avec eux; tout dire sur eux, c'était rappeler sur soi des souvenirs cruels. Leur plan fut arrêté de bonne heure. La tyrannie avait eu son siége dans les comités; c'est là seulement qu'ils voulurent chercher la première cause des crimes. Mais, pour arriver jusqu'à ces dominateurs, il fallait frapper quelques-uns de leurs agens les plus féroces, tels que Carrier, Lebon, Maignet; tels aussi que Fouquier-Thinville, et les jurés du tribunal révolutionnaire du 22 prairial. Des dénonciations furent re-

çues, des procédures commencèrent. L'indignation publique fut chaque jour excitée, et rarement satisfaite. Ce ne fut point une amnistie, ce ne fut point une réparation. La justice se montra faible, désarmée, partiale. Les coups de mort tombèrent comme au hasard sur quelques coupables. De grands malheurs, des fureurs nouvelles, dûrent peut-être leur cause à cette politique embarrassée. La convention commit, à cet égard, de grandes fautes, parce qu'elle n'eut jamais de vœux prononcés. De toutes ses fautes, ce sont celles-là peut-être qu'il faut le moins rechercher, parce qu'elles tenaient à sa position, à la violence des maux soufferts, à l'impossibilité de tout expier. Qu'un homme à qui elle eût remis la dictature eût dit : J'éga-

lerai le nombre des supplices au nombre des coupables ; cet homme n'eût été qu'un barbare en démence.

Le premier député qui fut appelé en jugement fut Carrier ; et certes, la vengeance du genre humain ne pouvait mieux commencer que par lui. Peu de jours après le 9 thermidor, le nouveau tribunal révolutionnaire eut à juger quatre-vingt-seize Nantais, que Carrier avait fait transférer à Paris comme fédéralistes. D'accusés, ils devinrent bientôt accusateurs. Ils révélèrent une partie des horreurs commises dans leur patrie. Ils furent absous. L'impression qu'ils avaient produite était telle, que les membres du comité révolutionnaire de Nantes furent bientôt mis en jugement.

L'instruction de ce procès dura deux mois et demi. Une foule immense se portait tous les jours au tribunal. Jamais les hommes n'avaient été épouvantés par un récit de telles horreurs. Le comité révolutionnaire de Nantes, dirigé par Carrier, avait fait arracher de tous les lieux abandonnés par les combattans de la Vendée, les vieillards, les femmes, les enfans ; il les destinait tous à la mort ; il épuisait toutes les inventions de la férocité pour leur supplice. Dès que le bourreau eut déclaré ne pouvoir suffire aux exécutions qui étaient annoncées, Carrier et ses agens firent fusiller des milliers de malheureux contre lesquels il n'avait été porté aucun jugement. Nantes et Lyon étaient souillés dans le même temps par les mêmes

massacres. Des assassins avaient été rassemblés sous l'affreux nom de *compagnie de Marat;* c'étaient eux qui déchiraient les victimes. Bientôt ces monstres éprouvèrent la satiété de ce genre de barbarie. Ils créèrent un nouveau mode de destruction. La *compagnie de Marat* conduisait aux bords de la Loire tous ces malheureux, qu'on appelait rebelles, les précipitait nus dans le fleuve, attendait sur les bords ceux qui se sauvaient à la nage, les taillait en pièces. Carrier souvent faisait attacher ensemble un homme et une femme dépouillés de tout vêtement, et ce malheureux couple était précipité dans la Loire : c'est ce que Carrier appelait un mariage républicain. Il fit construire des bateaux à soupape, dans lesquels on entassait les

prisonniers, en leur disant qu'on les transférait ailleurs, ou même qu'on allait leur rendre la liberté, et les bateaux étaient submergés. Ce fut d'abord dans la nuit qu'il commit ce crime; il voulut ensuite en jouir en plein jour. Les témoins qui furent appelés dans ce procès déposèrent que six cents enfans avaient été noyés. Il y avait une telle publicité dans ces faits, qu'il devenait impossible aux accusés (les membres du comité révolutionnaire de Nantes) de les nier; tous disaient : Nous avons obéi aux ordres de Carrier. Le public, les jurés, les juges demandaient à grands cris Carrier; mais la convention venait de rendre un décret qui instituait de lentes et rigoureuses formalités pour mettre un de ses membres en jugement. Il

fallut en parcourir le cercle pour que l'humanité obtînt la vengeance que jamais elle eût eu le plus de droit d'invoquer. Enfin Carrier fut réuni à ses complices. Il fut condamné, avec deux d'entre eux; d'autres, contre lesquels tous les faits étaient également prouvés, furent acquittés.

La convention fut révoltée de cette indulgence pour des crimes prouvés. Les accusés qu'on venait d'absoudre furent arrêtés de nouveau. Le tribunal révolutionnaire fut encore une fois renouvelé.

Le supplice de Joseph Lebon fut encore plus tardif: on avait demandé, on n'obtint pas celui de Maignet. Il n'y eut d'autres poursuites faites contre les comités révolutionnaires de Paris qu'un jugement qui con-

damna à une exposition sur la place publique les membres du comité du Bonnet Rouge, convaincus d'escroquerie. Plusieurs des membres du tribunal révolutionnaire créé par le décret du 22 prairial furent accusés et mis en jugement. On mit à instruire leur procédure l'intervalle de temps qui leur suffisait pour égorger mille individus. La salle d'audience offrait un tableau lamentable; chaque fois qu'un de leurs crimes était rappelé, des sanglots s'élevaient. A peine était-il un des nombreux spectateurs qui n'eût à leur dire : *Tu m'as ravi le parent, l'ami qui faisait le bonheur de mes jours.* Parmi les témoins accusateurs, il s'en trouvait plusieurs que Fouquier-Thinville et ses compagnons avaient placés sur les listes funéraires; leur apparition

semblait faire sur eux l'effet d'ombres vengeresses. Fouquier-Thinville était confronté avec les infâmes délateurs qu'il employait à fabriquer les conspirations des prisons. Cet homme, qui portait sur ses traits la férocité de son âme, tournait souvent des regards furieux sur toute l'assemblée, et sur les juges eux-mêmes. La seule torture qu'il parut éprouver, c'était d'être plus que jamais dévoré de la soif du sang, et de ne pouvoir plus le répandre. Son plan de défense consistait à se couvrir toujours des ordres des comités et des décrets de la convention. Il se plaignait, avec des cris de rage, de ce qu'on violait à son égard les droits des accusés : quelquefois il passait subitement des rugissemens de la fureur à une froide

ironie : il feignit de dormir pendant que l'accusateur public récapitula ses crimes. Il fut condamné, avec quinze de ses complices, presque tous membres du tribunal révolutionnaire. Ici finirent les vengeances de la loi.

Les thermidoriens eurent part à un acte de justice qui était une noble attestation de leur repentir. Il ne restait presque plus, dans les prisons de Paris, d'autres détenus que les soixante-treize députés qui avaient signé une protestation contre les journées du 31 mai et du 2 juin. La convention affectait encore d'honorer cette époque de sa servitude ; les impressions de la peur étaient durables sur une telle majorité. Sieyès s'expliqua le premier sur le 31 mai. Il sut arracher à la convention l'aveu

de la violence qu'elle avait soufferte. Ce fut lui qui fit déclarer deux vérités constatées par l'histoire : *Il y a eu oppression sur la convention nationale au 31 mai ; et depuis, il y a eu oppression sur le peuple, au nom de la convention nationale, jusqu'au 9 thermidor.* D'abord les soixante-treize députés rentrèrent dans l'assemblée. Les amis des girondins eurent un combat plus long à soutenir pour obtenir le rappel des députés qui, mis hors la loi, avaient eu le bonheur presque miraculeux d'échapper à une telle proscription. D'abord on se borna à les mettre à l'abri de toute poursuite. Ils refusèrent ce qui leur était présenté comme un pardon ; ils demandèrent d'être jugés ou d'être rendus à leurs fonctions : ce fut encore moins la

haine qui lutta contre eux que la jalousie de quelques hommes qui craignaient en eux des concurrens pour le pouvoir. Ces passions cédèrent enfin, ou à la pudeur, ou à la nécessité. La convention rappela ceux qui avaient glorieusement, et avec un tel péril, combattu pour sa liberté : Lanjuinais, Fermond, Henri Larivière, Isnard, Mollevaut, Louvet, et plusieurs autres, reparurent à la tribune après un exil de plus de vingt mois.

Quand la convention eut ainsi réparé quelques-unes de ses pertes, elle offrit une majorité plus constante dans ses vœux.

Le comité de salut public, à qui toute l'autorité exécutive était restée, se renouvelait partiellement chaque mois. De si brusques varia-

tions, suggérées par la défiance, devaient faire craindre beaucoup d'incertitude, de faiblesse et de contradiction dans le gouvernement. Il arriva cependant qu'il y eut dans le comité de salut public une tradition de maximes, une suite dans les opérations qui se fit remarquer en deux points : la gloire et la puissance extérieure de la république française, et le salut de la convention. Cette assemblée n'entendait plus parler que de victoires. Le 9 thermidor, en portant la joie dans le cœur des soldats français, avait donné à leur valeur un essor irrésistible. Le comité de salut public offrit à la convention un plus bel hommage encore que ces triomphes; deux traités de paix avec deux grandes puissances, la Prusse

et l'Espagne. Un autre bienfait semblait encore surpasser ceux-là ; c'était la pacification de la Vendée.

Quiconque a suivi la convention depuis le 9 thermidor, a vu que rien ne déterminait plus cette assemblée à des actes d'humanité que la nouvelle des succès de nos armées. Les jacobins maudissaient, sans pouvoir les comprendre, des victoires qui n'étaient pas accompagnées au-dedans de mille assassinats. Qu'on eût appris une grande défaite, Billaud et Collot eussent dit : Nous seuls nous savons réparer les défaites ; et la convention leur remettait encore toutes les haches de la dictature.

Carnot, qui était resté au comité de salut public avec des collègues plus dignes de lui, continua de di-

riger cette immortelle campagne de 1794, dont tout à l'heure nous allons rendre un compte trop imparfait et trop rapide.

Cependant les moyens révolutionnaires étaient épuisés ou condamnés; les assignats avaient été soutenus par la stupide loi du *maximum*, et cette loi par les échafauds. Plus les assignats s'avilissaient, plus on les prodiguait; il en tombait de nouveaux milliards sur une nation qui en était accablée. Chacun se poursuivait avec cette fatale monnaie; les relations commerciales offraient un désordre menaçant pour les mœurs et la probité. Il y avait une guerre civile entre les créanciers et les débiteurs. La convention roulait dans l'abîme des finances avec une sécurité qui est un phéno-

mène remarquable : elle trompait, elle se laissait tromper avec la même indifférence ; le mot *économie* paraissait vide de sens, quand les valeurs employées étaient fictives. La convention s'ôtait comme à plaisir tous les moyens d'être juste, afin de se disculper de ne l'être pas.

Elle le fut une fois cependant, et dans l'occasion la plus importante. Sa carrière ne me paraît pas avoir été marquée par un trait plus honorable. Elle décréta la restitution des biens des condamnés à leurs familles. L'odieux principe de la confiscation, qui tente la cruauté par l'avarice, qui montre de riches dépouilles pour prix du meurtre, avait été un des principaux mobiles de la tyrannie. On rapporte de Barrère un mot épouvantable, mais qui n'a pas, je

crois, l'authenticité de tant de féroces jeux d'esprit dont il orna la langue des bourreaux : *Nous battons monnaie sur la place de la Révolution* (c'était le lieu des supplices). Tout s'empressa de réclamer en faveur des familles désolées. Morellet, judicieux et puissant antagoniste de toutes les iniquités, comme de toutes les inepties fiscales, plaida la cause des familles dans un écrit plein de force et de courage. Boissy-d'Anglas porta à la tribune de la convention le vœu de la morale publique. La discussion fut vive, le succès long-temps incertain. Le crédit des assignats, l'intérêt des créanciers de l'état et la sûreté des acquéreurs de biens nationaux ; enfin le sacrifice de deux milliards, auxquels on évaluait cette

restitution, étaient sans cesse présentés par de nombreux, d'implacables adversaires. Je n'oublierai jamais l'impression que Legendre produisit sur l'assemblée, lorsque son cœur lui inspira un mouvement d'une touchante éloquence : « Ah !
« disait-il, si je possédais des biens
« qui eussent appartenu à l'une de
« ces victimes (Eh ! n'en était-il pas
« que nous aurions voulu racheter
« de tout notre sang ?), jamais je
« ne pourrais trouver de repos. Le
« soir, en me promenant dans un
« jardin solitaire, je croirais voir
« dans chaque goutte de rosée les
« pleurs de l'orphelin dont j'occu-
« perais l'héritage. » La convention rendit aux familles des condamnés les biens qui n'étaient pas vendus.

Plusieurs députés, parmi lesquels

il faut compter Boissy-d'Anglas, Thibaudeau, Baudin, Creuzé-Latouche, Henri Larivière, Daunou, Cambacérès, Lanjuinais et Pelet, se livrèrent à l'honorable tâche de faire révoquer plusieurs lois du code révolutionnaire. Je ne ferai point un détail, qui paraîtrait aujourd'hui minutieux, de tous les décrets absurdes et cruels qui furent rapportés. Il faudrait faire à côté une liste plus longue de tous les décrets de ce genre que les préjugés et la fausse politique de la convention maintinrent. Boissy fit rendre, sur la liberté des cultes, une loi de police qui était un retour à la tolérance. On fit quelques efforts pour relever Lyon de son désastre. Il n'y eut plus de ville française vouée à l'infamie. Marseille, la généreuse Mar-

seille, l'avait été. Les ex-nobles furent délivrés de plusieurs signes de proscription dont les décrets les avaient frappés; mais cette faveur ne dura pas jusqu'à la fin de la convention. Toutes les lois sur les émigrés furent maintenues, ou faiblement modifiées. La convention feignit et commanda toujours un respect superstitieux pour ce code terrible. Elle ne se croyait point assez puissante pour user de clémence envers les uns; elle voyait des embarras et des dangers à être juste envers les autres. Il n'était cependant personne qui ne dût frémir à l'aspect de ces immenses tables de proscription; elles avaient été rédigées dans le même esprit et par les mêmes hommes que les listes des suspects. La propriété avait été re-

gardée comme une preuve de l'émigration ; la probité, l'honneur, comme de fortes présomptions de ce délit. La convention ne refusa point de recevoir des réclamations ; elles arrivèrent en foule. Il y avait en France plus de cent mille individus sur lesquels l'assemblée conservait le droit de vie et de mort. Un seul comité (celui de législation) fut chargé de prononcer tant de jugemens, dont chacun demandait le plus long, le plus pénible examen. On en obtint quelques milliers de décisions, la plupart favorables à l'innocence. Depuis, on établit un tel ordre de travail sur cet objet, qu'il eût fallu un demi-siècle pour le terminer.

Après le 9 thermidor, la convention exprima des vœux pour la re-

naissance des lettres et des beaux-arts. Ses travaux, relativement à l'instruction publique, que les tyrans avaient anéantie, n'eurent ni méthode, ni activité, ni succès. La France était menacée de voir un âge d'ignorance survivre à un âge de barbarie : cependant les beaux monumens, les vastes dépôts des sciences et des arts furent entretenus avec soin.

Toutes les lois faites sous la tyrannie introduisaient la corruption dans les mœurs. La convention possédait quelques hommes éclairés et laborieux qui déjà avaient médité et proposé des réformes dans la législation. Ils appelaient la convention à s'occuper d'un code civil ; elle se rendit justice, et se jugea au-dessous d'un tel emploi.

Les tyrans avaient prononcé la peine de mort contre quiconque proposerait le renversement de la constitution de 1793, de cette production monstrueuse qu'ils avaient créée et étouffée presque à la même heure. On ne savait que faire de cette constitution ; elle avait reçu les sermens de tous les Français, qui avaient eu à choisir entre elle et l'échafaud. On mit beaucoup de circonspection, de respect, je ne dirai pas à la faire rentrer, mais à la maintenir dans son néant. Une commission fut chargée de lui donner *des lois organiques*. Il fallait du courage pour faire l'essai d'une troisième constitution. La convention était fatiguée, non de régner, mais de régner despotiquement. Elle avait tellement parcouru toutes les miséra-

bles conditions où place le pouvoir arbitraire, qu'elle aspirait sincèrement à un pouvoir limité. Si ce n'était pas tout-à-fait le vœu du nombreux vulgaire de cette assemblée, c'était du moins celui de la plupart des hommes qui s'étaient le mieux emparés de sa confiance. Voici les noms de ceux qui préparèrent la nouvelle constitution : Boissy-d'Anglas, Cambacérès, Sieyès, Thibaudeau, Creuzé-Latouche, Lesage, Louvet, Berlier, Daunou, Merlin de Douai, Laréveillère-Lépeaux.

Après ce coup-d'œil jeté sur les opérations exécutées ou projetées par le gouvernement dans l'intérieur, il est temps de suivre le tableau des opérations militaires et de la campagne de 1794, qui étendit si loin la

gloire et les progrès des armes françaises. La plupart des grands événemens que j'ai à rapporter sont antérieurs au 9 thermidor. L'observateur attentif les comptera parmi les causes de cette journée de salut. Les tyrans ne voulurent pas comprendre que, si les défaites avaient été le prétexte de leur barbarie, les victoires en seraient le terme.

Au mois de mars 1794, on vit sur pied les armées les plus nombreuses que jamais peut-être l'Europe ait présentées. La France, sans alliés, avait levé plus d'un million de combattans, nombre supérieur à ce qu'elle pouvait armer et employer. Le décret de réquisition en avait fourni près des quatre cinquièmes. Les ennemis insultaient à cette milice inexpérimentée; ils se flattaient même d'y

trouver des auxiliaires. Il se fit une répartition assez habile de toutes ces forces, pour qu'elles ne fussent ni incommodes ni dangereuses. Les leçons de l'art militaire ne furent données aux nouvelles troupes que dans les batailles. Comme tous les points de nos frontières étaient menacés à la fois, les bataillons circulaient sans cesse de l'une à l'autre, n'épuisaient point un même pays, fournissaient des garnisons à toutes les places, donnaient des renforts assurés après une défaite, ou venaient accabler d'une masse toujours croissante l'ennemi déjà vaincu.

Nos armées avaient à leur tête des généraux déjà victorieux. Pichegru commandait celle du Nord, Jourdan celle de Sambre et Meuse, qui devaient porter les plus grands

coups, et les frapper d'intelligence.

La poudre manquait avant l'ouverture de la campagne; le comité de salut public reçut un secours important des savans, que protégeait Carnot. Nos chimistes les plus distingués inventèrent un moyen de préparer le salpêtre qui se forme dans les caves. Il fut ordonné de l'en extraire. Les habitans de Paris se livrèrent à ce soin avec une ardeur remarquable.

Les sciences eurent encore d'autres occasions de seconder l'art militaire. On avait senti tous les avantages que, dans les campagnes précédentes, nous avions dus à la supériorité de notre artillerie: elle fut encore perfectionnée.

L'Autriche, fatiguée des entreprises partielles qui avaient borné et

compromis ses nouvelles conquêtes, était décidée à suivre des opérations moins timides. Paris seul lui paraissait un prix digne des grands efforts qu'elle venait de faire. L'empereur était venu animer ses troupes par sa présence. Plusieurs corps, mais particulièrement les régimens hongrois, étaient animés du plus vif enthousiasme. Le plus présomptueux des officiers autrichiens, le colonel Mack, avait fait adopter ses plans. Le prince de Cobourg, disposé enfin à une attaque impétueuse, n'avait négligé aucune précaution pour sa sûreté. On parlait des retranchemens qu'il avait fait élever dans la forêt de Normale, comme d'une barrière impénétrable. L'élite des troupes autrichiennes composait l'armée du centre, qui, par le nombre, surpassait

les troupes françaises qui lui étaient opposées. Les fortifications de Valenciennes avaient été réparées avec activité. Le prince de Cobourg avait bien prévu que la déroute des Anglais auprès de Dunkerque indiquerait aux Français la Flandre maritime comme un point favorable pour l'offensive. Il avait fait faire à la hâte des travaux assez considérables auprès d'Ypres et de Menin. Le général Clairfait devait protéger toute cette partie. Un peu plus loin, l'armée du duc d'Yorck devait faire des excursions autour de Lille. Les Hollandais, commandés par le prince héréditaire d'Orange, gardaient les rives de la Sambre, autre point sur lequel le prince de Cobourg avait conçu des alarmes bien fondées.

La campagne s'ouvrit, du côté des

Autrichiens, par l'investissement de la place de Landrecies. Le siége en fut poussé avec activité. Elle ouvrit ses portes à l'empereur, après dix jours de tranchée ouverte; c'était la quatrième forteresse que les Autrichiens avaient conquise sur le territoire français : ils croyaient désormais n'avoir plus besoin de siéges, mais de deux ou trois batailles pour soumettre cette capitale, dont la France recevait et imitait tous les mouvemens. Cependant ils étaient déjà attaqués sur tous les points. L'indomptable opiniâtreté des troupes républicaines, soit qu'elles fussent victorieuses ou repoussées, les maintenait toujours dans l'offensive. Toutes les attaques étaient tellement acharnées, que le prince de Cobourg avait peine à distinguer où les Fran-

çais portaient leur attaque principale. D'abord il se crut menacé dans son centre. Pichegru n'avait pas l'espoir, mais feignit d'avoir le projet de chasser les Autrichiens des retranchemens qu'ils avaient élevés dans la forêt de Normale. Les tentatives partielles qu'il répéta plusieurs fois à cet égard furent repoussées, mais ne fournirent pas à l'ennemi l'occasion d'une victoire signalée et décisive. Du côté de la Flandre maritime, les Français remportaient déjà des avantages importans. Le 26 avril, ils entraient dans Courtrai; ils menaçaient Menin. Clairfait marcha au secours de cette ville : il fut battu ; mais, peu de jours après, il revint attaquer les Français dans Courtrai même. Il avait disposé ses batteries de manière à dominer la ville. Les troupes

françaises en sortirent sous le feu de ses obus et de ses canons; elles chargèrent l'ennemi avec impétuosité, le délogèrent de ses postes avancés. Clairfait fut contraint de faire une seconde retraite, mais sans perdre l'espoir d'une tentative plus heureuse : cependant il jeta l'alarme parmi les généraux autrichiens. Il réclama de puissans secours pour dégager la West-Flandre d'une incursion qui allait bientôt laisser à découvert une partie de l'armée autrichienne. Le conseil de l'empereur se vit obligé de différer l'exécution d'un plan de campagne offensif, et bientôt il fallut y renoncer sans retour. Vainement les Français laissaient ouverts à l'ennemi les passages qui pouvaient le conduire jusqu'à Paris même; celui-ci se tenait im-

mobile dans le centre, où il était invincible, et ne songeait plus qu'à repousser la puissante diversion qu'il subissait dans la Flandre maritime. Les Français, dans le même temps, se livraient à des attaques non moins vives, mais conduites avec moins d'habileté et de succès sur les bords de la Sambre. Deux commissaires de la convention, Saint-Just et Lebas, prodiguaient le sang de nos soldats; ils effrayaient l'ennemi par le nombre d'hommes qu'ils étaient toujours prêts à sacrifier. Les Français furent trois fois repoussés dans le passage de la Sambre. Mais bientôt celui de la Meuse s'opéra sur un plan plus vaste et plus hardi, par un concours inouï d'événemens heureux, de combinaisons savantes, d'audace et d'opiniâtreté, poussées jusqu'au pro-

dige : chaque jour réalisait le vaste projet du conseil de guerre présidé par Carnot, de tenir l'armée autrichienne bloquée dans ses nouvelles conquêtes et entre les quatre forteresses qui les défendaient.

Le prince de Cobourg se détermina à un grand effort pour dégager la West-Flandre. Son quartier-général fut transféré à Tournay. L'empereur s'y rendit, y vit quelques combats, et retourna dans sa capitale. L'armée de Clairfait fut portée à vingt-cinq mille hommes; celle du duc d'Yorck, qui devait le seconder, s'élevait à près de cinquante mille hommes. Le prince de Cobourg, attendant le succès de leurs opérations combinées, couvrait Tournay avec l'élite de l'armée autrichienne. De telles forces permettaient aux alliés de re-

prendre l'offensive : ils se flattaient de faire mettre bas les armes au corps d'armée qui occupait Courtrai, et à celui qui environnait Menin : le premier, commandé par le général Souham ; le second par le général Moreau.

Le duc d'Yorck partit de Courtrai le 28 floréal, et s'empara de tous les postes qui sont à la droite de Lille à Courtrai. Clairfait avait passé la Lys à Vervick et à Comines. Pichegru, qui avait deviné cette marche, sut prévenir la jonction de ces deux armées ; par d'habiles manœuvres, il maintint ses communications avec Courtrai ; il se mit à la tête de tous les corps qui s'étaient repliés sur Lille, et marcha contre le duc d'Yorck. Les Anglais et les Hanovriens gardèrent long-temps leurs

positions. Ils plièrent après une troisième charge à la baïonnette. Le désordre fut extrême dans leurs rangs : toute leur artillerie, les équipages du duc d'Yorck tombèrent au pouvoir du vainqueur. Deux mille hommes furent faits prisonniers. Le duc d'Yorck, grâce au secours de quelques corps autrichiens, se retira à Tournay. Clairfait passa la Lys, et rentra pour la seconde fois dans la position qu'il occupait sur les hauteurs de Thielt, et d'où il pouvait encore menacer Courtrai et protéger la ville d'Ypres.

La victoire du 29 floréal fut une des plus glorieuses et des plus utiles de cette année ; elle laissa les généraux français maîtres de poursuivre leur premier plan de campagne. Cependant leur audace, accrue par

un tel succès, ne pouvait plus supporter de retards. Pichegru avait résolu d'investir Tournay; mais, tandis qu'il faisait les approches de cette ville, il s'engagea sur toute la ligne des combats dans lesquels il fut impossible de modérer l'impétuosité des soldats français. Ils brûlaient d'emporter Tournay dans une seule action. Ils furent repoussés; mais le prince de Cobourg n'osa les poursuivre : huit ou neuf mille hommes restèrent sur le champ de bataille. Tout fait croire que les Français, malgré les infidélités et les réticences de leurs relations, supportèrent la plus grande partie de cette perte. Il fallut revenir à des combinaisons plus fortes et plus sages. Pichegru, qui ne voulait plus tenter de ces attaques désespérées, n'entreprit

point de forcer le général Clairfait dans la position redoutable qu'il avait prise sur les hauteurs de Thielt; mais il eut l'art de l'en faire sortir avec un grand désavantage. Il donna ordre au général Souham de se porter sur Ypres. Clairfait parut d'abord ne pas regarder cette attaque comme sérieuse; mais elle fut pressée si vivement, que le général autrichien se mit enfin en marche pour secourir la ville d'Ypres qui l'appelait. Il fut battu par le général Souham. Sa déroute fut si complète, qu'il y perdit ses équipages. Ypres capitula bientôt. La West-Flandre fut ouverte aux Français; mais ce n'était point encore le théâtre où devaient se porter les coups décisifs de la campagne. Une nouvelle armée s'était élancée sur les bords de la Sambre et de la

Meuse; des environs de Thionville elle s'était précipitée sur Charleroi.

A l'ouverture de la campagne, les mouvemens de l'armée sous les ordres de Jourdan ne paraissaient nullement concertés avec ceux de Pichegru. Deux combats très-meurtriers s'étaient livrés près d'Arlon; ils n'avaient point été décisifs. Les armées autrichienne et française parurent désirer de se trouver dans d'autres positions. Le général Beaulieu, qui avait fait tête à Jourdan, détacha un corps de douze à quinze mille hommes avec lesquels il traversa les Ardennes. Il était vraisemblable qu'un ordre pressant du généralissime appelait ce renfort. Cependant Beaulieu fit, en passant, quelques tentatives sur des châteaux et des forteresses qu'il ne put sur-

prendre. Il arriva assez à temps pour faire lever le siége de Charleroi, qu'une partie de l'armée du Nord, jointe à celle des Ardennes, avait entrepris. Le général Jourdan ne demandait qu'à le suivre. Il laissa de fortes garnisons dans les places, et partit avec une armée de trente mille hommes. Les troupes françaises avaient rarement fait des marches plus difficiles et plus rapides. Le prince de Cobourg marchait à sa rencontre. Deux actions eurent lieu sur les bords de la Sambre. A la première, Jourdan fut obligé de repasser cette rivière avec une perte considérable. Après la seconde, Charleroi resta investi par les Français. Sommée le 30 prairial, cette ville se rendit le 7 messidor; mais les généraux ennemis ignorèrent qu'elle eût

capitulé. Ils se présentèrent le lendemain pour la délivrer. Alors s'engagea une bataille qui sera toujours l'une des plus glorieuses dans nos fastes militaires ; c'est celle de Fleurus.

Le prince de Cobourg commandait l'armée autrichienne ; la droite était sous les ordres du prince d'Orange ; la gauche, sous ceux du général Beaulieu ; le centre, sous ceux du général Lambesc.

Les garnisons de Valenciennes, de Landrecies et du Quesnoy étaient venues renforcer cette armée, et la portaient jusqu'à près de quatre-vingt-dix mille hommes. L'armée française n'excédait pas ce nombre : on assure même qu'elle lui était inférieure ; elle était commandée par le général Jourdan. L'avant-garde était

sous les ordres du général Marceau ; le général Lefebvre conduisait l'arrière-garde, et le général Dubois la cavalerie. Suivant toutes les relations, les Français n'avaient jamais présenté une artillerie plus redoutable et mieux servie ; mais les Impériaux l'emportaient de beaucoup sur eux par leur excellente et nombreuse cavalerie.

Le général Jourdan fit attaquer l'ennemi avant le jour. Trois fois nos soldats arrivèrent jusqu'à ses retranchemens, et en furent repoussés avec de grandes pertes. Après neuf heures de vains efforts, les Français criaient encore : *Point de retraite aujourd'hui ! point de retraite !* Quand ils cédaient à l'ennemi, ils conservaient beaucoup d'ordre dans leurs rangs. Le général Jourdan s'était encore mé-

nagé de puissantes ressources pour une quatrième attaque : il fit avancer ses réserves et son artillerie légère ; il fit battre la charge sur toute la ligne à six heures du soir. Le choc des Français fut encore plus impétueux qu'au commencement de l'attaque ; ils ouvrirent les rangs des ennemis par la baïonnette. Un régiment anglais, en fuyant, porta du désordre dans l'armée des alliés. La gauche fut rompue. Le général Cobourg ordonna la retraite, et la conduisit avec assez d'habileté pour ne point laisser de canons aux vainqueurs : pendant la nuit, il s'éloigna du champ de bataille.

La seconde conquête de la Belgique fut le prix d'une journée si glorieuse. Le succès en avait été préparé par un moyen nouveau dans

l'art de la guerre, mais qui ne paraît pas s'être reproduit depuis avec le même avantage. Le général Jourdan avait fait planer un ballon au-dessus du champ de bataille. Il fut instruit par l'aéronaute des dispositions de l'ennemi. C'était la troisième victoire remportée par les Français dans les champs de Fleurus. On a gardé le silence sur la perte qu'ils éprouvèrent dans celle-ci : elle dut être considérable, après trois attaques infructueuses ; celle des Autrichiens a été estimée à dix mille hommes, parmi lesquels peu de prisonniers.

Valenciennes, Condé, le Quesnoy et Landrecies furent réduits à leurs propres forces, et capitulèrent après une faible résistance des commandans autrichiens.

Je ne suivrai pas plus loin les succès de cette campagne : je me réserve de parler des victoires qui chassèrent l'ennemi au-delà du Rhin, et de la conquête de la Hollande. J'ai pensé que ce grand événement trouverait mieux sa place dans une introduction qui précédera l'histoire de l'époque suivante de la révolution française, et qui présentera le tableau politique de l'Europe pendant et après le règne de la convention.

C'est alors que je parlerai aussi de la paix faite avec l'Espagne, de la campagne glorieuse qui l'avait amenée, de la paix conclue avec le roi de Prusse ; enfin de celle qui fut présentée aux rebelles de la Vendée, et qui fut négociée avec Charrette, devenu leur chef principal, mais

qui n'eut d'autres effets que celui d'une suspension d'armes.

La France n'était point encore parvenue à un plus haut degré de gloire et de puissance ; la France n'était jamais tombée dans un tel degré d'épuisement et de misère. Un fléau qui avait son principe dans les violences atroces et absurdes du comité de salut public, la plus cruelle disette, s'était annoncé peu de temps après le 9 thermidor : le peuple observait ses progrès avec une terreur qui ne manquait pas de les accélérer ; les complices de la dernière tyrannie spéculaient sur ce funeste héritage dont elle avait embarrassé ses successeurs. Par leurs cris d'alarme, par les désordres qu'ils excitaient, par leurs mesures insidieuses, ils cherchaient à amener le peuple

à une fureur égale à celle qui les dévorait. Paris avait été nourri, par les tyrans, aux dépens de toute la France. Cesser tout à coup une largesse si imprudente et si cruelle dans ses effets, était une mesure qu'on ne pouvait envisager sans frémir : on songea du moins à la modérer, en diminuant de moitié la distribution. Boissy-d'Anglas eut le courage de le proposer à l'assemblée. Il garantissait à cette condition les subsistances de Paris. Les jacobins s'indignèrent, la convention écouta les jacobins : alors le mal s'accrut par les mesures prises pour le détourner. On ne voyait de toutes parts que des agens de la convention qui tentaient, par des prodigalités sans bornes, l'avarice des fermiers, et satisfaisaient leur propre cupidité.

Paris, qu'on avait voulu exempter du fléau commun à tous les départemens, fut réduit aux extrémités d'une ville assiégée : pendant plusieurs jours, chaque habitant ne reçut que deux onces d'un pain noir.

Au milieu des cris de souffrance du peuple, quand la convention avait tout à craindre de son désespoir, elle n'osait s'environner d'un appareil de force; elle s'occupait alors avec lenteur de l'accusation qui avait été renouvelée contre sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, *Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois, Barrère, Vadier, Amar, David et Voulland.* Elle avait décrété qu'il y avait lieu à examiner la conduite des quatre premiers; elle balançait à les mettre en accusation : ils trou-

vaient dans l'assemblée des défenseurs nombreux. Carnot entreprit de les justifier : on croit qu'il avait été protégé par eux contre la haine de Robespierre. L'assemblée balançait.

Mais ces hommes coupables, dans leur trouble, se peignaient leurs dangers plus certains et plus pressans qu'ils ne l'étaient ; ils crurent qu'une insurrection pouvait seule les sauver. Leurs partisans n'osèrent parler d'eux au peuple ; ils craignirent d'ajouter un autre prétexte à celui de la faim ; ils soulevèrent six ou sept cents femmes, autant d'ouvriers : *Venez*, dirent-ils, *demander du pain à la convention.* C'était un spectacle tout à la fois hideux et lamentable que celui de l'attroupement qui, le 12 germinal,

força les portes de la convention et remplit son enceinte : peut-être n'y avait-il qu'un petit nombre de ces malheureux qui n'eût point figuré dans les scènes sanglantes de la révolution ; mais leurs souffrances, qu'on ne pouvait méconnaître, détournaient la pensée de leurs excès précédens. Tant qu'ils ne demandèrent que du pain, il semblait inhumain de les repousser avec des réponses sévères ; mais l'intention de leurs chefs éclata bientôt dans les cris qu'ils poussèrent : *Du pain et la constitution de* 93*!* La montagne répond à ces cris. *Rendez au peuple*, s'écrient quelques députés, *le* maximum, *qui peut seul assurer ses subsistances ; rendez à ses ennemis une juste, une profonde terreur ; rendez aux patriotes la liberté*

et leurs assemblées. Peuple infortuné ! du moins tu as trouvé des défenseurs qui te seront fidèles ; demeure aussi fidèle à les soutenir. Cependant les pétitionnaires se mêlaient aux députés de la convention. Déjà ils se préparaient à rendre des décrets ; mais les thermidoriens avaient appelé, amené autour de la convention le bataillon des jeunes gens. Ils avaient dispersé toute la troupe des séditieux qui environnaient l'assemblée, et ceux qui avaient pénétré dans son enceinte étaient cernés de toutes parts. Ceux-ci apprennent ce qui se passe au dehors ; ils se troublent, ils se précipitent dans les passages, qu'on laisse à dessein ouverts à leur fuite. C'est en vain que les députés jacobins se plaignent de cet abandon ; ils at-

tendent dans un morne silence la vengeance que va prendre l'assemblée d'une révolte qu'ils ont si hautement secondée. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère, que la convention hésitait depuis deux mois à mettre en jugement, sont jugés par la convention même ; ils sont condamnés à être déportés à la Guiane. Dix-sept autres députés sont condamnés à la détention ; parmi ceux-ci, Amar, Maignet, Cambon, Léonard-Bourdon, Choudieu, Hentz, Moyse Baile, Granet : Lecointre de Versailles est frappé de la même peine, lui le premier, et pendant quelque temps l'unique accusateur de Billaud-Varennes et de ses collègues en tyrannie. Il était accusé d'avoir, par la plus bizarre inconséquence, participé à une révolte

dont l'objet réel était de les sauver. Ces moyens arbitraires, employés contre des hommes qui, pour la plupart, méritaient d'autres peines, mais qui avaient droit à réclamer d'autres juges et d'autres formes de jugement, deux ans après, furent encore employés : les victimes étaient bien différentes. Pichegru, qui revenait de ses triomphes et de la conquête de la Hollande, fut chargé par la convention de protéger toutes ces mesures ; il veilla à ce que rien ne s'opposât au départ de celui qu'il devait un jour rencontrer dans les déserts de la Guiane. Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes y furent transportés. Le premier y mourut. On a dit qu'il avait encore tenté d'inspirer ses fureurs aux nègres de Cayenne. Barrère obtint des délais,

puis la révocation de la peine à laquelle il avait été condamné.

Jusqu'alors la convention avait contenu le besoin de la vengeance dans le parti qu'elle avait relevé par degrés de la plus épouvantable oppression. Chaque jour les jeunes gens de Paris, appelés à repousser les bourreaux de leurs parens, les rencontraient, se voyaient maîtres de leur sort, et ne s'étaient souillés d'aucun meurtre : ils conservèrent jusqu'à la fin ce respect pour les lois et ce puissant effort sur leurs passions. Ce fut des décombres de Lyon que sortit une vengeance effrénée, qui bientôt se répandit dans des villes long-temps ensanglantées. Le Rhône roula encore de nouvelles victimes. Des hommes furieux, conduits par de sanguinaires aventu-

riers, troublèrent par des massacres l'ordre social à peine rétabli. Lyon, immortalisé par la résistance la plus héroïque et la plus malheureuse, vit dans ses murs les horreurs de la Glacière d'Avignon et du 2 septembre. Des milliers d'hommes actifs, industrieux, étaient rentrés dans Lyon depuis le 9 thermidor: ceux qui, pendant l'absence, avaient pu douter de l'étendue de leurs pertes, trouvaient, à leur retour, leurs ateliers renversés, leurs maisons démolies, leurs familles éteintes, et les délateurs et les proscripteurs encore présens. Avec eux aussi entraient dans cette ville des hommes avides de bouleversement, qui détestaient tout de la révolution, et qui craignaient surtout la marche plus paisible qu'on voulait alors lui donner.

Dans Lyon, ils échappaient facilement à une surveillance d'ailleurs gênante. Leurs cris se confondaient avec ceux du désespoir et du ressentiment commun. Le décret qui exilait Collot-d'Herbois ne parut aux Lyonnais qu'une impunité accordée au monstre qui s'était baigné dans leur sang. Leur fureur n'en devint que plus vive contre tous les satellites de sa barbarie. Plusieurs avaient été arrêtés. Un tribunal allait prononcer sur un homme regardé comme l'un des plus exécrables dénonciateurs employés par la commission temporaire. Le public s'était porté en foule pour entendre, ou plutôt pour commander ce jugement. Déjà on avait murmuré de la faiblesse du tribunal à l'égard d'autres accusés. La salle était entourée de soldats.

La foule crut entendre qu'on leur donnait l'ordre de charger leurs armes. Le peuple s'émut, le sang fut près de couler. Soit que ce fût l'effet d'une fureur subitement allumée, soit que la vengeance eût prémédité un crime, un nombreux rassemblement se porta sur la prison voisine du tribunal. La garde qui la défend est forcée. On arrache, on entraîne les prisonniers; des furieux se rendent juges et bourreaux des prisonniers. L'assassin qui les frappe leur crie : *Meurs, assassin!* Les noms d'un père, d'un frère, d'une mère, d'une sœur, sont invoqués par les auteurs de ces meurtres. Ils se répandent dans la ville les bras ensanglantés. Leur fureur n'est point assouvie; elle est encore excitée par la vue des soldats qui marchent à

la défense des autres prisons. Ils semblent désirer un combat pour rendre leurs coups moins vils. Le peuple s'est joint à eux; leur masse devient irrésistible. Ils égorgent dans d'autres prisons; ils en livrent une toute entière aux flammes, et là périssent peut-être les hommes les plus indifférens à leur vengeance.

Suivant le rapport qui fut fait de cette fatale journée, le nombre de ceux qui furent ainsi égorgés fut de soixante-dix hommes.

La convention n'osa pas exprimer toute l'horreur que lui inspiraient ces meurtres. Les jacobins lui faisaient alors craindre des dangers plus pressans que la faction nouvelle qui venait de donner le signal des vengeances. Ces hommes, habitués à tramer des soulèvemens et des in-

surrections, se taisaient depuis le 12 germinal; ils paraissaient convaincus de l'impuissance de leurs efforts; ils ne menaçaient plus; à peine se plaignaient-ils. Paris, au milieu de la disette, semblait jouir d'un calme profond; mais le faubourg Saint-Antoine, qui avait fait si souvent les destinées de la France, était le rendez-vous de tous les séditieux. Le 1.er prairial, au son du tocsin, plus de trente mille hommes prirent les armes et marchèrent contre la convention. Dans la funeste journée du 31 mai, les premiers rassemblemens avaient été moins nombreux, et surtout bien moins animés de fureur. Les cris de ralliement étaient: *Du pain et la constitution de* 93. Les jacobins portaient plus d'audace que d'invention dans leurs expédi-

tions révolutionnaires; elles étaient toutes conduites sur un même plan: ils n'eussent osé rien entreprendre avant que la longue procession des piques eût traversé Paris. Avec un peu plus de célérité, ils pouvaient empêcher la convention de s'assembler. Une faible partie de leurs forces leur eût suffi pour s'emparer des comités de gouvernement, en arrêter les membres, et prévenir toutes leurs mesures. Mais déjà la convention attendait ces colonnes, et cherchait à leur opposer tous les citoyens qui avaient le plus à redouter leurs fureurs. A midi, elle est investie. Les bataillons qui viennent l'attaquer, et ceux qui viennent la défendre, sont mêlés entre eux, et ne semblent former qu'une même armée. Une députation de séditieux

paraît à la barre : ils présentent une pétition, qui n'est que la menace d'exterminer tous ceux à qui ils imputent leurs malheurs. Boissy-d'Anglas était monté au fauteuil du président ; il ne promet au nom de l'assemblée que ce qu'elle peut promettre, des soins, de la vigilance. Du fond des tribunes s'élèvent les plus épouvantables cris : *Du pain, du pain, ou la mort !* Boissy ordonne que les tribunes occupées par les séditieux soient évacuées. Ils résistent ; les députés de la montagne animent leur fureur. On entend frapper à coups redoublés à l'une des portes de la salle, elle est enfoncée. Des flots d'hommes, de femmes furieuses entrent, sont repoussés, rentrent encore : tantôt on voit une assemblée qui délibère ; tantôt elle se divise en

deux partis qui se menacent, fondent l'un sur l'autre avec différens auxiliaires. Ce combat est ridicule autant qu'atroce. Des armes brillent de tous côtés ; mais pendant longtemps elles ne font point couler de sang. On ne cherche point à percer, mais à étouffer ses ennemis. Soixante mille hommes, armés de fusils, de piques, de canons, sont rangés autour de la salle de la convention, et ne prennent point de part à l'horrible lutte qui s'y passe. A peine en connaissent-ils les événemens et les chances diverses. C'était dans la foule qui remplissait les corridors que chaque parti prenait un groupe d'assaillans, qui lui suffisait pour conquérir ou pour conserver ce nouveau champ de bataille.

Un seul homme, au sein de ce tu-

multe, était resté immobile. C'était Boissy, président de l'assemblée : il entendait mille voix qui le dévouaient à la mort ; son regard menaçait encore les séditieux. Ils engagent un troisième choc, et cette fois leur rage ne connaît plus de frein. Ils tirent des coups de fusil ; ils se rendent maîtres de la salle ; ils arrivent jusqu'au fauteuil du président ; ils étendent leurs piques sur sa poitrine ; ils lui commandent de mettre aux voix leurs propositions odieuses et insensées, ou de quitter le fauteuil : *Non, retirez-vous ;* c'est toute la réponse qu'il fait aux rebelles. Son danger imminent émeut plusieurs des députés qui étaient restés dans la salle, malgré le triomphe de la montagne. L'un d'eux s'élance avec impétuosité pour se placer entre lui

et les assassins. Il se nommait *Ferraud :* peut-être les factieux, en l'entendant appeler, le confondirent-ils avec Fréron, qui leur était alors odieux ; peut-être aussi leur ressentiment était-il allumé par les preuves de courage qu'il avait données dans cette même journée. Un coup de pistolet l'atteint et le tue au moment où il détournait l'arme d'un assassin dirigée contre l'intrépide président de la convention. Ils s'enivrent tous de la joie de ce massacre ; ils foulent ce corps glacé ; ils l'entraînent hors de la salle ; ils en séparent la tête, que, suivant leur coutume barbare, ils portent au bout d'une pique. Ils rentrent avec cet étendard. L'horreur et l'effroi ont chassé de la salle presque tous les députés ennemis du crime. La convention n'existe

plus que par un seul homme, son président, qui n'a point abandonné le fauteuil. Il est de nouveau assiégé par la horde homicide. On lui présente la tête de Ferraud, il se détourne avec horreur : on la lui présente encore, il s'incline devant le martyr de la loi et de l'amitié ; il ne descend de ce fauteuil de gloire que quand ses amis eux-mêmes l'en arrachent. Encore frappés du respect dont il a saisi leur âme, les assassins le laissent passer. Aucun d'eux ne peut expliquer pourquoi ils l'ont épargné.

A neuf heures du soir, les séditieux et les députés qui les dirigeaient se voyaient maîtres d'organiser une nouvelle terreur ; ou plutôt ils voulurent user de la victoire avant de l'avoir assurée. Ils nomment pour

président le député Romme, homme ardent jusqu'au fanatisme, mais dont les mains ne s'étaient point trempées dans le sang. Soixante ou quatre-vingts membres de la convention forment cette convention nouvelle. Ce que les brigands ont demandé, les brigands le décrètent. Cependant leur cohorte est devenue moins nombreuse. La nuit a rappelé dans leurs foyers tous ceux qui n'ont grossi leur nombre que par entraînement ou par violence. L'assemblée qui fit toutes les lois depuis le 9 thermidor est dissoute ; mais les comités auxquels elle a transmis l'action du gouvernement n'ont point été forcés. Ils occupaient un bâtiment voisin, mais séparé du château des Tuileries. Là s'étaient réfugiés les députés que leurs collègues proscrivaient main-

tenant ; là, ils avaient appelé une escorte composée des jeunes gens les plus déterminés et des soldats les plus fidèles à leur cause. Les rebelles avaient été repoussés dans toutes les attaques qu'ils avaient tentées sur ce poste, dont ils ignoraient encore l'importance. Les thermidoriens ne montrèrent jamais plus d'intelligence et de fermeté que dans cette journée. A onze heures du soir, Legendre part des comités avec une troupe de jeunes gens armés de sabres, de pistolets. Il fond avec eux sur les brigands législateurs. Ils fuient en désordre. Les femmes poussent des cris de terreur ; les uns rendent leurs armes, les autres tombent en supplians. On ne peut peindre l'immobile consternation des députés, qui, après avoir mis cette vaste mul-

titude en mouvement, en éprouvaient, pour la seconde fois, ce subit et honteux abandon. La convention prit bientôt la place d'une insolente minorité, dont elle cassa les actes et fit arrêter la plupart des membres : mais on eût dit qu'elle avait remporté à regret cette victoire, par la mollesse et l'imprévoyance qu'elle montra dès le lendemain.

Les rebelles se rassemblèrent de nouveau, vinrent armés aux portes de la convention. Celle-ci eut la faiblesse de recevoir à sa barre une députation de six d'entre eux, entendit la lecture d'une pétition où tous ses actes étaient présentés comme des attentats contre le peuple : elle fit plus, elle s'engagea dans des promesses, équivoques à la vérité, mais qui n'en étaient que plus

basses. On croirait d'abord qu'une telle conduite lui fut dictée par la peur, dont elle avait si souvent subi la loi; mais elle était trop près d'une victoire; elle avait trop de facilités à en remporter une seconde, si elle engageait le combat, pour supposer qu'elle fût épouvantée; elle châtiait avec peine un parti qu'elle regardait encore comme populaire; elle le voyait poursuivi dans le Midi par des fureurs effrénées; elle n'avait nulle foi dans les jeunes gens irrités qu'elle appelait à sa défense; elle eût voulu rester toujours arbitre entre ces deux partis irréconciliables; elle craignait d'être dominée; elle craignait de trop vaincre.

Cette politique la fit rentrer dans un nouveau danger. Les rebelles s'enhardirent; ils ne quittèrent plus les

armes. Le 3 prairial, une commission militaire avait jugé et condamné à mort l'assassin de Ferraud. Il avait été arrêté tandis qu'il promenait dans Paris cette tête sanglante. Il approchait du lieu du supplice; un rassemblement nombreux, sorti du faubourg Saint-Antoine, vint l'enlever. La convention prévit une nouvelle attaque, et se détermina à la prévenir : elle ordonna que, dès le lendemain, le faubourg Saint-Antoine serait désarmé. Impatiens de participer à cette mesure, d'où dépendait le repos de Paris et de la France, plusieurs jeunes gens avaient passé la nuit sous les armes auprès de la convention. Le jour paraissait à peine, qu'ils demandèrent à marcher vers le foyer de la sédition. On céda à leur empresse-

ment, quoiqu'ils fussent encore peu nombreux, et quoiqu'on fût sûr d'avoir bientôt des forces plus imposantes.

Les habitans du faubourg révolté parurent recevoir avec surprise, avec épouvante, la visite de cette colonne. Ils la laissèrent s'engager fort avant, et faire un vain trophée des piques et des fusils qu'elle enlevait de tous côtés; mais ils se réunissaient, ils marchaient en silence, ils s'occupaient à fermer toute issue aux téméraires jeunes gens. Bientôt ceux-ci furent entourés; à chaque issue qu'ils tentaient, des canons, une forêt de piques leur fermaient le passage. Du haut des fenêtres, des femmes et des enfans paraissaient disposés à lancer sur leurs têtes tout ce que la fureur mettait entre leurs

mains. Il était au pouvoir des habitans du faubourg de se souiller du massacre des jeunes gens les plus distingués de la capitale. Ceux-ci eussent défendu leurs jours sans doute, mais le plus grand nombre eût péri dans une position que des militaires eux-mêmes jugeaient désespérée. Les habitans du faubourg montrèrent de l'horreur pour une action cruelle ; ce moment attesta que l'habitude même des séditions n'avait point mis d'atrocité dans leur cœur, et que les tyrans avaient fait d'inutiles efforts pour rendre le peuple semblable à eux. La colonne put revenir sur ses pas. Son retour fut marqué par des humiliations ; mais déjà tout était disposé pour forcer les rebelles à se soumettre.

A trois heures, trente mille hom-

mes cernaient le faubourg. La menace d'un bombardement effraya les rebelles ; ils reçurent les troupes de la convention ; ils livrèrent leurs armes et quelques chefs de la sédition. Les jacobins perdirent, par la soumission du faubourg St.-Antoine, leur dernière citadelle.

Depuis la révolution, Paris n'avait point vu de mouvement plus long que celui qui occupa les quatre premiers jours de prairial. Jamais deux partis ne s'étaient encore mesurés avec des forces aussi balancées ; jamais un plus vaste champ ne fut ouvert aux massacres. Mais on peut remarquer combien les fureurs révolutionnaires allaient en décroissant : à l'exception d'un fait atroce (l'assassinat du député Ferraud), les événemens de prairial n'ont ni le

caractère impétueux du 14 juillet, ni le sombre délire du 6 octobre, ni la fureur implacable du 10 août. Les chefs de la sédition étaient moins habiles et moins atroces que leurs prédécesseurs ; il est même à présumer qu'après la mort d'un de leurs collègues, ce furent eux qui arrêtèrent le massacre. Six d'entre eux furent livrés à une commission militaire, qui les condamna à mort. Ils se nommaient *Romme*, *Bourbotte*, *Duquesnoy*, *Gougeon*, *Duroi*, *Soubrani*. Ils moururent avec intrépidité, ils se percèrent tous d'un poignard sous les yeux de leurs juges. On eut la cruauté de conduire au lieu du supplice, avec ceux qui avaient survécu à leurs propres coups, les cadavres de leurs compagnons.

La convention, après sa victoire,

n'osa d'abord effaroucher ceux qui avaient marché à sa voix et pour sa défense. Elle n'avait plus qu'un faible courroux contre le parti qu'elle venait d'abattre; mais elle se vit obligée de céder beaucoup au ressentiment des auxiliaires qu'elle avait appelés. Elle conserva tout son despotisme. On fit beaucoup de combinaisons sur sa faiblesse. Comme nulle mesure n'était au-dessus de son autorité, il n'en était aucune à laquelle on ne pût l'entraîner : elle renvoya, elle tint dans des prisons d'état plusieurs députés regardés comme complices de la tyrannie. Il n'y avait point de jugement à craindre pour les coupables, à espérer pour ceux qui pouvaient se justifier. Elle rappela la plus funeste de ses lois, celle des suspects, en lui donnant une appli-

cation nouvelle; c'est-à-dire, contre ceux qui avaient été les détestables exécuteurs de la première. Elle ordonna le désarmement de plusieurs milliers d'hommes redoutables. De nouveaux commissaires parcouraient les départemens, accueillaient les dénonciations contre les dénonciateurs. Plusieurs de ceux-ci sortirent des départemens où ils avaient été ministres de la terreur, pour se rendre ailleurs ministres de la vengeance. La haine prodigua sans mesure les noms de jacobin et de terroriste, et la haine égorgea souvent ceux qu'elle avait frappés de ce nom. Toulon, depuis son désastre, avait reçu une population nouvelle, qui resta long-temps la colonie la plus fidèle des jacobins. Toulon avait pris les armes dans le même temps, et

dans des intentions plus odieuses que le faubourg Saint-Antoine. Les jeunes gens de Marseille et des villes voisines marchèrent avec ardeur contre les nouveaux brigands qui dévastaient le Midi. D'abord ils manquaient d'armes pour aller les combattre ; un commissaire de la convention leur adressa ces paroles d'une énergie effrayante : *Prenez, prenez les ossemens de vos pères pour marcher contre leurs assassins.* Le feu de la révolte fut étouffé à Toulon ; mais des attentats semblables à ceux de Lyon souillèrent ce succès. Le fort Saint-Jean de Marseille fut cerné, et ce fut la quatrième Glacière d'Avignon. Les ennemis extérieurs s'applaudirent de voir l'anarchie renaître sous de nouvelles formes, et la favorisèrent. On a prétendu que des agens

de contre-révolution excitaient aux assassinats par des salaires, et même par des honneurs.

Dans ce trouble, la classe des hommes qui sauve et fait prospérer les empires, celle des hommes qui peuvent faire aux lois et à l'amour de l'ordre le sacrifice de leurs plus justes ressentimens, cette classe se resserra : les deux partis extrêmes s'étendirent. La convention, indignée et inquiète pour elle-même, cherchait en vain sa force au milieu de tout son despotisme : quelques-uns de ses membres, d'un esprit ombrageux, d'un caractère turbulent, provoquaient en elle un lâche repentir de tout ce qu'elle avait fait de bien ; et au lieu de lui dire : *Vous avez des hommes vindicatifs à surveiller, des assassins salariés à punir*, ils

lui disaient : *Vous avez toujours des royalistes à étouffer.*

Mais, dans ce temps, le gouvernement anglais menaçait nos côtes d'un armement redoutable. Les royalistes vendéens, lorsqu'ils étaient vainqueurs, avaient en vain espéré d'être secondés par la flotte anglaise; elle ne s'approchait que pour exciter leur audace à quelque grande entreprise, dont elle leur laissait tout le soin et le danger : elle se retirait après leur défaite. Les derniers chefs de cette guerre malheureuse s'étaient soumis, du moins en apparence. Le gouvernement anglais voulut leur faire reprendre les armes qu'ils avaient quittés. Il forma plusieurs régimens d'émigrés français. Il plaça parmi eux, et mit à leur tête les officiers les plus dis-

tingués de notre ancienne marine, de la marine qui, dans la guerre d'Amérique, s'était rendue souvent redoutable à la nation qui veut la domination des mers. Comme l'événement de Quiberon ne peut s'expliquer sans quelques détails sur le caractère et les intentions des ministres anglais, j'ai cru devoir réserver cette relation pour le *tableau de l'état de l'Europe pendant la convention.* Je me contenterai de dire ici que les émigrés français débarqués à Quiberon semparèrent d'un fort où ils furent bientôt assiégés; que l'assaut le plus vif leur fut donné; que les Anglais contemplèrent de leurs vaisseaux ce combat, auquel ils ne prirent point de part; que Sombreuil, en rendant le fort, crut avoir obtenu la vie de ses infor-

tunés compagnons en se dévouant au suplice, comme leur chef. Jamais il ne s'était présenté une occasion où la clémence fût plus sollicitée par la pitié. La première victime qu'on avait à frapper était le frère de M.lle Sombreuil. L'honneur anglais venait de recevoir une tache éternelle; le caractère français eût dû reprendre sa supériorité : nous n'avions plus qu'un petit nombre de marins; il s'agissait de détruire ou de conserver ceux qui avaient fait l'honneur de notre ancienne marine. On se hâta de leur appliquer une loi impitoyable; ils furent fusillés; et Tallien, l'homme qui, depuis le 9 thermidor, commençait avec gloire une vie nouvelle, présida à cette exécution.

A cette nouvelle, la reconnais-

sance pour les auteurs du 9 thermidor se changea en un sentiment de crainte et de défiance. Les jeunes gens n'étaient plus regardés par la convention que comme une milice importune, anarchique. Quoiqu'ils donnassent mille signes de légèreté, d'imprévoyance, ils étaient traités en conspirateurs. La convention avait pu cependant s'assurer de leur soumission par un sacrifice dont elle seule avait compris toute l'importance. Après le 14 juillet, il avait été fait une distribution imprudente de canons aux quarante-huit sections de Paris. Chacune en possédait deux. On venait d'éprouver, dans les événemens récens, que la plupart des canonniers étaient attachés au parti des jacobins. La convention n'eut pas de peine à persuader

aux jeunes gens que le meilleur moyen de se débarrasser de leurs canonniers, était de se priver de leurs canons. Ils vinrent en faire hommage à l'assemblée, peu de jours après le 5 prairial.

Déja les journaux et tous les écrits politiques décélaient des haines nouvelles prêtes à éclater. Elles se continrent sans se calmer, lorsqu'on vit une assemblée toute révolutinnaire s'occuper sérieusement d'une constitution. Il n'était aucun parti qui ne sentît ses espérances se ranimer, en pensant que la convention allait finir un règne toujours déplorable et toujours redouté. Elle reçut avec beaucoup de déférence, et adopta dans toutes les parties le projet de constitution qui lui fut présenté par

Boissy, au nom de la commission chargée de ce travail.

L'assemblée constituante avait voulu donner au pouvoir exécutif l'unité, l'hérédité; mais elle lui refusait la force: la constitution nouvelle le divisait, le rendait électif; mais du moins elle lui donnait de l'action. L'assemblée constituante avait laissé au roi quelques faibles honneurs, qui ne semblaient que les ruines d'une ancienne splendeur; elle les lui faisait acheter par de continuelles entraves La constitution nouvelle environnait les cinq magistrats qui devaient la mettre en mouvement, de plus d'autorité que d'appareil. La plus fatale erreur de la première et de la plus imposante de nos assemblées politi-

ques était corrigée par la convention. Les représentans de la nation étaient divisés en deux conseils : celui des anciens confirmait ou rejetait les actes du conseil des cinq-cents. Le système d'élection posait sur des bases à peu près semblables à celui de la constitution de 91 ; combinaison pleine de simplicité et de sagesse, si la propriété eût été une condition nécessaire ou pour élire, ou pour être élu ; mais l'excès des inquiétudes républicaines et démocratiques se trouvait dans les fréquens renouvellemens et des directeurs et des membres du corps législatif : tous les ans, l'un de ces magistats et le tiers de ces corps étaient remplacés. La nation ne put supporter la crise périodique à la quelle son nouveau code la con-

damnait: du reste, la constitution de 95 renfermait quelques règlemens sages qui devaient parer aux désordres des assemblées précédentes. Elle ne reçut point toutes les vaines adorations dont fut entouré le fragile ouvrage de nos premiers législateurs; elle ne fut point non plus condamnée avec emportement, avec dédain. Les royalistes mêmes, qui restaient dans leur incrédulité sur l'existence d'une république parmi nous, regardèrent cette constitution comme une transition supportable à un ordre de choses que la nécessité leur paraissait devoir amener.

Mais les espérances avouées par la sagesse, et celles qui étaient suggérées par l'esprit de parti, furent bien déçues quand on apprit le dessein formé par la convention natio-

nale de présider elle-même à l'essai de la constitution qu'elle donnait à la France. Les 5 et 13 fructidor, elle rendit deux décrets par lesquels elle déclarait que deux tiers de ses membres feraient nécessairement partie du nouveau corps législatif.

Une vive opposition éclata contre ces décrets. La liberté des opinions n'avait jamais été plus grande qu'à cette époque. On se permit tout contre une assemblée qui, en paraissant abdiquer, retenait en effet le pouvoir : « Quoi ! disait-on, une tyrannie de trois ans, la tyrannie la plus sanglante qui ait encore effrayé le monde, ne suffit pas à cette assemblée ambitieuse ! Est-elle faite pour se soumettre au cours paisible des lois, cette convention qui ne connut que le despotisme et la servitude ?

Elle veut faire régner la constitution, dit-elle : ah ! quel amour et quel respect pourront lui concilier tant de noms qui ne sont connus que par les larmes des familles ? Les lois ne sont honorées que lorsque leurs organes sont purs. Elle n'a su que combattre ; saura-t-elle, voudra-t-elle délibérer ? Que nous offre-t-elle encore aujourd'hui ? un mélange de proscripteurs et de proscrits, qui tour à tour ont passé de l'un à l'autre de ces rôles. Ennemis irréconciliables, et pourtant ligués contre tous ceux qui ont le droit de les mépriser et de les haïr, nous serons éternellement les victimes et jamais les arbitres de leurs sanglantes dissentions. Jamais ceux-ci n'auront à rendre compte de leur barbarie, ni jamais ceux-là de leur silence. Tant

de crimes ont été commis ! puniront-ils les coupables ? Mais ceux-ci les dénonceront comme leurs chefs ou leurs complices. Pardonneront-ils ? Mais quand la politique et la nécessité demanderaient ce pardon, il sera flétri dans leur bouche ; ils paraîtront se l'accorder à eux-mêmes. La constitution est leur ouvrage ? Soit ; mais leur ouvrage le moins chéri. Ce qui leur appartient bien mieux, ce qui se lie à toutes leurs passions, à tous leurs intérêts, à toute leur existence, c'est le code des lois révolutionnaires, de ces lois qui ont survécu au 9 thermidor. C'est avec ces barbares enfans de leur prédilection qu'ils étoufferont une constitution méditée par vingt d'entre eux, et à peine connue de tout le reste. Eh !

qui sait si ce n'est point un vain fantôme offert à notre crédulité? Puisqu'ils voulaient exister avec elle, ils ne l'ont inventée que pour exister encore sous un titre qui cherche à adoucir l'horreur, mais qui ne changera point leurs âmes, non plus que nos souvenirs. Avec eux l'effroi de l'Europe dure toujours : avec eux la guerre est donc éternelle ! Ils l'ont conduite avec succès. Eh ! ce sont ces succès qui poussent leur ambition vers les entreprises les plus chimériques et les plus désastreuses. Malheur à nous quand il leur arrivera des revers, justes fruits de leur opiniâtreté cruelle! nous savons sur qui ils vengent les défaites ».

C'était avec ce degré de passion qu'on exprimait les alarmes sur les décrets des 5 et 13 fructidor. La ré-

sistance s'enflammait par l'espoir mal combiné de la faire réussir sans beaucoup de trouble. En effet, la convention, par une condescendance dont on ne lui savait aucun gré, avait voulu que ses derniers décrets fussent offerts à l'acceptation du peuple, et même séparément de l'acte constitutionnel ; ensorte qu'il paraissait très-facile de diviser les vœux, d'accepter l'un et de rejeter les autres. Les assemblées primaires s'ouvraient dans peu de jours, et c'était à ce tribunal qu'on se proposait de juger la convention. Les hommes mêmes qui jusqu'alors avaient vu avec un fatal dédain ces sortes d'assemblées, se proposaient de s'y rendre. On préparait un vain appareil de raisonnemens ou de déclamations. La convention préparait d'au-

tres armes ; elle appelait des troupes auprès de Paris.

La lutte fut engagée par des pétitions présentées au nom de quelques sections de Paris. L'auteur de ce précis, en prononçant une pétition de ce genre, excita un grand tumulte dans l'assemblée. Chénier et Tallien lui répondirent avec beaucoup d'emportement. Les thermidoriens et les girondins s'unirent dans cette occasion avec la même intimité que s'il n'y avait point eu de 31 mai. Ces deux partis tendirent la main à ceux de leurs collègues qu'ils n'avaient cessé de combattre depuis le 9 thermidor, comme s'il n'y avait point eu de 4 prairial. Le faubourg Saint-Antoine, dont ils avaient dompté la rébellion, devint leur espoir.

Mais un appui plus imposant ga-

rantissait déjà leur triomphe. L'armée ne montra que soumission pour un gouvernement qui avait dirigé ou secondé l'impulsion de ses victoires. Avant la convocation des assemblées primaires, différens corps avaient déjà accepté les décrets qui appelait un débat si sérieux.

Jamais acte ne fut exercé par le peuple déclaré souverain avec plus d'ardeur que cette sorte de jugement sur une assemblée qui l'avait gouvernée avec tant de violence et sous des influences si diverses. Mais c'était dans la capitale surtout que se manifestait la haine la plus vive. La convention n'avait qu'une tribune pour se venger des outrages qui lui étaient lancés de ces milliers de tribunes nouvelles. Les royalistes paraissaient dans une pleine concorde

avec les premiers constitutionnels: ils étaient d'accord sur l'objet de leurs alarmes, mais ils différaient beaucoup dans leurs vœux. Ce tumulte plaisait aux jeunes gens, qui se plaignaient d'avoir vu leurs services méconnus par la convention. Les succès s'obtenaient facilement dans ces assemblées agitées; les orateurs se multipliaient à tel point, qu'on eût été heureux de trouver un même nombre de combattans déterminés. Les sections s'enivraient de félicitations mutuelles sur la vigueur de leurs actes, sur l'éloquence de leurs arrêtés. Toutes celles de Paris, à l'exception d'une ou deux, avaient rejeté les décrets.

On n'écoutait plus rien. Toutes les sections étaient sous les armes. On croyait avoir une armée. L'indi-

gnation s'accrut quand on vit la convention déclarer que les décrets des 5 et 13 fructidor étaient acceptés par la majorité des assemblées primaires. On voulut vaincre pour la démentir.

Le moment où les chefs des sections délibérèrent de repousser ou d'employer la force dut les livrer à d'amères réflexions sur les dangers de leur entreprise. Quarante-six assemblées délibérantes étaient bien loin d'offrir un centre d'action, et ne pouvaient manquer de contrarier celui même qu'on parviendrait à établir. Plusieurs hommes d'un mérite réel et d'une raison calme, entraînés dans ce mouvement sans l'approuver tout-à-fait, étaient habiles à montrer des dangers, froids et embarrassés à indiquer des ressources. Leurs solli-

citudes inactives faisaient un contraste avec la bouillante impatience des jeunes gens. La section *Lepelletier*, autrefois redoutée des jacobins, sous le nom des *Filles de Saint-Thomas*, s'empara de la direction du mouvement. Elle imagina de proposer aux sections un acte de garantie; elle l'étendit aux villes voisines qui protestaient avec le plus de vigueur contre le règne de la convention. Trois de celles-ci, Dreux, Nonancour et Verneuil, s'étaient portées à quelques excès dans leurs assemblées primaires. La convention avait employé la force pour les dissoudre, et le sang avait coulé. Vaincues, humiliées, elles envoyèrent à Paris des commissaires, qui réclamèrent en leur faveur l'acte de garantie. Les sections s'enflammèrent;

leurs chefs tinrent conseil; la mesure de sûreté dont ils convinrent pouvait être regardée comme une agression. Il fut résolu que le corps électoral s'assemblerait au Théâtre-Français, et que les sections lui fourniraient une force suffisante pour le défendre. On se souvenait de ce qu'avait pu l'assemblée des électeurs de 1789. Rien n'est plus séduisant, et rien n'est plus trompeur que l'imitation d'un moyen qui a réussi dans des circonstances différentes.

Les sections parurent se diviser sur une mesure qui ouvrait les hostilités: quelques-unes la désapprouvèrent; d'autres montrèrent de l'hésitation. Celles qui étaient le plus animées voulurent entraîner les autres par leur exemple.

Le 11 vendémiaire, deux cents

électeurs étaient rassemblés dans la salle même du Théâtre Français. Le lieu de la scène était assez analogue au caractère de la prétendue conspiration qui s'y tramait : tout y était plus dramatique que réel. Cette vaste enceinte, qui n'était point éclairée, donnait un appareil sombre et religieux aux nombreux sermens qui se prêtaient, de *résister à la tyrannie* ; les armes étincelaient dans l'obscurité ; elles retentissaient avec un inutile fracas. Quelques voix éloquentes se firent entendre ; l'enthousiasme s'accroissait, mais on ne proposait aucune mesure. Le tumulte et la confusion rendaient cette conférence d'une intolérable fatigue.

La convention ne s'était que faiblement émue de cette mesure ; elle avait rendu un décret qui ordonnait

à l'assemblée électorale de se séparer sur-le-champ. La proclamation qui fut faite de ce décret sur la place du Théâtre Français fut interrompue par les insultes du peuple; elle parut cependant faire quelque impression sur plusieurs des électeurs qui se retirèrent; les autres comprirent combien devenait insignifiante une mesure que n'aprouvaient pas toutes les sections. Vers le milieu de la nuit, la salle était vide: un détachement envoyé par la convention s'en empara.

Après le mauvais succès de cette tentative, il ne restait plus d'autre point de ralliement aux sections que celle de Lepelletier. Le danger devenait pressant. On songea enfin à se choisir quelques chefs militaires, et à former un comité d'exécution

qui pourvût à la défense générale.

La convention avait ordonné le désarmement de la section *Lepelletier*. Le 12 vendémiaire, le général Menou reçut l'ordre de forcer ce siége de la rébellion. A dix heures du soir, il s'en était approché avec un commissaire de la convention : il commandait une colonne assez forte, soutenue de plusieurs pièces d'artillerie. La section n'était plus gardée que par sept à huit cents hommes, sans canons et sans cavalerie. Cependant ils n'obéirent point à l'ordre de se retirer ; ils annoncèrent qu'il se défendraient jusqu'à l'extrémité. Alors les soldats envisagèrent avec horreur la nécessité d'employer leurs armes contre leurs concitoyens. Les chances du combat étaient si inégales, qu'il offraitplu-

tôt un massacre qu'une victoire. La nuit faisait encore craindre aux soldats toutes les suites déplorables d'une action engagée dans les rues de Paris et dans les ténèbres. Un jeune homme, qui présidait alors la section menacée, vit l'émotion des troupes et la redoubla par un discours éloquent, où il retraçait avec feu les regrets que laisserait au vainqueur un combat nocturne. Il fut convenu, après quelques pourparlers entre les chefs, que l'on se retirerait de part et d'autre. La convention apprit avec colère cette capitulation; les sections en triomphèrent. Le lendemain, à six heures du matin, le cri *aux armes* retentissait de toutes parts. Tous les bataillons étaient en mouvement : une disposition touchante et généreuse

échauffait les âmes; c'était le vœu de se secourir mutuellement. De cette multitude d'hommes armés, le plus grand nombre croyait n'agir que pour la défense commune, et condamnait hautement le projet d'attaquer la convention. Sept ou huit heures se passèrent dans l'inaction et la plus complète incertitude. Les troupes sectionnaires prenaient leur poste au hasard; elles s'étaient emparées de divers établissemens publics, et même de la trésorerie nationale; tout fut respecté. La convention avait borné sa ligne de défense aux passages qui mènent au palais des Tuileries: en outre, elle faisait occuper par quelques bataillons le Pont-National et le Pont-Neuf. Une colonne de quatre ou cinq mille hommes, commandée par La-

fond, l'un des chefs militaires qu'avait nommés la section Lepelletier, se présenta devant le Pont-Neuf. Le genéral Carteau se retira de ce poste, emmenant avec lui son artillerie.

Vers deux heures de l'après-midi, la confusion était extrême. Le comité de la section Lepelletier insistait vivement pour une attaque; il se plaignait de ce qu'elle avait été trop différée. On répandait que la convention n'attendait que la nuit et la lassitude de la garde nationale parisienne pour ordonner un massacre; que déjà elle avait appelé auprès de son enceinte un bataillon composé des anciens satellites de la terreur; que les soldats s'indignaient de ce qu'on les eût mêlés à leurs rangs, et qu'ils ne teindraient point leurs

armes du sang de concitoyens plus dignes d'eux. Ces discours allumaient un moment l'audace; mais bientôt on demandait comment il était possible d'attaquer sans canons la convention, défendue de tous côtés par une artillerie imposante : Les armées de la Vendée, répondaient quelques chefs, surent bien s'emparer de l'artillerie de leurs ennemis.

Mais les conventionnels, de leur côté, étaient bien résolus à se délivrer du blocus qu'on leur faisait subir. A quatre heures et demie, un coup de fusil fut tiré des fenêtres d'un restaurateur où dînaient plusieurs députés. Le combat s'engagea en face de l'église de S. Roch. Elle était occupée par les sectionnaires, qui de là firent un feu de mousque-

terie sur les troupes et les canonniers postés dans le passage étroit nommé *rue du Dauphin*. Mais bientôt le canon chargé à mitraille porta le désordre dans les rangs des sectionnaires. Les troupes s'avancèrent la baïonnette à la main, et le poste de S. Roch fut enlevé.

Deux autres actions avaient eu lieu en même temps dans la rue de l'Echelle et dans la rue Saint-Nicaise. Le canon les décida avec la même promptitude. Les sectionnaires, après ces trois échecs, osèrent affronter encore une fois l'artillerie de la convention ; ils avaient réuni une colonne d'élite forte de quatre ou cinq mille hommes. Elle s'était avancée par le quai Voltaire pour attaquer le poste qui défendait le Pont-National. Elle riposta par des coups

de fusil à deux décharges d'artillerie. A la troisième, elle se retira en désordre.

A sept heures du soir, la victoire était à la convention. Des tentatives furent faites en différens endroits pour se barricader et dépaver les rues. Quelques pièces de position détruisirent les travaux commencés.

Bonaparte, qui se trouvait alors à Paris, reçut de la convention le commandement des troupes, et dirigea toutes les mesures dont nous venons de rendre compte.

La convention illustra sa victoire par la clémence. Elle laissa se perdre en vaines menaces une vengeance qu'elle ne croyait déjà n'avoir que trop remplie par le succès de ses armes. Elle laissa les barrières ouvertes

pendant trois jours à tous ceux qui avaient à redouter sa colère. A la vérité, elle nomma des commissions militaires, mais qui ne prononcèrent presque que des jugemens à mort par contumace. Vingt jours après, la plupart des condamnés étaient rentrés dans Paris, et n'y étaient point inquiétés. Deux d'entre eux subirent la peine de mort. L'un avait déjà attenté à sa vie. La commission qui jugea l'autre (il se nommait *Lafond*, et il avait montré beaucoup de courage pendant le combat) chercha à l'absoudre, mais ne put contenir l'imprudente franchise de ce jeune homme, qui faisait tous les aveux qui lui étaient le plus funestes.

Un seul cri fut élevé dans l'assemblée contre le système de modération

qu'elle avait embrassé; et ce cri, ce fut Tallien qui le proféra! Déja la convention paraissait saisie d'un esprit de retour vers des mesures violentes. Thibaudeau s'y opposa avec énergie. Daunou et Laréveillère-Lepaux le secondèrent dans cette occasion. Il ne résulta de ce mouvement que la loi du 3 brumaire, qui déjà portait atteinte à la constitution avant qu'elle fût mise en exercice.

Le 4 brumaire, la convention annonça qu'elle n'existait plus; la loi qu'elle avait rendue la veille annonçait qu'elle existait encore.

FIN.

, ce
ı la
es-
vio-
ivec
-Le-
cca-
nent
léjà
ion

ın-
loi
ı-

